JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 451



SOMMAIRE

* Avis d'appel à concurrence
(Page 2)

* Procès Verbal d'ouverture
(Page 12)

* Procès verbal d'attribution - Résultats d'évaluation
(Page 78)

* Avis d'attribution définitive
(Page 116)

* Constitution de liste restreinte pour les demandes de cotation
(Page 131)

* Autres
(Page 134)

* Addendum
(Page 138)

+

Parution du 13 février 2025

REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet	:	Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changement Climatiques dans la Basse Vallée du fleuve Mono (PAHA- BVM)
Objet	:	Actualisation des Avants Projet Détaillés (APD), des Etudes d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) assorti des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et des Plans d'Affectation et de Réinstallation (PAR) des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) et la surveillance et le contrôle des travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau ainsi que la construction de cent (100) étangs piscicoles sur deux (02) périmètres dans les Communes d'Athiémé (Site d'Athiémé) et de Grand-Popo (Site de Sazué)
Référence SIGMAP	:	PI_PAHA-BVM_101577
AVIS	:	0002/2025/SoBAA/PRMP/DDA/PAHA-BVM/SP-PRMP DU 04 FEV. 2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise de Aménagements Agricoles (SoBAA) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 31 Janvier 2025
2. La société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), afin de financer le Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changement Climatiques dans la Basse Vallée du fleuve Mono (PAHA-BVM), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection d'un consultant devant servir d'Ingénieur Conseil pour la mise en œuvre dudit projet.
3. Les prestations comprennent « l'actualisation des Avants Projet Détaillés (APD), des Etudes d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) assorti des Plans de

Gestion Environnementale et Sociale (PGES), des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et des Plans d'Affectation et de Réinstallation (PAR) des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) et la surveillance et le contrôle des travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau ainsi que la construction de cent (100) étangs piscicoles sur deux (02) périmètres dans les Communes d'Athiémé (Site d'Athiémé) et de Grand-Popo (Site de Sazué).

4. Le délai de réalisation de la mission est de de vingt (20) mois ferme dont quatre (04) mois pour l'actualisation des APD, EIES, DAO, PAP et PAR, seize (16) mois pour les travaux d'aménagement proprement dits.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations inciquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations **en ne dépassant pas quinze (15) pages.** Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter

directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1.	Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations Domaine : Etudes, contrôle et surveillance des aménagements hydroagricole	[10]	Être une firme (Consultant) disposant d'au moins 10 ans d'expérience en matière d'études, assistance à la maîtrise d'ouvrage ou contrôle et surveillance des travaux d'aménagement hydro-agricole ou autres travaux similaires en milieu rurale : cinq (05) points à raison de 1 point par année d'existence	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts NB : En cas de groupement, tous les membres doivent satisfaire au critère
2.	Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (10) dernière années	[25]	Expérience du Consultant en missions d'études ou de contrôle et surveillance de travaux ou d'assistance à la mise en œuvre de projets dans le domaine des aménagements hydroagricoles ou similaires au cours des dix (10) dernières années : vingt-cinq (25) points	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SoBAA doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) /deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure de la SoBAA pour ampliation.

SOCIETE BENINOISE DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES - COTONOU - TEL : +229 55 82 98 98 - SoBAA

Ronald Hervé Donné HOUNSONLON
Personne Responsable des Marchés Publics de la SoBAA S.A

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extreme gauche de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny**; Tél : +229 01 55 80 26 Email : ronald.hounsonlon@arisenet.co en copie quaben.tossou@arisenet.co/medard.soyonon@arisenet.co/procurement.sobaa@arisenet.co au plus tard le 25/02/2025 à 10 Heures (GMT+1). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de reunion de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extreme droit de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny le même jour à 10heures30 minutes (heure locale : GMT+1)** .

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

	3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des 10 (05) dernières années	[50]	- Expérience du Consultant en mission d'études techniques d'aménagements hydroagricoles au cours des cinq (05) dernières années : quinze (15) points à raison de cinq (05) par mission/expérience - Expérience du Consultant en mission de contrôle et suivi de travaux d'aménagements hydroagricoles au cours des dix dernières années : trente (30) points à raison de cinq (5) par mission/expérience - Expérience du consultant en élaboration de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) relatifs aux travaux d'aménagement hydroagricoles ou similaires au cours des cinq (5) dernières	Copies légalisées des attestations de fin bonne d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)

		années : cinq (5) points à raison de un (01) point par expérience		
4.	Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	-Présentation du bureau : 03 points - Organigramme de la structure : 02 points	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5.	Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Disponibilité au sein de l'équipe managériale du consultant d'un Ingénieur Génie Rural, d'un Ingénieur hydrologue ou hydraulicien et d'un Agroéconomiste : **Dix (10) points.** - Ingénieur Génie Rural : 4 Points - Ingénieur hydrologue ou hydraulicien : 3 Points - Agroéconomiste : 3 points	Liste du personnel datée, signée et cachetée et copie simple des diplômes
	Total	100 points		

La note minimale requise pour être présélectionné est de 75 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extreme gauche de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny Tél. +229 01 55 80 26 55; Email : ronald.hounsonlon@arisenet.co en copie quaben.tossou@arisenet.co medard.soyonon@arisenet.co procurement.sobaa@arisenet.co et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics tous les jours ouvrables de 08 heures 30 minutes à 13 heures les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midis.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 06/02/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extreme gauche de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny Tél. +229 01 55 80 26; Email : ronald.hounsonlon@arisenet.co en copie quaben.tossou@arisenet.co/medard.soyonon@arisenet.co/procurement.sobaa@arisenet.co. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

SECTION 1. LETTRE D'INVITATION

LETTRE D'INVITATION

DP N°..01.....MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du ..13/02/2025

Madame/Monsieur,

1. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) a obtenu au titre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer le Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole (PNDMA), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **d'élaboration des documents stratégiques au profit de la SoNaMA.**
2. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) invite, par la présente, les candidats présélectionnés à présenter leurs propositions sous pli fermé pour :
   - la réalisation d'un document d'analyse et d'atterrissage de la SoNaMA S.A ;
   - l'élaboration de la stratégie de déploiement de l'agriculture mécanisée de conservation des sols ;
   - l'élaboration d'un plan stratégique d'internationalisation des activités de la SoNaMA S.A et d'un plan de développement du coton sur l'Etat du Borgou (Nigéria).

Pour de plus amples renseignements sur les prestations, veuillez consulter les termes de référence joints en annexe.

3. La présente demande de propositions a été adressée aux candidats et groupements de candidats présélectionnés dont les noms figurent ci-après :
   - **GOLDEN INSTITUTE ;**
   - **MAGH CONSEIL ;**
   - **GACI ;**
   - **GROUPEMENT GEC INTER / BACOS AFRIC SARL ;**
   - **BANQUIER SANS FRONTIERE ;**
   - **CAMEL BENIN & LK CONSULTING ;**
   - **GROUPEMENT BECG INTER/IDAC ;**
   - **IPSO CONSEIL**

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

Cette invitation ne peut être transférée à un autre consultant.

4. Un consultant sera choisi par la méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC).
5. Le délai de réalisation de la mission est de trente (30) jours
6. La présente demande de propositions comprend les sections suivantes :

   Section 1 - Lettre d'Invitation

   Section 2 - Instructions aux Candidats (IC)

   Section 3 - Données particulières

   Section 4 - Proposition technique – Formulaires types

   Section 5 - Proposition financière – Formulaires types

   Section 6 - Termes de référence

   Section 7 - Modèle de marché

SONAMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

7. La date limite de dépôt des propositions est le 2025

8. Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception, à l'adresse suivante : henri.goudjinou@sonama.bj
   a) que vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
   b) que vous soumettrez une proposition, seul ou en association.

9. Les propositions sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, séparément, dans deux enveloppes distinctes à savoir :
   - une enveloppe comportant un (01) original et une (01) copie physiques de la proposition technique, ainsi qu'une version électronique scannée sur clé USB, sous format PDF, de la proposition technique, (avec mention de la raison sociale, de l'objet du marché et de l'adresse du candidat) portant clairement la mention « **PROPOSITION TECHNIQUE** » ;
   - une autre enveloppe comportant un (01) original et une copie physiques de la proposition financière ainsi qu'une version électronique scannée sur clé USB, sous format PDF, de la proposition financière, avec mention de la raison sociale, de l'objet du marché et de l'adresse du candidat portant clairement « **PROPOSITION FINANCIERE** » suivie de l'avertissement « **NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE** ».

Les deux (02) enveloppes ci-dessus (celle de la proposition technique et celle la proposition financière) doivent être placées dans une même enveloppe fermée extérieure portant l'objet

de soumission, le numéro de référence, et déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la SoNaMA S.A sis à Ouidah à 1,500 km du poste de péage en venant de Cotonou au bâtiment administratif, 1er étage, 3e bureau à droite au plus tard** le...06/03/2025 à **10 heures précises.**

Le défaut de présentation des propositions suivant les modalités prévues, ci-dessus, est éliminatoire.

Les propositions qui ne parviendront pas aux heure et date, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les propositions (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la SoNaMA S.A à Ouidah à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou** le 06/03/2025 à partir de 10 heures 30 minutes.

10. Les propositions devront demeurer valides pendant une durée de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ouidah, le 13/02/2025.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CENTRALISATION DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

Personne Responsable des Marchés Publics

GOUDJINOU Kouessi Henri
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A.

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO)

Objet : Acquisition de huit (08) véhicules 4x4 dont sept (07) SUV de sept places, et un (01) de Station Wagon 2.8L de sept places au profit des structures de l'Etat

Référence SIGMAP : F_CGV_102223

BON A LANCER CCMP/PR

Avis n° : Avis d'appel d'offres N°2025_001_/PR/AGLO/PRMP/A-PRMP

Identification de la procédure *:* Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 05/02/2025, version N°01.

2- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à Acquisition de huit (08) véhicules 4x4 dont sept (07) SUV, et un (01) de Station Wagon 2.8L au profit des structures de l'Etat

3- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des véhicules **de type 4x4 SUV et station WAGON** répartis en lot unique.
« *Les variantes ne sont pas prises en considération* ».

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Comlan Achille FANOU, PRMP AGLO Tél : 01 97 72 53 30 courriel : acfanou@presidence.bj et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse suivante : "*Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, téléphone : +229 21 30 32 19, de 08 heures à 12heures 30 les matins et 14heures à 17heures 30 les après-midis* ».

6- Le délai de livraison est de deux (2) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les prestations conformément aux dispositions de

l'IC 32.3 (d) et de la « liste des fournitures et calendrier de livraison ». Un délai au plus tard de trois (03) mois est acceptable. Toutefois, ce délai compris entre deux (02) et trois (03) mois fera l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation.

Les offres proposant des délais de livraison au-delà de trois (3) mois seront considérées comme non conformes et seront rejetées.

7- Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
CCMP/PR

a) Pour les anciennes entreprises :

a1) Capacité technique et expériences :

- être spécialisé dans le domaine de vente des véhicules automobiles neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts, et l'agrément d'exercice délivré par le Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC) du Bénin

- avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (5) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins un (01) marchés similaires de livraison de véhicules automobiles neufs d'un montant minimum de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA, justifiés par des copies légalisées attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assorties des contrats ou bon de commande (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droits privés ».

- disposer dans les villes de Cotonou, d'Abomey, Porto Novo, Parakou et Natitingou, d'un garage ou être en partenariat avec un garage agréé par la DGML pour le service après-vente sur douze (12) mois à la charge du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (la vidange à 2500 km, le changement de filtres à 5000 km

a2) exigences financières

- Avoirs accès à des ressources sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur d'un montant égal à cent soixante-onze millions (171 000 000) FCFA, justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin ;
- Avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins des activités de fournitures d'une valeur de deux cent treize millions sept cent cinquante mille (213 750 000) francs CFA, justifié par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2

NB : la capacité financière et le chiffre d'affaires ne sont pas cumulatifs

b) Pour les entreprises naissantes :

BON A LANCER
CCMP/PR

b1) Capacité technique et expériences :

- être spécialisé dans le domaine de vente des véhicules automobiles neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts, et l'agrément d'exercice/ carte d'importateur délivré par le Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC) du Bénin

- disposer d'un personnel d'encadrement à effectuer l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification. justifié par les attestations de travail délivrées par les maitres d'ouvrage. Les expériences globales et similaires du personnel seront décomptées à partir de la date d'obtention du diplôme.

- disposer dans les villes de Cotonou, d'Abomey, Porto Novo, Parakou et Natitingou, d'un garage ou être en partenariat avec un garage agréé par la DGML pour le service après-vente sur douze (12) mois à la charge du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (la vidange à 2500 km, le changement de filtres à 5000 km ;

***b2)* exigences financières**

- Avoirs accès à des ressources sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur d'un montant égal à cent soixante-onze millions (171 000 000) FCFA, justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin ;
- produire une assurance de risques professionnels d'un montant de cent quatre-vingt-huit millions cent mille (188 100 000) francs CFA

- produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 13/../02/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la haie-vivre, téléphone : +229 21 01 30 32 19 courriel : acfanou@presidence.bj. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF accessible, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les

Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive au plus tard le 04../..03../ 2025 à 10 heures, heure locale (GMT +1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10- Les offres (versions physique et numérique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après Salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, le même jour de dépôt des offres le 04../..03../ 2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1).

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à un million sept cent dix mille (1 710 000) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 11../..02../ 2025

La Personne responsable des marchés publics,

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN ★ AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS ★ Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achille FANOU
PRMP

BON A LANCER
CCMP/PR

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO)

Objet : Acquisition de dix (10) véhicules spécifiques pour les examens de permis de conduire au profit de l'ANaTT

Référence SIGMAP : F_CGV_102239

BON A LANCER CCMP/PR

Avis n° : Avis d'appel d'offres N°2025 002 /PR/AGLO/PRMP/A-PRMP

Identification de la procédure *:* Appel d'Offres National Ouvert (AONO)

1- Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 05/02/2025, version N°01.

2- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds (crédits globaux et montants prévu par les bénéficiaires), afin de financer les activités, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de **dix (10) véhicules spécifiques pour les examens de permis de conduire au profit de l'ANaTT**

3- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des véhicules spécifiques des examens de permis de conduire répartis en lot unique

4- Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

a1) Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des véhicules neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte d'importateur/autorisation de vente de véhicule neufs délivré par le Ministère du Commerce du Bénin en cours de validité ;
- « avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins un (01) marché similaire de livraison de véhicules automobiles neufs d'un montant minimum de quarante millions (40 000 000) francs CFA, justifiés par les

copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples),signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ».

- Disposer dans les villes de Cotonou, Porto Novo, d'Abomey ; Parakou et Natitingou, d'un garage ou être en partenariat avec un garage agréé par la Direction Générale de la Logistique et du Matériel pour les services après-vente sur douze (12) mois à la charge du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (vidange à 2500km, le changement de filtres à 5000 km)

BON A LANCER
CCMP/PR

a2) exigences financières

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin.

- Avoir réalisé au cours des 03 dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent millions (100 000 000) francs CFA justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB : Les critères financiers sont cumulatifs

b) Pour les entreprises naissantes :

b1) Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des véhicules neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte d'importateur/autorisation de vente de véhicule neufs délivré par le Ministère du Commerce du Bénin en cours de validité ;
- disposer d'un personnel d'encadrement à effectuer à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

***b2)* exigences financières**

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin.

- produire une assurance de risques professionnels de montant égal à un montant de quatre-vingt-huit millions (88 000 000) francs CFA.
- produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore 03 ans d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB : Les critères financiers sont cumulatifs

BON A LANCER
CCMP/PR

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5- Le délai de livraison est de 02 mois au plus tôt et de 03 mois au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les prestations conformément aux dispositions de l'IC 32.3 (d) et de la liste des fournitures et calendrier de livraison.

Les offres proposant des délais de livraison au-delà de 03 mois seront considérées comme non conformes et seront rejetées.

6- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Comlan Achille FANOU, PRMP AGLO Tél : 01 97 72 53 30 courriel : acfanou@presidence.bj et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse suivante : "*Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, téléphone : +229 01 21 30 32 19, de 08 heures à 12heures 30 les matins et 14heures à 17heures 30 les après-midis, heure locale (GMT+1)*».

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du..17../..02../2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la haie-vivre, téléphone : +229 21 30 32 19*. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web* www.armp.bj *ou* être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers*, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive** au plus tard le ..11../..03../ 2025 à 10 heures, heure locale (GMT +1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après *Salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive*, le même jour de dépôt des offres le .11../..03./ 2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1).

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à huit cent mille 800 000) FCFA En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le .11../...02.../ 2025

La Personne responsable des marchés publics,

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS * Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achille FANOU
PRMP

BON A LANCER
CCMP/PR

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél : +229 21 60 43 47
+229 53 22 22 22
secretariat_adet@adet.bj

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

****

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Pour la constitution de la liste des candidats potentiels pour les dépenses en seuil de dispense et les demandes de cotation de fournitures, prestations de services et intellectuelles au titre de l'année 2025.

AMI n° 001 -2025/ADET/DG/PRMP/SP-PRMP du 14/02/25

1- Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le SIGMaP le 07 février 2025.

2- L'ADET a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national et de différents Partenaires Techniques et Financiers (PTF), afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après :

❖ ***Fournitures et Services***

Objet du marché	Référence SIGMAP
Acquisition des équipements de protection individuelle	F_UCP-FP2E_102479
Acquisition et installation de climatiseurs pour les nouveaux locaux de l'ADET	F_UCP-FP2E_102483
Acquisition de fournitures et consommables bureautique au profit de l'ECP	F_PDCESP_102512
Acquisition de mobiliers et matériels de bureau pour l'équipe de coordination du Projet PDCESP	F_PDCESP_102509
Recrutement d'un prestataire pour assurer la surveillance et le gardiennage des locaux de l'ADET	S_Daf_102360
Recrutement d'un prestataire pour assurer le relooking du site de l'ADET	S_Daf_102361
Achat de pneumatique	NA
Recrutement d'un prestataire pour l'entretien et réparation des équipements et matériels d'électricité et de froid	NA

Recrutement d'un prestataire pour l'entretien et réparation des équipements de plomberie	NA
Maintenance des matériels informatiques, réseaux et bureautiques de l'ADET	NA
Recrutement d'un prestataire pour l'impression et la reliure de divers documents	NA
Recrutement d'un prestataire pour la réalisation de l'enseigne lumineuse de l'ADET	NA
Recrutement d'une compagnie d'assurance pour l'assurance maladie du personnel du programme Force	NA
Recrutement d'un prestataire pour fournir les services de restauration et service traiteur dans le cadre des activités de l'ADET	NA

❖ ***Prestations intellectuelles***

Objet du marché	Référence SIGMAP
Recrutement d'un consultant individuel pour la définition des rôles et responsabilités de chaque acteur dans la chaine de valeur de la formation professionnelle notamment au niveau du secteur de l'artisanat	PI_FORCE_102552
Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières	PI_PDCESP_102694

3- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ; E-mail :* ekpochan@adet.bj; et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels au secrétariat permanent des marchés publics de *8 heures à 17 heures 30 minutes* et /ou sur le site web : www.adet.bj .

4-Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du ..... 14 février 2025 ..... . Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats locaux à leurs frais par la poste et par voie aérienne aux candidats résidant à l'étranger. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web :* www.adet.bj ou

obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

5- Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après « ***Secrétariat Administratif de l'ADET sis au 2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 01 53 22 22 22, e-mail : seceretariat_adet@adet.bj*** » au plus tard le .....27 février 2025.....
Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

6- Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7- Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour ***la constitution de la liste des candidats potentiels pour les dépenses en seuil de dispense et les demandes de cotation de fournitures, prestations de services et intellectuelles au titre de l'année 2025***.

8- Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

- la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
- le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
- pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
- pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).

9-Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Cotonou, le 14 février 2025

La PRMP

Ernest Tamechi KPOCHAN

La Personne Responsable des Marchés Publics

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[Insérer Nom du candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation [*indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants*] ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ ***[insérer la date de signature)***

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

********** **********

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (MCVT)

********** **********

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS ET DE LA SALUBRITÉ (SGDS) SA

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le : 21/02/2025
Pour lancement de l'Avis d'appel à concurence

BON A LANCER

********** **********

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

N° 004/SGDS SA/DG/ADG-CPAS/DAF/PRMP/SP-PRMP du 10/02/2025

Passation des marchés de prestations intellectuelles

Recrutement d'un cabinet pour un appui technique à la gestion des déchets et de la salubrité (accord cadre triennal à bon de commande)

Référence SIGMAP : PI_DG_100735 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n° 1 du 23 janvier 2025)

Autorité contractante : Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA

Source de financement : Budget Autonome SGDS SA

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 660 513

Février 2025

SOCIETE DE GESTION DES DECHETS ET DE LA SALUBRITE (SGDS SA)
DIRECTION DES CONTROLES
BON A LANCER
Nom : OGOUBIYI
Prénoms : Abdel Ouroudjou
Signature :

La Directrice des Contrôles

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS ET DE LA SALUBRITÉ (SGDS) SA

MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRÉSÉLECTION

Émis le : 10/02/2025

Pour les prestations intellectuelles de :

Recrutement d'un cabinet pour un appui technique à la gestion des déchets et de la salubrité (accord cadre triennal à bon de commande)

BON A LANCER

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DG_100735 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n° 1 du 23 janvier 2025)

Source de financement : Budget Autonome SGDS SA

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 660 513

Février 2025

SGDS
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS ET DE LA SALUBRITÉ

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Nom de l'Autorité contractante : Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA

Objet : Recrutement d'un cabinet pour un appui technique à la gestion des déchets et de la salubrité (accord cadre triennal à bon de commande).

Référence du marché : PI_DG_100735 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n° 1 du 23 janvier 2025)

Avis n° : 004/SGDS SA /DG/ADG-CPAS/DAF/PRMP/SP-PRMP du 10/02/2025

1. Le présent Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 janvier 2025 (version 1).

BON A LANCER

2. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA a sollicité des fonds de l'État, afin de financer son budget autonome, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour un appui technique à la gestion des déchets et de la salubrité (accord cadre triennal à bon de commande) (PI_DG_100735).

3. Les prestations sont réparties en lot unique et comprennent essentiellement le recrutement d'un cabinet pour un appui technique à la gestion des déchets et de la salubrité (accord cadre triennal à bon de commande). Il s'agira de :

i) réaliser des diagnostics complets, des études et analyses approfondies sur le système de gestion et le dispositif opérationnel de la SGDS SA, en vue de leur optimisation ;

ii) proposer des solutions innovantes et durables pour anticiper les défis futurs, liés à la gestion des déchets et à la salubrité ;

iii) accompagner la SGDS SA dans l'élaboration des stratégies d'optimisation adaptées aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du secteur ;

iv) fournir un appui technique à la SGDS SA dans l'analyse des offres de partenariat pour la valorisation des déchets et d'autres initiatives stratégiques ;

v) évaluer l'impact environnemental et social des politiques de gestion des déchets et de la salubrité, mises en place par la SGDS SA ;

vi) formuler des recommandations pour le renforcement des capacités techniques des acteurs de la SGDS SA et de ses partenaires.

4. Le délai de réalisation de la mission est de trois (03) ans à travers l'exécution de bons de commandes annuels.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ.

BON A LANCER

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 10 du présent avis.

7. Une liste des candidats au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux (02) candidats de nationalité béninoise

dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis[1]. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (02) candidats sur la liste restreinte.

BON A LANCER

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

[1] La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Être un cabinet spécialisé dans l'une des branches de la rudologie, la gestion des déchets solides et assimilés, l'économie circulaire ou tout domaine assimilé. • Inscription du domaine dans le RCCM ou Statuts = **10 points.** • Non inscription du domaine dans le RCCM ou Statuts = **00 points.**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts BON A LANCER
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2014-2024) et celle en cours (2025).	[25]	**Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé, dans les domaines d'activités de la SGDS SA (gestion des déchets et de la salubrité), au moins cinq (05) missions d'études, d'élaboration de documents techniques, d'élaboration de politique ou de stratégie d'envergure nationale ou	**Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		sectorielle, au profit de structures publiques ou privées. **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence** Proposer un personnel d'encadrement ayant réalisé dans les domaines d'activités de la SGDS SA (gestion des déchets et de la salubrité), au moins cinq (05) missions d'études, d'élaboration de documents techniques, d'élaboration de politique ou de stratégie d'envergure nationale ou sectorielle, au profit de structures publiques ou privées. • Mission justifiée = **05 points.** • Mission non justifiée = **00 points.**	Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement : Attestations, certificats de travail, appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (*copies simples*) ou des lettres de mission. **NB : Une mission justifiée est celle dont toutes les preuves sont fournies dans les formes prescrites.**

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
BON A LANCER 3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2014-2024) et celle en cours (2025).	[50]	**Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'appui technique à la gestion des déchets et de la salubrité, de conseils en matière de traitement, valorisation et élimination des déchets au profit de structures publiques ou privées. **NB 1 :** Ces appuis peuvent prendre l'une des formes suivantes : - réalisation de diagnostic, étude ou analyse approfondis sur un système de gestion ou un dispositif opérationnel, de gestion de déchets/salubrité pour son optimisation ; - Proposition de solutions innovantes et durables pour anticiper les défis liés à la gestion des déchets / salubrité ;	**Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement : Attestations, certificats de travail, appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (*copies simples*) ou des lettres de mission. **NB : Une mission justifiée est celle dont toutes les preuves sont fournies dans les formes prescrites.**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		- élaboration des stratégies d'optimisation, adaptées aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la gestion des déchets et de la salubrité ; - appui technique dans l'analyse des offres de partenariat pour la valorisation des déchets et d'autres initiatives stratégiques en gestion des déchets et de la salubrité ; - renforcement des capacités techniques/ opérationnelles des acteurs de la gestion des déchets et de la salubrité. **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence** Proposer un personnel d'encadrement ayant réalisé au moins trois (03) missions d'appui technique à la gestion des déchets et de la salubrité, de conseils en matière de	

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		traitement, valorisation et élimination des déchets au profit de structures publiques ou privées. **NB 2 :** Ces appuis peuvent prendre l'une des formes suivantes : - réalisation de diagnostic, étude ou analyse approfondis sur un système de gestion ou un dispositif opérationnel, de gestion de déchets/salubrité pour son optimisation ; - proposition de solutions innovantes et durables pour anticiper les défis liés à la gestion des déchets / salubrité ; - élaboration des stratégies d'optimisation, adaptées aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la gestion des déchets et de la salubrité ; - appui technique dans l'analyse des offres de partenariat pour la	

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		valorisation des déchets et d'autres initiatives stratégiques en gestion des déchets et de la salubrité ; - renforcement des capacités techniques/ opérationnelles des acteurs de la gestion des déchets et de la salubrité. • Mission justifiée = **15 points.** • Mission non justifiée = **00 points.** • **2,5 points supplémentaires** par mission justifiée dans la limite des 50 points (au-delà de 03 missions justifiées).	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Note de présentation du cabinet = **02 points.** Disposer dans l'organigramme des postes ci-après : • Directeur Général = **01 point.**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		• Directeur technique = **01 point.** • Secrétaire ou réceptionniste = **01 point.**	
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Disposer du personnel suivant pour exécuter la mission : • **Expert en économie circulaire, chef de mission :** minimum Bac+5 en Économie Circulaire = **03 points ;** • **Expert en gestion des déchets, Assistant n°1 :** minimum de Bac+5 en Gestion des Déchets = **02 points ;** • **Expert en ingénierie environnementale, Assistant n°2 :** minimumBac+5 en Ingénierie Environnementale = **02 points.**	Liste du personnel et copie simple des diplômes

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
BON A LANCER		• **Ingénieur, Personnel d'appui n°1 :** minimum Bac+5 en Géomatique = **01 point.** • **Ingénieur, Personnel d'appui n°2 :** minimum Bac+5 en QHSE = **01 point.** • **Ingénieur, Personnel d'appui n°3 :** minimum Bac+5 en Transport et Logistique = **01 point.**	
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante-dix (75) points sur cent (100)** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Hervé Tino HOUNKPATIN,** Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA ; Email : thhounkpatin@sgds.bj et prendre connaissance des documents de présélection au **Secrétariat permanent des marchés publics SGDS SA** sis à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, Téléphone : (+229) 21 32 00 22 - 99 99 70 09, tous les jours ouvrables de 08 heures (GMT+1) à 12 heures 30 minutes (GMT+1) et de 14 heures (GMT+1) à 17 heures 30 minutes (GMT+1).

BON A LANCER

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 17/02/2025. Le dossier de présélection en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat permanent des marchés publics SGDS SA** sis à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. **Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.**

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, au **Secrétariat permanent des marchés publics SGDS SA** sis à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin au plus tard le 27/02/2025 à 10 heures (GMT+1). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, au **Secrétariat permanent des marchés publics SGDS SA** sis à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin le 27/02/2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1).

BON A LANCER

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé. Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics. Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique. La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics pour ampliation.

Cotonou, le 10/02/2025

Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA

SOCIETE DE GESTION DES DECHETS ET DE LA SALUBRITE (SGDS SA.) PRMP

Hervé Tino HOUNKPATIN

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[*Insérer Nom du Candidat*]

[*Insérer Lieu et date*]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [*indiquer nature de la prestation*]

A

Monsieur le [*indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante*]

Monsieur le [*indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante*],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour [*indiquer nature de la prestation*].

Notre dossier de candidature comprend :

1. la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2. la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3. le registre de commerce/les statuts ;

BON A LANCER

4. les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (*copies simples*)][2] ;

5. la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le [*indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante*], l'assurance de notre considération distinguée.

(*Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme*)

---

[2] Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

MAIRIE DE BANIKOARA

REPUBLIQUE DU BENIN

+229 43 86 20 20
contact.banikoara@mairie.bj
www.banikoara.mairie.bj

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'Appel d'Offre Ouvert National n°56/009/MCB/SE/PRMP/SP-PRMP du 16 Décembre 2024

Objet : Travaux de sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 48 km, sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 37 km , Sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 47 km, sécurisation des espaces pastoraux sur 42 Km de couloirs de mobilité de bétail et 22 ha des aires de pâturages (Sampéto-Gassounongarou- Ankouamon, Sampéto-Mékrou, Angaradébou- Sissou-Sampéto, Banoubaga-Sissou), Sécurisation des espaces pastoraux sur 5 Km de couloirs de mobilité de bétail (Gougnirou- Gamaizongo-Sissianganrou-Tara Darou- Kparayérou-), Sécurisation des espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 58 ha des aires de pâturages (Bogodarè-Gbanin-Kparayérou; Gougonou-Marégarou-Sokouyérou-Kparayérou; Gbaninkrigou-Nimnorou; Kpéssaragbarou-Nimnorou; Aladji Imorou Garou-Goubaka; Gougonoumarégarou-Karakoutépèdou) et sécurisation des espaces pastoraux sur 48 Km de couloirs de mobilité de bétail (Yinyimpogou- Gouninkourou, Yinyimpogou-Yambourokorou- Kèri kourou, Bakawonigourou-Bassèré- Banoubaga-Angaradébou, Angaradébou-Yambourokorou-Térampo, Yinyimpogou-Tèrampo- Mékrou, Ganoussirou-Djindjinguia, Ganoussirou-Djindjinguia, Gantèrè-Kèrikourou)

Source de financement : FADEC COSO

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 2048

Commencé le 7 Février 2025
Achevé le 7 Février 2025

Février 2025

MAIRIE DE BANIKOARA
REPUBLIQUE DU BENIN

+229 43 86 20 20
contact.banikoara@mairie.bj
www.banikoara.mairie.bj

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Appel d'Offre Ouvert National n°56/009/MCB/SE/PRMP/SP-PRMP du 16 Décembre 2024 relatif aux Travaux de sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 48 km, sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 37 km , Sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 47 km, sécurisation des espaces pastoraux sur 42 Km de couloirs de mobilité de bétail et 22 ha des aires de pâturages (Sampéto-Gassounongarou- Ankouamon, Sampéto-Mékrou, Angaradébou- Sissou-Sampéto, Banoubaga-Sissou), Sécurisation des espaces pastoraux sur 5 Km de couloirs de mobilité de bétail (Gougnirou- Gamaizongo-Sissianganrou-Tara Darou- Kparayérou-), Sécurisation des espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 58 ha des aires de pâturages (Bogodarè-Gbanin-Kparayérou; Gougonou-Marégarou-Sokouyérou-Kparayérou; Gbaninkrigou-Nimnorou; Kpéssaragbarou- Nimnorou; Aladji Imorou Garou-Goubaka; Gougonoumarégarou-Karakoutépèdou) et sécurisation des espaces pastoraux sur 48 Km de couloirs de mobilité de bétail (Yinyimpogou- Gouninkourou, Yinyimpogou-Yambourokorou- Kèri kourou, Bakawonigourou-Bassèré- Banoubaga-Angaradébou, Angaradébou- Yambourokorou-Térampo, Yinyimpogou-Tèrampo- Mékrou, Ganoussirou-Djindjinguia, Ganoussirou- Djindjinguia, Gantèrè-Kèrikourou)

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert National

L'an deux mille vingt-quatre et le Vendredi 7 Février à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de bâtiment annexe « Etat civil et population », de la Mairie de Banikoara, la Commission ou le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le **journal LA NATION N°8657 du 14 Janvier 2025, le Journal des Marchés Publics (Portail Web) du 26 Décembre 2024 et le Portail Web des Marchés Publics du 16 Décembre 2024**. La date limite de remise des offres était fixée au 7 Février 2025 à 10 heures précises heures locales(GMT+1)

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°036/MFE/DC/DNCMP/DDCMP-A/SA du 28 Novembre 2024
Conformément à la note de service N° 56/076/MCB/SE/PRMP/SP-PRMP/2024 du 17 Décembre 2024, la Commission est composée ainsi qu'il suit

- ✓ ADAMOU Abdel Matinau, PRMP, **Président** ;
- ✓ DOHOU Félixiano Claude, DADE, **Rapporteur**
- ✓ ADAM Soualioun, DAAF, **Membre**
- ✓ YERO Moussa, Conseiller Commiunal, **Membre**
- ✓ TOKO N'DOURO Alou, Deuxième Adjoint au Maire, **Membre**
- ✓ AKPO Paterne Oscar, Juriste, **Membre**

Etait présent, Monsieur ALIOU Mouhamadou, représentant du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics.
Les travaux sont répartis en deux (02) lots comme suit :

N° de lot	Désignation du lot
Lot1	Travaux de sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 48 km, sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 37 km et Sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 47 km
Lot2	Travaux de sécurisation des espaces pastoraux sur 42 Km de couloirs de mobilité de bétail et 22 ha des aires de pâturages (Sampéto-Gassounongarou-Ankouamon, Sampéto-Mékrou, Angaradébou- Sissou-Sampéto, Banoubaga-Sissou), Sécurisation des espaces pastoraux sur 5 Km de couloirs de mobilité de bétail (Gougnirou- Gamaizongo-Sissianganrou-Tara Darou- Kparayérou-), Sécurisation des espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 58 ha des aires de pâturages (Bogodarè-Gbanin-Kparayérou; Gougonou-Marégarou-Sokouyérou-Kparayérou; Gbaninkrigou-Nimnorou; Kpéssaragbarou-Nimnorou; Aladji Imorou Garou-Goubaka; Gougonoumarégarou-Karakoutépèdou) et sécurisation des espaces pastoraux sur 48 Km de couloirs de mobilité de bétail (Yinyimpogou- Gouninkourou, Yinyimpogou-Yambourokorou- Kèri kourou, Bakawonigourou-Bassèré- Banoubaga-Angaradébou, Angaradébou-Yambourokorou-Térampo, Yinyimpogou-Tèrampo- Mékrou, Ganoussirou-Djindjinguia, Ganoussirou- Djindjinguia, Gantèrè-Kèrikourou)

Aux date et heure limites de dépôt des offres, vingt – sept (27) *soumissionnaires* ont retiré le dossier , Sept (07) *soumissionnaires* ont déposé leurs plis pour le lot1, et cinq (05) *soumissionnaires* ont déposé leurs plis pour le lot2

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission ou du Comité d'Ouverture e
séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrée
de :

Travaux de sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de
pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 37 km , Sécurisation des esp
des couloirs de mobilité de bétail sur 47 km, sécurisation des espaces pastoraux sur 42 Km de couloirs
pâturages (Sampéto-Gassounongarou- Ankouamon, Sampéto-Mékrou, Angaradébou- Sissou-Sampét
espaces pastoraux sur 5 Km de couloirs de mobilité de bétail (Gougnirou- Gamaizongo-Sissianganrou-T
espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 58 ha des aires de pâturages (Bogodarè-
Sokouyérou-Kparayérou; Gbaninkrigou-Nimnorou; Kpéssaragbarou- Nimnorou; Aladji Imorou
Karakoutépèdou) et sécurisation des espaces pastoraux sur 48 Km de couloirs de mobilité de bétail (Y
Yambourokorou- Kèri kourou, Bakawonigourou-Bassèré- Banoubaga-Angaradébou, Angaradébou-
Tèrampo- Mékrou, Ganoussirou-Djindjinguia, Ganoussirou- Djindjinguia, Gantèrè

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur
01	TOHOUENDO GROUP Sarl	7/02/2025 à 8h02mn	OGOUCHINA Alexandre Tél. 01.44.28.70.54
02	BERHEC SERVICES	7/02/2025 à 8h 10mn	AYENA Bernice Tél. 01.45.28.30.49
03	LA BIBICH	7/02/2025 à 9h 00mn	ATTOKRO Modeste Tél.01.67.53.96.90
04	LE SYCOMORE	7/02/2025 à 9h 03mn	TOHOUN Zackiel Tél.01.95.66.72.74
05	Sté l'Afrique Royal au Rocher	7/02/2025 à 9h 06mn	SOHOUGAN Laurence Tél.01.96.93.26.31
06	NOMWELY	7/02/2025 à 9h56mn	ADAMOU Nourou Tél 01.97.57.21.48
07	GSS INTER	7/02/2025 à 10h12mn	BONI N. Wahab Tél.01.40.65.10.10

La Commission ou le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la receva

Examen de la recevabilkité des plis

Tableau de recevabilité des plis

Travaux de sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 37 km , Sécurisation des esp des couloirs de mobilité de bétail sur 47 km, sécurisation des espaces pastoraux sur 42 Km de couloirs pâturages (Sampéto-Gassounongarou- Ankouamon, Sampéto-Mékrou, Angaradébou- Sissou-Sampét espaces pastoraux sur 5 Km de couloirs de mobilité de bétail (Gougnirou- Gamaizongo-Sissianganrou-T espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 58 ha des aires de pâturages (Bogodarè- Sokouyérou-Kparayérou; Gbaninkrigou-Nimnorou; Kpéssaragbarou- Nimnorou; Aladji Imorou Karakoutépèdou) et sécurisation des espaces pastoraux sur 48 Km de couloirs de mobilité de bétail (Y Yambourokorou- Kèri kourou, Bakawonigourou-Bassèré- Banoubaga-Angaradébou, Angaradébou- Tèrampo- Mékrou, Ganoussirou-Djindjinguia, Ganoussirou- Djindjinguia, Gantèrè

- Tableau1

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	TOHOUENDO GROUP Sarl		BERHEC SERVICES		
		Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	A

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

- Tableau2

N°	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	Sté l'Aigle Royal au Rocher	NOM
		Lot1	Lot1
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		Accepté	Accepté

Conclusion

1. Plis parvenus hors délais : 01
2. Plis ne respectant le caractère anonymat des plis : NEANT
3. Plis ne respectant pas l'intégrité des plis : NEANT
4. Plis ne respectant pas la condition de retrait du DAC : NEANT
5. Nombre de plis ouverts : Dix *(10) répartis comme suit :*

- Lot 1 : six (06) plis
- Lot 2 : quatre (04) plis

Commentaire :

Conformément à l'article 69 alinéa 5 et 7 de la loi n°2020-26 du 29 Septembre 2020 portant code des ma
offres de « **GSS INTER » son**t irrecevable et sera retourné en l'état au soumissionnaire concerné.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitu
les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

Travaux de sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 37 km , Sécurisation des esp des couloirs de mobilité de bétail sur 47 km, sécurisation des espaces pastoraux sur 42 Km de couloirs pâturages (Sampéto-Gassounongarou- Ankouamon, Sampéto-Mékrou, Angaradébou- Sissou-Sampét espaces pastoraux sur 5 Km de couloirs de mobilité de bétail (Gougnirou- Gamaizongo-Sissianganrou-T espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 58 ha des aires de pâturages (Bogodarè- Sokouyérou-Kparayérou; Gbaninkrigou-Nimnorou; Kpéssaragbarou- Nimnorou; Aladji Imorou Karakoutépèdou) et sécurisation des espaces pastoraux sur 48 Km de couloirs de mobilité de bétail (Y Yambourokorou- Kèri kourou, Bakawonigourou-Bassèré- Banoubaga-Angaradébou, Angaradébou- Tèrampo- Mékrou, Ganoussirou-Djindjinguia, Ganoussirou- Djindjinguia, Gantèrè

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		TOHOUENDO GROUP Sarl		BERHEC SERVICES		LA BIBICH		LE SYCOM
		Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot1
1	Enveloppes marquées **« RETRAIT »** (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
2	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
3	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		TOHOUENDO GROUP Sarl		BERHEC SERVICES		LA BIBICH		SY
		Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	
4	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	
5	Présence de clé USB	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	
7	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	
8	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	
9	Montant TTC de l'offre	**119.999.978**	**101.760.002**	**141.600.000**	**118.000.000**	**143.642.940**	**117.075.739**	**14**
10	Montant HT de l'offre	**101.694.897**	**86.237.290**	**120.000.000**	**100.000.000**	**121.731.305**	**99.216.728**	**12**
11	Rabais	**NEANT**	**NEANT**	**NEANT**	**NEANT**	**NEANT**	**NEANT**	
11	Bordereau des Prix Unitaires daté,	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		TOHOUENDO GROUP Sarl		BERHEC SERVICES		LA BIBICH		LE SYCOM
		Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot
	signé et cacheté							
12	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fou
13	Sous-détail des prix daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fou
14	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	Fourni Déclaration	Fourni Déclaration	Fourni Déclaration	Fourni Déclaration	Fourni Déclaration	Fourni Déclaration	Fou Déclar
15	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fou

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		TOHOUENDO GROUP Sarl		BERHEC SERVICES		LA BIBICH		LE SYCOM
		Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot
16	Attestation de capacité financière	Fourni AFGC	Fourni AFGC	Fourni AFGC	Fourni AFGC	Fourni AFGC	Fourni AFGC	Four AFG
17	Etats financiers (2021, 2022, et 2023)	Fourni BO 2025	Fourni BO 2025	Fourni BO 2023	Fourni BO 2023	Fourni BO 2024	Fourni BO 2024	Four BO 2(
18	Attestation de non exclusion de la commande publique	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fo
19	Références techniques (Expériences)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Four
20	Liste du personnel affecté aux travaux daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
21	Liste du matériel affect é aux travaux daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
22	Méthode d'exécution ou de réalisation dat	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		TOHOUENDO GROUP Sarl		BERHEC SERVICES		LA BIBICH		LE SYCOM
		Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot
	é, signé et cacheté							
23	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	Fourni NSIA Assurance	Fourni NSIA Assurance	Fourni « AA »	Fourni « AA »	Fourni « AA »	Fourni « AA »	Fou « AA
24	Accord ou promesse d'accord du groupement **(acte notarié)**	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
25	Renseignement sur le candidat	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fo
26	Statuts (le cas échéant)	Fourni	Fourni	NA	NA	NA	NA	NA
27	Formulaire des Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fo

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		TOHOUENDO GROUP Sarl		BERHEC SERVICES		LA BIBICH		LE SYCOM
		Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot
28	Formulaire de Situation financière	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
29	Formulaire de Chiffre d'affaires moyen	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
30	Formulaire de Capacité de financement	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
31	Formulaire de Marché travaux en cours (MTC)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
32	Plan de charge	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
33	Déclaration de l'autorité contractante	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
34	Registre de commerce	Fournit	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
35	Attestation IFU	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
36	Attestation fiscale	Non Fourni	Non Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
37	Attestation CNSS	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four
38	Attestation de non faillite	Non Fourni	Non Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fo
39	RIB	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Four

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		TOHOUENDO GROUP Sarl		BERHEC SERVICES		LA BIBICH		LE SYCOM
		Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot
40	**Programme des travaux**							
41-1	Programme de mobilisation et de construction daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fou
41-2	Calendrier de mobilisation daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fou
41-3	Calendrier de construction daté, signé et cacheté	Fourni 4 Mois	Fourni 4 Mois	Fourni 4 Mois	Fourni 4 Mois	Fourni 3 Mois	Fourni 3 Mois	Fou 4 Mo
41-4	Organisation des travaux sur site daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fou
42	Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fou

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		TOHOUENDO GROUP Sarl		BERHEC SERVICES		LA BIBICH		LE SYCOM
		Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot
	informations météorologiques ou agros météorologiques							
43	Cahier des clauses techniques et Plan	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fourni	Non Fourni	Fou
44	Cahier des clauses Administratives Générales	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fourni	Non Fourni	Non F
45	Cahier des clauses Administratives particulières	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fourni	Non Fourni	Fou
46	Cahier des clauses Administratives Environnementales et sociales	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fourni	Non Fourni	Fou

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires .....RAS.....
- des membres du ou de la COE .....RAS.....
- des membres de l'organe de contrôle .....RAS.....

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 34 mn heures locales (GMT+1)

Fait à Banikoara, le 7 Février 2025

Président

ADAMOU Abdel Matinau
PRMP

Membres

BATASSOU Songo Alassane
Rpt DAAF

YERO Moussa,
Conseiller Commiunal,

AKPO Paterne Oscar
Juriste

Rapp

DOHOU Fé
DA

TOKO N'D
Deuxième A

MOUHAM
Rpt

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Ami à Manifestation d'Intérêt International (AMII) N° 032/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 17 décembre 2024 relatif au Recrutement de prestataires pour assurer le Conseil agricole au profit des pisciculteurs et des aviculteurs (Lots 1 et 2) - (Accord cadre à contrats subséquents sur 03 années)

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert International

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi sept janvier à partir de onze heures six minutes, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA-OALM) à Abomey-Calavi, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Cet Ami à Manifestation d'Intérêt International a fait l'objet d'une publication :

- dans le journal des marchés publics, parution N° 432 du 19 décembre 2024.
- dans le journal de service public, La NATION, parution N° 8645 du 23 décembre 2024 ;
- sur le SIGMAP le 24 décembre 2024 ;
- sur le site de l'UEMOA, le 20 novembre 2024 et
- sur le site de Dg Market, le 17 décembre 2024

Il a été inscrit au Plan de passation des Marchés Publics version 5 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 octobre 2024 sous le numéro PI_DRC_98088. La date limite de remise des offres était fixée au mardi 07 janvier 2025 à 10 heures 00 minute.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics suivant la fiche d'étude N° 866//DNCMP/CEA/DCMP-MIC/DCMP-MESFTP/2024 du 06/12/2024 et le BE N° 3472/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 12/12/2024.

La note de service N° ATDA-7/2025D/55/ ATDA-OALM/DG/SA_PRMP/SA du 06/01/2025 a mis en place la COE pour les travaux.
Ont pris part cette séance d'ouverture des plis, les personnes dont les noms suivent :

- Président : ALAVO Juste, Assistant Personne Responsable des Marchés Publics ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
DRC/ATDA – OALM	EGANHOUI Constant	Représentant Directeur de Renforcement des Capacités	**Avec voix délibérative**
DP/ATDA – OALM	DJANTA M. K. Arnaud	Représentant Directeur des Programmes	**Avec voix délibérative**

Était aussi présent à cette séance d'ouverture des plis, le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ATDA-OALM.

La Direction de l'Administration et des Finances (DAF) n'était pas représentée à la séance.

Les prestations sont réparties en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Recrutement d'un prestataire **(ONG)** pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé au profit des exploitations aquacoles en accord cadre à contrats subséquents sur trois années

- **Lot 2** : Recrutement d'un prestataire **(ONG)** pour assurer le conseil agricole aux aviculteurs (modernes et poulets de chair) en accord cadre à contrats subséquents sur trois années

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les onze (11) candidats ayant retiré le dossier d'appel à concurrence, huit (08) ont déposé leurs plis répartis ainsi qu'il suit :

Lots	1	2
Soumissions	06	06

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	**Soumissionnaires**	**Date et heure de dépôt**	**Identité et contact du porteur**	**Pays d'origine**	**Observations**
01	CIRAPIP ONG Tél : 01 97 50 52 03 sossa.fidele@yahoo.fr	07/01/2025 08 h 30 mn	BIDA Ariel Tél : 62 65 80 65	Bénin	Lots 1 et 2
02	CERPADEC ONG Tél : 01 97 49 45 19 cerpadec@gmail.com	07/01/2025 08 h 33 mn	TODOUKPO G ; Anicet Tél : 01 47 21 60 91	Bénin	Lots 1 et 2
03	GRADEL-ONG Tél : 01 95 81 39 17 ongradel@gmail.com	07/01/2025 08 h 42 mn	GBAGUIDI Alphonse Tél : 01 40 66 01 21	Bénin	Lots 1 et 2
04	Groupement AQUADED-GEL SUD-APDRA Tél : 01 67 51 51 74 sossa.fidele@yahoo.fr	07/01/2025 09 h 18mn	HOUNDJI Alexis Tél : 01 96 57 44 79	Bénin	Lot 1
05	ASPAIF-ONG Tél : 01 97 58 67 21 aspaifform2000@yahoo.fr	07/01/2025 09 h 25 mn	ADENSI Alvareau Tél : 01 66 93 62 36	Bénin	Lots 1 et 2
06	Groupement ELEVEURS SANS FRONTIERE BENIN / ONG AFRIS Tél : 01 95 84 93 71 gabrielanagonouvi.esfb@yahoo.com	07/01/2025 09 h 31 mn	SOSSOU Daniel Tél : 01 96 78 83 58	Bénin	Lot 2
07	CONSORTIUM COSINUS-IPEB Tél : 01 97 98 86 88 Contact@ipzeb.bj	07/01/2025 09 h 46 mn	DESSOUASSI Lucas Tél : 01 64 81 19 19	Bénin	Lot 1
08	ONG CPADES Tél : 01 95 40 59 29 Cpades2001@yahoo.fr	07/01/2025 09 h 57 mn	ADJAGBE Y. Ambroise Tél : 01 97 83 11 55	Bénin	Lot 2

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

RECEVABILITE DES PLIS

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires							
		1	2	3	4	5	6	7	8
		CIRAPIP ONG	CERPADEC ONG	GRADEL-ONG	Groupement AQUADED-GEL SUD-APDRA	ASPAIF-ONG	Groupement ELEVEURS SANS FRONTIERE BENIN / ONG AFRIS	CONSORTIUM COSINUS-IPEB	ONG CPADES
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

Tous les plis sont recevables pour l'ouverture. Ainsi, pour l'ouverture des offres, il y a eu six (06) plis pour le lot 1 et six (06) plis pour le lot 2.

OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre.

Tous les plis ouverts comportent, chacun, l'offre originale en version papier, l'offre copie en version papier et la clé USB.

Les listes de présence et les résultats de la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles de chaque offre, consignés dans un tableau, selon chaque lot, sont annexés au présent procès-verbal d'ouverture des plis.

Les offres originales ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de la Commission d'Ouverture et d'évaluation des offres.

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- ✓ **des soumissionnaires :**

Néant

- ✓ **des membres de la COE :**

Néant

✓ **du membre de l'organe de contrôle :**

Néant

Le Président a clôturé la séance à douze heures dix-neuf minutes.

Fait à Abomey-Calavi, le 07 janvier 2025

Le Président

Juste ALAVO
Représentant PRMP/ATDA-OALM

Les membres

Constant EGANHOUI
Représentant DRC/ATDA-OALM

Arnaud M. K. DJANTA
Représentant DP /ATDA-OALM

L'organe de contrôle

Vincent O. ACHAGBE
C//CCMP /ATDA-OALM

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 10 87
21 30 04 10
Site Web : www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA – OALM)
01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

FICHE D'OUVERTURE

Avis à Manifestation d'Intérêt International (AMII) N°032/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 17 décembre 2024 relatif au recrutement de prestataires pour assurer le conseil agricole au profit des pisciculteurs et des aviculteurs (lots 1 et 2) (Accord cadre à contrat subséquents sur 03 années).

Date : 07 décembre 2025.
Lieu : salle de conférence de la Direction Générale de ATDA 7.

Heure de début : 11 h 06 mn

Heure de fin : 12 h 19 mn

LOT 1

N	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7
1.	Date de dépôt	07/01/2025	07/01/2025	07/01/2025	07/01/2025	07/01/2025		07/01/2025
2.	Heure de dépôt	08 h 30 mn	08 h 33 mn	08 h 42 mn	09 h 18 mn	09 h 25 mn		09 h 46 mn
3.	Nom du soumissionnaire	CIRAPIP ONG	CERPADEC ONG	GRADEL ONG	Groupement AQUARED GEL SUD APDRA	ASPAIF ONG		CONSURTUM COSINUS CONSEIL IPEB
4.	Original en version papier	F	F	F	F	F		F
5.	Copie en version papier	F	F	F	F	F		F
6.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F		F

N	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F		F
8.	Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F	F	F		F
9.	Confirmation écrite	F	NF	NF	F	NF		F
10.	Registre de commerce	F	F	F	F	F		F
11.	Expériences (anciennes structures)	F	F	F	F	F		F
12.	Personnel d'encadrement	NF	NF	NF	NF	NF		NF
13.	Organisation technique et managériale	F	F	F	F	F		F
14.	Liste du personnel	F	F	F	F	F		F
15.	Accord de groupement	NF	NF	NF	F	NF		F

NF : Non Fourni ; F : Fourni

Les membres de la commission

(Assistant PRMP ALAVO Jusk)

Agnès MEHOBA C/SFOPE

Arnaud DJANTH Rept CPA

ACHIAGBE C.D. Vincent C/CCMP.

Les soumissionnaires

Aziz BIBA CIRAPIP ONG

Alphonse GBADOUSSI (GRADEL ONG)

Amicet TOSSOU CERPADEC ONG

Alexis HOUNDJI CP Agriculture AguaDeD ONG

OKPEICHE Idon CCC IPEB.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 10 87
21 30 04 10
Site Web : www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA – OALM)
01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

FICHE D'OUVERTURE

Avis à Manifestation d'Intérêt International (AMII) N°032/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 17 décembre 2024 relatif au recrutement de prestataires pour assurer le conseil agricole au profit des pisciculteurs et des aviculteurs (lots 1 et 2) (Accord cadre à contrat subséquents sur 03 années).

Date : 07 décembre 2025.
Lieu : salle de conférence de la Direction Générale de ATDA 7.

Heure de début : 11 h 06 mn

Heure de fin : 12 h 19 mn

LOT 2

N	Eléments à vérifier	Soumissionnaires							
		N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8
16.	Date de dépôt	07/01/2025	07/01/2025	07/01/2025		07/01/2025	07/01/2025		07/01/2025
17.	Heure de dépôt	08 h 30 mn	08 h 33 mn	08 h 42 mn		09 h 25 mn	09 h 31 mn		09 h 57 mn
18.	Nom du soumissionnaire	CIRAPIP ONG	CERPADEC ONG	GRADEL ONG		ASPAIF ONG	Groupement ELEVEURS SANS FRONTIERE - AFRIS		ONG CPADES
19.	Original en version papier	F	F	F		F	F		F
20.	Copie en version papier	F	F	F		F	F		F
21.	Présence de clé USB	F	F	F		F	F		F

N	Eléments à vérifier	Soumissionnaires							
		N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8
22.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F		F	F		F
23.	Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F		F	F		F
24.	Confirmation écrite	F	NF	NF		NF	F		NF
25.	Registre de commerce / Statut et Agrément	F	F	F		F	F		F
26.	Expériences (anciennes structures)	F	F	F		F	F		F
27.	Personnel d'encadrement	NF	NF	NF		NF	NF		NF
28.	Organisation technique et managériale	F	F	F		F	F		F
29.	Liste du personnel	F	F	F		F	F		F
30.	Accord de groupement	NF	NF	NF		NF	F		NF

NF : Non Fourni ; F : Fourni

Les membres de la commission

Les soumissionnaires

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 2 2 9 21 30 10 87/21 30 04 10
Site Web : www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA – OALM)
01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

Avis à Manifestation d'Intérêt International (AMII) N°032/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 17 décembre 2024 relatif au recrutement de prestataires pour assurer le conseil agricole au profit des pisciculteurs et des aviculteurs (lots 1 et 2) (Accord cadre à contrat subséquents sur 03 années).

Séance d'ouverture des plis

Liste de présence de l'administration

Date : 07 janvier 2025 **Lieu** : Salle de conférence de la Direction Générale de l'ATDA-OALM

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	ALAVO Juste	PRMP	Assistant PRMP	01 97 12 13 36	
02	DJANTA MK Arnaud	DP	Rept CPA	01 96 66 61 15	
03	MEHOBA Agnès	DRCA	C/SFOPE	01 97 84 66 59	
04	ACHAGBE e.o. Vincent	C/CCMP	–	01 97 38 82 80	
05					
06					
07					
08					

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 2 2 9 21 30 10 87/21 30 04 10
Site Web : www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA – OALM)
01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

Avis à Manifestation d'Intérêt International (AMII) N°032/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 17 décembre 2024 relatif au recrutement de prestataires pour assurer le conseil agricole au profit des pisciculteurs et des aviculteurs (lots 1 et 2) (Accord cadre à contrat subséquents sur 03 années).

Séance d'ouverture des plis

Liste de présence des soumissionnaires

Date : 07 janvier 2025 **Lieu** : Salle de conférence de la Direction Générale de l'ATDA-OALM

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	BIDA Ancel	CIRADIP ONG	DT	62658165	
02	GBAGUIDI Alphonse	ONG GRADEL	Chargé Opérations	40660121	
03	OKPETCHE Ivon	Cabinet Consultation IPEB	Technicien	01 61835055	
04	ASSOWTO Elie	ONG CPADES		62-69-06-20	
05	ADJAGBE Y Ambroise	ONG CPADES	Comptable	019.783 1155	
06	HOUNDJI Alexis	ONG AquaDeD	CP Aquaculture	96574479	
07	TOKO Arafat	ONG AquaDeD	Stagiaire	01664 70887	
08	TODONKPO Amicet	CERPADEC ONG	CP	01472160 91	
09					

OFFICE NATIONAL D'IMPRIMERIE ET DE PRESSE

(ONIP)

MARCHE DE FOURNITURE

ADDITIF AU PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

REFERENCE : Appel d'offres n°F_DI_88773 du 08/07/2024 relatif à l'achat de divers papiers d'imprimerie au profit de l'ONIP (accord-cadre biennal à bons de commande annuels) – Addendum 1 du 29/07/2024 et addendum 2 du 13/08/2024

Date d'ouverture des offres : 28 août 2024

Source de financement : *Budget Autonome de l'ONIP*

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : *60*

Commencé le *07/02/2025*

Achevé le *07/02/2025*

Additif au procès–verbal d'ouverture des offres

Objet : Rectification d'une erreur matérielle concernant les heures de dépôt des plis.

Constat :

Suite au recours du groupement « PROBAT » dans le cadre de la procédure de l'appel d'offres n°F_DI_88773 du 08/07/2024 relatif à l'achat de divers papiers d'imprimerie au profit de l'ONIP (accord-cadre biennal à bons de commande annuels) – Addendum 1 du 29/07/2024 et addendum 2 du 13/08/2024, il a été constaté dans le procès-verbal d'ouverture des offres, une erreur matérielle concernant les heures de dépôt des plis de certains soumissionnaires.

Rectification :

Au niveau du tableau de la page 3 du PV d'ouverture des offres, les heures de dépôt des plis des soumissionnaires suivants sont rectifiées comme suit :

Lire :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
10	ETS LES IMPRESSIONS IGB	28/08/2024 à 9h 22	AICLOUNON Vincent Tél : 96 78 33 53	BÉNIN	Lot 3
11	GROUPEMENT MIKEM ICEBERG	28/08/2024 à 9h 28	WONGLA Oswaldo Tél : 66 82 07 82	BÉNIN	Lot 1
12	SOCIETE DES PAPIERS ET FOURNITURES SARL	28/08/2024 à 9h 52	GNONLONFOUN Durand Tél : 90 95 05 07	BÉNIN	Lot 1
13	LAPEV SARL	28/08/2024 à 9h 53	ZOSSOUNGBO Mardochée Tél : 61 43 00 60	BÉNIN	Lot 1
14	LAPEV SARL	28/08/2024 à 9h 53	ZOSSOUNGBO Mardochée Tél : 61 43 00 60	BÉNIN	Lot 2

Au lieu de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
10	ETS LES IMPRESSIONS IGB	28/08/2024 à 8h 22	AICLOUNON Vincent Tél : 96 78 33 53	BÉNIN	Lot 3
11	GROUPEMENT MIKEM ICEBERG	28/08/2024 à 8h 28	WONGLA Oswaldo Tél : 66 82 07 82	BÉNIN	Lot 1
12	SOCIETE DES PAPIERS ET FOURNITURES SARL	28/08/2024 à 8h 52	GNONLONFOUN Durand Tél : 90 95 05 07	BÉNIN	Lot 1
13	LAPEV SARL	28/08/2024 à 8h 53	ZOSSOUNGBO Mardochée Tél : 61 43 00 60	BÉNIN	Lot 1
14	LAPEV SARL	28/08/2024 à 8h 53	ZOSSOUNGBO Mardochée Tél : 61 43 00 60	BÉNIN	Lot 2

Cette erreur matérielle est due à une erreur de frappe lors de la séance d'ouverture des plis. La rectification apportée par le présent additif n'a aucune incidence sur la validité des offres reçues, ni sur le déroulement de la procédure d'appel d'offres.

Le présent additif sera annexé au procès-verbal d'ouverture des offres et en fera partie intégrante.

Fait à Cotonou, le 07 février 2025

Le Président

TINDO Togninou Marc
PRMP

Le Rapporteur

LOKO Sylvie
C/SPRMP

Les membres

TCHOGBO Eric
C/SSIAL

ADEOCHOUN Félix
C/SFC

KOUMASSI Coffi
DI pi

ASIN AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National
n°081/2024/ASIN/DG/DPSID/PRMP/SPRMP du 09/12/2024

Objet : Acquisition de serveurs, logiciels services pour la refonte et résilience des infrastructures AD MESSAGERIE, SCCM, GED GEC, SAE SUCCESS, exploitées par l'ASIN phase 1 (Relance)

Source de financement : Budget National

Gestion : Exercice 2024

Imputation budgétaire : 035 111002001 23085201001000000 1 0731 6413

Commencé le 13/01/2025

Achevé le 13/01/2025

Janvier 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National n°*081/2024/ASIN/DG/PRMP/SPRMP du 09/12/2024* relative à l'acquisition de serveurs, logiciels services pour la refonte et résilience des infrastructures AD MESSAGERIE, SCCM, GED GEC, SAE SUCCESS, exploitées par l'ASIN phase 1 (Relance).

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAO).

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 13 janvier à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'ASIN sise au 5ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication au journal La NATION n°8635 du lundi 09 décembre 2024, au journal des marchés publics n°429 du 09 décembre 2024 et sur la plateforme SIGMaP le 09 décembre 2024. La date limite de remise des offres était fixée pour le 13 janvier 2024 à 10 heures.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) suivant le procès-verbal N°193-12/CCMP/ASIN/S-CCMP du 03/12/2024.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°01/2025/ASIN/DG/DPSID/PRMP du 08 janvier 2025 :

- Présidente : Frédéric NICOUE, Représentant PRMP
- Rapporteur : Girès ZINSOU, Chef du Projet
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ASIN	Bonnaventure DJEHOUINNI	SPM	***avec voix délibérative***
ASIN	Bruno GBAGUIDI	Rept/DAF	***avec voix délibérative***
ASIN	Joachim MADOHONAN	C/CCMP	***sans voix délibérative***

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les trente-cinq (35) candidats qui ont retiré le dossier, cinq (5) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations.
01	GL CORPORATION	13 janvier 2024 à 08 h 00 mn	AHOSSI Gaël Maurice Tél : 01 61 38 00 35	BENIN	R.A.S
02	MAPCOM TECHNOLOGIES	13 janvier 2024 à à 08 h 59 mn	BODJRENOU Abigaël Tél : 01 54 34 32 44	BENIN	R.A.S
03	QUANTUM TECHNOLOGY	13 janvier 2024 à 09 h 10 mn	AMADOU Mathurin Tél : 01 51 36 36 36	BENIN	R.A.S
04	GROUPEMENT CYBAS	13 janvier 2024 à 09 h 40 mn	TOBOSSI Fabrice Tél : 01 96 03 74 25	BENIN	R.A.S
05	COMTEL	13 janvier 2024 à 09 h 50 mn	D JANGBO Tél : 01 94 05 44 23	BENIN	R.A.S

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES				
		1	2	3	4	5
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (***le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli***)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaire / Eléments à vérifier	N° 1	N°2	N°3	N°4	N°5
	Nom	GL CORPORATION	MAPCOM TECHNOLOGIES	QUANTUM TECHNOLOGY	GROOUPEMENT CYBAS	COMTEL
	Date	13/01/2024	13/01/2024	13/01/2024	13/01/2024	13/01/2024
	Heure	08 h 00	08 h 59	09 h 10	09 h 40	09 h 40
	Pays	Bénin	Bénin	Bénin	Bénin	Bénin
1.	Clé USB	F	F	F	F	F
2.	Présence de l'offre scannée sur la clé USB	oui	oui	oui	oui	oui
3.	Lettre de soumission	F	F	F	F	F
4.	Montant HT de l'offre	125 000 000	139 698 670	-	128 402 700	-
5.	Montant TTC de l'offre	-	164 844 431	163 988 213	151 515 186	217 164 413
6.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
7.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F
8.	Bordereau des prix des fournitures	F	F	F	F	F
9.	Bordereaux des prix et calendrier de réalisation et services connexes	F	F	F	F	F
10.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie.	F	F	F	F	F
11.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre	F	F	NA	F	F
12.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique.	F	F	F	F	F
13.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA	NA	NA	F	NA
14.	Une description technique du produit	F	F	F	F	F
15.	Fiches techniques des équipements actifs délivrées par le fabricant	F	F	F	F	F
16.	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission	F	F	F	F	F

N°	Soumissionnaire / Eléments à vérifier	N° 1	N°2	N°3	N°4	N°5
17.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F	F	F	F
18.	Une autorisation du fabricant grossiste ou une autorisation de distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant grossiste/concessionnaire concerné	F	F	F	F	F
19.	Un document attestant le service après vente	F	F	F	F	F
20.	Liste des prestations similaires accompagnée des preuves	NA	F	F	F	F
21.	Etats financiers	F	F	F	F	F
22.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F
23.	Attestation d'assurance risque professionnel	F	NA	F	NA	F
24.	RCCM	F	F	F	F	F
25.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F
26.	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	F	F	F	F	F
27.	Attestation fiscale	F	F	F	F	F
28.	Attestation CNSS	F	F	F	F	F
29.	Attestation de non-faillite	F	F	F	F	F
30.	Relevé d'Identité Bancaire	F	F	F	F	F
31.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F	F	F
32.	Formulaire de renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F
33.	Formulaire ANT-2	F	F	F	F	F

Légende : ***F : Fourni ; NF : Non Fourni ; N/A : Non Applicable***

En outre, la vérification de la présence des pièces n'a donné lieu à aucune observation :

- des soumissionnaires : Néant
- des membres du COE : Néant
- du membre de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 25 mn.

Fait à Cotonou, le 13 janvier 2024

Le Président

Frédéric NICOUE

Le Rapporteur

Girès ZINSOU

Membres

Bonnaventure DJEHOUINNI

Bruno GBAGUIDI

L'organe de contrôle

Joachim MADOHONAN

ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
00229 21 31 10 13
contact@asin.bj

AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE (ASIN)

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES

DP N° 072/2024/ASIN/DG/DPSN/PRMP/SPRMP du 30/10/2024

Objet de la demande de propositions :

Recrutement d'un cabinet de contrôle et coordination des activités d'installations des salles numériques dans les établissements secondaires.

Janvier 2025

Procès–verbal d'ouverture des propositions financières

Objet : Demande de propositions n° 072/2024/ASIN/DG/DPSN/PRMP/SPRMP du 30 octobre 2024 relative au Recrutement d'un cabinet de contrôle et coordination des activités d'installations des salles numériques dans les établissements secondaires.

Méthode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût

L'an deux mil-vingt-cinq et le vendredi dix-sept (17) janvier à 15 heures, dans la grande salle de réunion de la Direction Générale de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), la commission d'ouverture et d'évaluation (COE) a procédé à l'ouverture des propositions financières relatives au marché cité en objet.

Cette ouverture des propositions financières fait suite à l'évaluation des propositions techniques des soumissionnaires pour la demande de proposition n°072/2024/ASIN/DG/DPSN/PRMP/SPRMP du 30/10/2024 relative au recrutement d'un cabinet de contrôle et coordination des activités d'installations des salles numériques dans les établissements secondaires.

Ont pris part aux travaux conformément à la note de service n°194/2024/ASIN/DG/DP-IN/PRMP/SPRMP du 29 novembre 2024 :

- **Présidente** Victoire KPANOU, Représentant PRMP/ASIN ;
- **Rapporteur** : Camel KOSSI, Chef projet
- **Membres** :

Administration	**Nom et Prénom (s)**	**Qualité**	**Observations [préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]**
ASIN	Bruno GBAGUIDI	Rept/DAF	Avec voix délibérative
ASIN	Grâce FAGLA AYENODE	SPM	Avec voix délibérative
ASIN	Sofiath ODA	Repte CCMP	Sans voix délibérative

Après avoir ouvert la séance, la présidente de la COE a rappelé les noms des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise dans la demande de propositions. Les propositions financières desdits soumissionnaires lues publiquement se présentent dans le tableau comme ci-après :

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		Pli N°01	Pli N°02
1	NOM DU SOUMISSIONNAIRE	**BETAE-GC**	**DIGITAL GROUP SARL**
4	Pays d'origine	Benin	Bénin
5	Présentation de la proposition financière (originale et copie)	oui	oui
6	Clé USB	F	F
7	Version scannée de la proposition financière sur la Clé USB en format PDF	oui	oui
8	Lettre de soumission de la proposition financière	F	F
10	Montant toutes taxes comprises de la Proposition financière	57 536 800	70 798 820
11	État récapitulatif des coûts	F	F
12	Ventilation des coûts par activité	F	F
13	Ventilation des rémunérations	F	F
14	Frais remboursables/autres coûts	F	F
Observations		RAS	RAS

En outre, l'ouverture a donné lieu aux observations suivantes :
- des soumissionnaires : aucune observation
- des membres du COE : néant
- du membre de l'organe de contrôle : néant

La Présidente de la commission a clôturé la séance à 15 heures 40 minutes.

Ont signé :

Présidente
Victoire KPANOU

Rapporteur
Camel KOSSI

Membres

Grâce FAGLA AYENODE

Bruno GBAGUIDI

L'organe de contrôle

Sofiath ODA

MAIRIE DE COTONOU

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES
DAO N°037/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 30-12-2024

N° 05 /MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 11 / 02 /2025

ACCORD-CADRE TRIENNAL A BONS DE COMMANDE POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE CHARGE D'ASSURER LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE DES ECOLES MATERNELLES, PRIMAIRES ET ARRONDISSEMENTS DE LA COMMUNE DE COTONOU

APPEL D'OFFRES N°	:	**F_DAAF_89776**
SOURCE DE FINANCEMENT	:	**FONDS PROPRES**
GESTION	:	**2024**
IMPUTATION BUDGETAIRE	:	**62156**
COMMENCE LE	:	**11/02/2025**
ACHEVE LE	:	**11/02/2025**

FEVRIER 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : DAO N°037/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 30-12-2024 relatif à l'accord-cadre triennal à bons de commande pour la sélection d'un prestataire chargé d'assurer la sécurité et le gardiennage des écoles maternelles, primaires et arrondissements de LA COMMUNE DE Cotonou

Mode de passation : Appel d'Offres International (AOI)

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi onze février à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication par insertion au JOURNAL DES MARCHES PUBLICS N°437 du 02/01/2025 et sur DG Market le 02 janvier 2025. La date limite de remise des offres était fixée au mardi 11 février 2025 à 10 heures.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics du Littoral suivant le procès-verbal N°3699/MEF/DNCMP/DSIAS/SP du 30 décembre 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°147/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 07/02/2025 et à l'invitation N°145/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 07/02/2025 adressée à l'organe de contrôle :

- Représentante de la Présidente: **Amaria TALON,** CSP-PRMP
- Rapporteur : **Syl-Marial BEHANZIN**
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	**Edmé Guy MEVO**	Représentant DAAF	Avec voix délibérative
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)	**Gontran SANNY**	Représentant CCMP	Sans voix délibérative

Les services sont en **trois (03) lots.**

Aux date et heure limites de dépôt des offres, **trois (03)** soumissionnaires ont retiré le dossier et **deux (02)** ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la représentante de la Présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N	Soumissionnaire	Lot	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs.
1	UNITED SECURITY SERVICES BENIN	2	11/02/2025 à 08H50 mn	GBEGNONVI Didier	Bénin	
2	IDEAL EXPERT SECURITE	1	11/02/2025 à 09H30	GODONOU C Luc	Bénin	

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

Lot 1 : sécurité des écoliers lors des traversées de voie à l'arrivée et à la sortie des écoles

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	IDEAL EXPERT SECURITE
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	**OUI**
2	Respect du caractère anonymat des plis	**OUI**
3	Respect de l'intégrité des plis	**NON**
4	Respect de la condition de retrait du DAC	**OUI**
5	Respect du lieu de dépôt	**OUI**
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**REJETE**

- Renseigner le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

Lot 2 : sécurisation et gardiennage de jour comme de nuit de vingt (20) arrondissements et directions externes de la Mairie de Cotonou

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	UNITED SECURITY SERVICES BENIN
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	**OUI**
2	Respect du caractère anonymat des plis	**OUI**
3	Respect de l'intégrité des plis	**NON**
4	Respect de la condition de retrait du DAC	**OUI**
5	Respect du lieu de dépôt	**OUI**
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**REJETE**

- Renseigner le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

Conformément aux dispositions des IC 22.2 des DPAO et de la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en république du Bénin, les plis des soumissionnaires ont été rejetés pour les motifs suivants :

- **UNITED SECURITY SERVICES BENIN** :

Défaut de la référence SIGMAP sur l'enveloppe extérieure

- **IDEAL EXPERT SECURITE** :
- Défaut de la référence SIGMAP sur l'enveloppe extérieure

81

Conformément aux dispositions des IC 22.2 des DPAO et de la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 les plis de ces soumissionnaires ont été rejetés.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

La représentante de la Présidente a clôturé la séance à 12 heures 48 minutes

Fait à Cotonou, le 11 février 2025

Les membres du COE

Rapporteur

Sylf-Ramdal BEHANZIN

CSP- PRMP

Marie TALON

Rept DAAF

E. Guy MEVO

L'organe de contrôle

Représentant CORCOP

Gontran SANNEY

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
DEPARTEMENT DES COLLINES

REPUBLIQUE DU BENIN

MAIRIE DE OUESSE
BP : 01 Tel : 96 91 74 81
97 04 94 16
mairieouesse@gmail.com

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

*Avis d'appel d'offres n° **5i/ 21 /CO/PRMP-RST/SP-MP/2024 du 27/12/2024***

Objet du dossier d'appel d'offres :

Travaux de Construction de caniveau sur l'axe ancienne RNIE (maison AGANI Franck jusqu'au niveau de Caveca) dans l'arrondissement de Touï (lot1) ; sur les deux ailles gauche et droite sur l'axe carrefour (RN27-Danigbé) vers maison Chabi à Danigbé dans l'arrondissement de Ouéssè (lot2) ; Achèvement de caniveaux en moellons et rechargement de la voie « awounoudé-maison adjogno à N'gbéhouédo (voie SBEE) dans l'arrondissement de Odougba (lot 3) ; Réalisation de caniveaux quittant la maison de Boni Eugène pour aller vers le cimetière de l'église catholique dans l'arrondissement de Ikemon (lot4) ; Construction de caniveaux sur le tronçon carrefour CV Laminou vers CAVECA Gbémè-Kpassa dans l'arrondissement de Laminou (lot5) repartis en 5 lots dans la Commune de Ouessè.

Janvier 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n° 5i/ 21 /CO/PRMP-RST/SP-MP/2024 du 27/12/2024 relatif aux travaux de Construction de caniveau sur l'axe ancienne RNIE (maison AGANI Franck jusqu'au niveau de Caveca) dans l'arrondissement de Touï (lot1) ; sur les deux ailles gauche et droite sur l'axe carrefour (RN27- Danigbé) vers maison Chabi à Danigbé dans l'arrondissement de Ouéssè (lot2) ; Achèvement de caniveaux en moellons et rechargement de la voie « awounoudé-maison adjogno à N'gbéhouédo (voie SBEE) dans l'arrondissement de Odougba (lot 3) ; Réalisation de caniveaux quittant la maison de Boni Eugène pour aller vers le cimetière de l'église catholique dans l'arrondissement de Ikemon (lot4) ; Construction de caniveaux sur le tronçon carrefour CV Laminou vers CAVECA Gbémè-Kpassa dans l'arrondissement de Laminou (lot5) repartis en 5 lots dans la Commune de Ouessè.

Mode de passation : AOO publié le 27/12/2024

Délai d'exécution du marché : Quatre (04) mois pour les cinq (05) lots

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 20 Janvier à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la mairie de Ouessè BP : 01 Ouessè Téléphone + 229 01 96 91 74 81 / 01 97 04 94 16, la Commission **a procédé à l'ouverture des plis du 20/01/2025.**
Cette séance d'ouverture a été convoquée par la **lettre N°5i//17/MCO/SE/DAAF/PRMP/SA en date du 15 Janvier 2025.**

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal des marchés publics, dans le **journal LA NATION, LE JOURNAL DES MARCHES PUBLICS** et sur **SIGMaP**. La date limite de remise des offres était fixée au **20 Janvier 2025.**

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la **Cellule du Contrôle des Marchés Publics (CCMP)** le **24 Décembre 2024** suivant la **lettre N°2024/5i/92/CO/CCMP**.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° **N°5i//17/MCO/SE/DAAF/PRMP/SA en date du 15 Janvier 2025.**

Président : Francis C. S. ATINKPAHOUN, **PRMP**

- Rapporteur : Hervé WINANNON, **DST**

- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie	DEDONTE Didier	SP-MP	**Avec voix délibérative**
Mairie	KORA Abdou Fadel	DDLP	**Avec voix délibérative**
Mairie	MONSIA Ganiou	2e Adjoint au Maire	**Avec voix délibérative**
Mairie	EZINSOU Thimoté	Conseiller Communal	**Avec voix délibérative**
Mairie	SOSSOU K. D. Gaston	CCMP	**Avec voix délibérative**

Les travaux, objet du présent appel d'offre ouvert, sont répartis en cinq (05) lots comme suit :

LOTS	DESIGNATION
01	Construction de caniveau sur l'axe ancienne RNIE (maison AGANI Franck jusqu'au niveau de Caveca) dans l'arrondissement de Toui
02	Construction de caniveau sur les deux ailles gauche et droite sur l'axe carrefour (RN27-Danigbé) vers maison Chabi à Danigbé dans l'arrondissement de Ouéssè
03	Achèvement de caniveaux en moellons et rechargement de la voie « awounoudé-maison adjogno à N'gbéhouédo (voie SBEE) dans l'arrondissement de Odougba
04	Réalisation de caniveaux quittant la maison de Boni Eugène pour aller vers le cimetière de l'église catholique dans l'arrondissement de Ikemon
05	Construction de caniveaux sur le troncon carrefour CV Laminou vers CAVECA Gbémè-Kpassa dans l'arrondissement de Laminou

Aux date et heure limites de dépôt des offres, **Vingt (20)** ont retiré le dossier et **treize (13)** ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. **A ladite séance, nous pouvons conclure que toutes les offres ont été ouvertes selon les tableaux ci-après** :

LOT 1

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
04	**FREE TRADE INTER SARL**	20/01/2025 à 08h45'	DOSSOU Hospice Tél : 01 47 16 12 88	Bénin	Offre ouverte le 20/01/2025
08	**DJRO GBENON TON (DGT-BTP)**	20/01/2025 à 09h06'	AYEKO Sylvie Tél : 01 96 98 75 78	Bénin	Offre ouverte le 20/01/2025
10	**RAF-BULDING SERVICE (RAF - BS)**	20/01/2025 à 09h12	AKPONAN Rachidi Tél : 01 94 29 89 62	Bénin	Offre ouverte le 20/01/2025

LOT 2

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
06	**BGL**	20/01/2025 à 09h02'	GLITHO Carlos, Tél : 01 95 12 69 35	Bénin	Offre ouverte le 20/01/2025

Lot 3

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
03	**FREE TRADE INTER SARL**	20/01/2025 à 08h41'	DOSSOU Hospice Tél : 01 47 16 12 88	Bénin	Offre ouverte le 20/01/2025
13	**SIANA SARL**	20/01/2025 à 09h22'	ADJIHOUNDA J. Hubert Tél : 01 58 88 99 78	Bénin	Offre ouverte le 20/01/2025

Lot 4

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	**LEADER SERVICE**	20/01/2025 à 08h30'	ADJIHOUNME Armand ; Tél : 01 97 63 82 01	Bénin	Offre ouverte le 02/12/2024
05	**FREE TRADE INTER SARL**	20/01/2025 à 08h48'	DOSSOU Hospice Tél : 01 47 16 12 88	Bénin	Offre ouverte le 02/12/2024
09	**RAF-BULDING SERVICE (RAF - BS)**	20/01/2025 à 09h10'	AKPONAN Rachidi Tél : 01 94 29 89 62	Bénin	Offre ouverte le 02/12/2024
12	**SIANA SARL**	20/01/2025 à 09h20	ADJIHOUNDA J. Hubert Tél : 01 58 88 99 78	Bénin	Offre ouverte le 02/12/2024

Lot 5

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
02	**LEADER SERVICE**	20/01/2025 à 08h35'	ADJIHOUNME Armand ; Tél : 01 97 63 82 01	Bénin	Offre ouverte le 02/12/2024
07	**BGL**	20/01/2025 à 09h02'	GLITHO Carlos, Tél : 01 95 12 69 35	Bénin	Offre ouverte le 02/12/2024
11	**ELITE DE LA PLANETE**	20/01/2025 à 09h15'	TOSSOU Mavic Tél : 01 66 06 40 91	Bénin	Offre ouverte le 02/12/2024

La Commission des Offres a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- Pli(s) parvenu (s) hors délais : **00**
- Nombre de plis ouverts: **Lot 1: 03; Lot 2: 01; Lot 3: 02; Lot 4: 04; Lot 5: 03**

La commission a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

- **Lot 1 : Travaux de Construction de caniveau sur l'axe ancienne RNIE (maison AGANI Franck jusqu'au niveau de Caveca) dans l'arrondissement de Toui**

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		FREE TRADE INTER SARL	**DJRO GBENON TON BTP (DGT-BTP)**	**RAF BULDING SERVICE (RAS-BS)**	
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	NA	NA	NA	
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	NA	NA	NA	
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	NA	NA	NA	
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F	F	
5.	Présence de clé USB	F	F	F	
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	F	F	F	
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F	F	
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	
9.	Rabais	NA	NA	NA	
10	Montant TTC de l'offre	16.520.207	20.993.410	11.349.742	
11	Montant HT de l'offre	14.000.175	17.791.025	9.618.425	
12	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	
13	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F	F	

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		FREE TRADE INTER SARL	DJRO GBENON TON BTP (DGT-BTP)	RAF BULDING SERVICE (RAS-BS)	
14	Sous détail des prix unitaire	F	F	F	
15	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	
16	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	
17	Attestation de capacité financière	F	F	F	
18	Etats financiers	F2021, 2022, 2023	F	F2021, 2022, 2023	
19	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	
20	Références techniques	F	F	F	
21	Liste du Personnel	F	F	F	
22	Liste des Matériel	F	F	F	
23	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F	
24	Calendrier de mobilisation du personnel	F	F	F	
25	Calendrier de mobilisation des matériaux	NF	F	F	
26	Calendrier de mobilisation du matériel	F	F	F	
27	Calendrier de construction	F 4 mois	F 4 mois	F4 mois	
28	Renseignement sur le candidat	F	F	F	
29	Organisation des travaux	F	F	F	
30	Méthode d'exécution ou de réalisation	F	F	F	

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		FREE TRADE INTER SARL	DJRO GBENON TON BTP (DGT-BTP)	RAF BULDING SERVICE (RAS-BS)	
31	Bilan d'ouverture pour les structures naissantes	NA	F	NA	
32	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA	F	NA	
33	Registre de commerce / statuts	F	F	F	
34	Attestation de non faillite	F	F	F	
35	Attestation CNSS	NF	F	F	
36	Attestation fiscale	F	F	F	
37	IFU	F	F	F	
38	RIB	F	F	F	
39	Plan de charge	NF	F	F	
40	Chiffre d'affaires annuel moyen	F	F	F	
41	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté	F	F	NF	
42	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté				
43	Antécédents/litige de marchés	F	F	NF	
44	Délai de validité de l'offre	F 90jrs	F 90jrs	F 90jrs	
45	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F	
46	Situation financière	F	F	F	
47	Capacité de financement	F	F	F	

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		FREE TRADE INTER SARL	**DJRO GBENON TON BTP (DGT-BTP)**	**RAF BULDING SERVICE (RAS-BS)**	
48	Acte d'engagement	NF	F	F	
49	**Observations**				

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; SO : Sans Objet ; Non Applicable (NA)

Lot 2 : Travaux de Construction de caniveau sur les deux ailles gauche et droite sur l'axe carrefour (RN27- Danigbé) vers maison Chabi à Danigbé dans l'arrondissement de Ouéssè

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		BGL			
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	NA			
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	NA			
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	NA			
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F			
5.	Présence de clé USB	F			
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB 2	F			
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F			
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F			
9.	Rabais	NA			
10	Montant TTC de l'offre	13.507.460			
11	Montant HT de l'offre	11.447.000			
12	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F			
13	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F			

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		BGL			
14	Sous détail des prix unitaire	F			
15	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F			
16	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F			
17	Attestation de capacité financière	F			
18	Etats financiers	F 2021, 2022, 2023			
19	Attestation de non exclusion de la commande publique	F			
20	Références techniques	F			
21	Liste du Personnel	F			
22	Liste des Matériel	F			
23	Programme de mobilisation et de construction	F 4 MOIS			
24	Calendrier de mobilisation du personnel	F			
25	Calendrier de mobilisation des matériaux	F			
26	Calendrier de mobilisation du matériel	F			
27	Calendrier de construction	F			
28	Renseignement sur le candidat	F			
29	Organisation des travaux	F			
30	Méthode d'exécution ou de réalisation	F			

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		BGL			
31	Bilan d'ouverture pour les structures naissantes	NA			
32	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)				
33	Registre de commerce / statuts	F			
34	Attestation de non faillite	F			
35	Attestation CNSS	F			
36	Attestation fiscale	F			
37	IFU	F			
38	RIB	F			
39	Plan de charge	F			
40	Chiffre d'affaires annuel moyen	F			
41	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté	F			
42	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté				
43	Antécédents/litige de marchés	F			
44	Délai de validité de l'offre	F 90jrs			
45	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F			
46	Capacité de financement	F			
47	Situation financière	F			
48	Acte d'engagement	F			

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		BGL			
49	**Observations**				

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; SO : Sans Objet ; Non Applicable (NA)

Lot 3 : Achèvement de caniveaux en moellons et rechargement de la voie « awounoudé-maison adjogno à N'gbéhouédo (voie SBEE) dans l'arrondissement de Odougba

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		FREE TRADE INTER SARL	**SIANA SARL**		
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	NA	NA		
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	NA	NA		
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	NA	NA		
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F		
5.	Présence de clé USB	F	F		
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [3]	F	F		
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F		
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F		
9.	Rabais	NA	NA		
10	Montant TTC de l'offre	30.786.849	19.263.998		
11	Montant HT de l'offre	26.090.550	16.325.405		
12	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F		
13	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F		
14	Sous détail des prix unitaire	F	F		

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		FREE TRADE INTER SARL	SIANA SARL		
15	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F		
16	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F		
17	Attestation de capacité financière	F	F		
18	Etats financiers	F 2021, 2022, 2023	F		
19	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F		
20	Références techniques	F	F		
21	Liste du Personnel	F	F		
22	Liste des Matériel	F	F		
23	Programme de mobilisation et de construction	F	F		
24	Calendrier de mobilisation du personnel	F	F		
25	Calendrier de mobilisation des matériaux	NF	NF		
26	Calendrier de mobilisation du matériel	F	F		
27	Calendrier de construction	F 4 MOIS	F 4 MOIS		
28	Renseignement sur le candidat	F	F		
29	Organisation des travaux	F	F		
30	Méthode d'exécution ou de réalisation	F	F		
31	Bilan d'ouverture pour les structures naissantes	NA	F		

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		FREE TRADE INTER SARL	**SIANA SARL**		
32	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA	F		
33	Registre de commerce / statuts	F	F		
34	Attestation de non faillite	F	F		
35	Attestation CNSS	NF	F		
36	Attestation fiscale	F	F		
37	IFU	F	F		
38	RIB	F	F		
39	Plan de charge	NA	F		
40	Chiffre d'affaires annuel moyen	F	F		
41	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté	F	F		
42	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté				
43	Antécédents/litige de marchés	F	F		
44	Délai de validité de l'offre	F 90jrs	F 90jrs		
45	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F		
46	Capacité de financement	F	F		
47	Situation financière	F	F		
48	Acte d'engagement	NF	F		
49	**Observations**				

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; SO : Sans Objet ; Non Applicable (NA)

Lot 4 : Réalisation de caniveaux quittant la maison de Boni Eugène pour aller vers le cimetière de l'église catholique dans l'arrondissement de Ikemon

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		LEADER SERVICE	FREE TRADE INTER SARL	RAF BULDING SERVICE (RAS-BS)	SIANA SARL
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	NA	NA	NA	NA
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	NA	NA	NA	NA
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	NA	NA	NA	NA
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F	F	F
5.	Présence de clé USB	F	F	F	F
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB 4	F	F	F	F
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F
9.	Rabais	NA	NA	NA	NA
10	Montant TTC de l'offre	14.919.613	24.410.424	12.571.720	15.323.067
11	Montant HT de l'offre	12.643.740	20.686.800	10.654.000	12.985.650
12	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F
13	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F	F	F
14	Sous détail des prix unitaire	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		LEADER SERVICE	FREE TRADE INTER SARL	RAF BULDING SERVICE (RAS-BS)	SIANA SARL
15	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F
16	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F
17	Attestation de capacité financière	F	F	F	F
18	Etats financiers	F 2021, 2022, 2023	F 2021, 2022, 2023	F 2021, 2022, 2023	NA
19	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F
20	Références techniques	F	F	F	F
21	Liste du Personnel	F	F	F	F
22	Liste des Matériel	F	F	F	F
23	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F	F
24	Calendrier de mobilisation du personnel	F	F	F	F
25	Calendrier de mobilisation des matériaux	F	NF	F	F
26	Calendrier de mobilisation du matériel	F	F	F	F
27	Calendrier de construction	F 4 mois	F 4 mois	F 4 mois	F 4 mois
28	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F
29	Organisation des travaux	F	F	F	F
30	Méthode d'exécution ou de réalisation	F	F	F	F
31	Bilan d'ouverture pour les structures naissantes	NA	NA	NA	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		LEADER SERVICE	FREE TRADE INTER SARL	RAF BULDING SERVICE (RAS-BS)	SIANA SARL
32	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F	F
33	Registre de commerce / statuts	F	F	F	F
34	Attestation de non faillite	F	F	F	F
35	Attestation CNSS	F	NF	F	F
36	Attestation fiscale	F	F	F	F
37	IFU	F	F	F	F
38	RIB	F	F	F	F
39	Plan de charge	F	NF	F	F
40	Chiffre d'affaires annuel moyen	F	F	F	F
41	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté	F	F	F	F
42	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté	F	F	F	F
43	Antécédents/litige de marchés	F	F	F	F
44	Délai de validité de l'offre	F 90 jrs	F 90 jrs	F 90 jrs	F 90 jrs
45	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F	F
46	Capacité de financement	F	F	F	F
47	Situation financière	F	F	F	F
48	Acte d'engagement	F	NF	F	F
49	**Observations**				

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; SO : Sans Objet ; Non Applicable (NA)

Lot 5 : Construction de caniveaux sur le troncon carrefour CV Laminou vers CAVECA Gbémè-Kpassa dans l'arrondissement de Laminou

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		LEADER SERVICE	**BGL**	**ELITE DE LA PLANETE**	
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	NA	NA	NA	
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	NA	NA	NA	
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	NA	NA	NA	
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F	F	
5.	Présence de clé USB	F	F	F	
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB 5	F	F	F	
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F	F	
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	
9.	Rabais	NA	NA	NA	
10	Montant TTC de l'offre	18.999.937	19.559.839	19.787.986	
11	Montant HT de l'offre	16.099.099	16.576.135	16.769.480	
12	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	
13	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F	F	
14	Sous détail des prix unitaire	F	F	F	

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		LEADER SERVICE	**BGL**	**ELITE DE LA PLANETE**	
15	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	
16	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	
17	Attestation de capacité financière	F	F	NF	
18	Etats financiers	F02021,2022, 2023	F02021,2022, 2023	NA	
19	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	
20	Références techniques	F	F	F	
21	Liste du Personnel	F	F	F	
22	Liste des Matériel	F	F	F	
23	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F	
24	Calendrier de mobilisation du personnel	F	F	F	
25	Calendrier de mobilisation des matériaux	F	F	F	
26	Calendrier de mobilisation du matériel	F	F	F	
27	Calendrier de construction	F 4 mois	F 4 mois	F 4 mois	
28	Renseignement sur le candidat	F	F	F	
29	Organisation des travaux	F	F	F	
30	Méthode d'exécution ou de réalisation	F	F	F	
31	Bilan d'ouverture pour les structures naissantes	NA	NA	F	

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		LEADER SERVICE	BGL	ELITE DE LA PLANETE	
32	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F	
33	Registre de commerce / statuts	F	F	F	
34	Attestation de non faillite	F	F	F	
35	Attestation CNSS	F	F	F	
36	Attestation fiscale	F	F	F	
37	IFU	F	F	F	
38	RIB	F	F	F	
39	Plan de charge	F	F	F	
40	Chiffre d'affaires annuel moyen	F	F	F	
41	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté	F	F	F	
42	Marchés Travaux en Cours (MTC) daté, signé et cacheté	F	F	F	
43	Antécédents/litige de marchés	F	F	F	
44	Délai de validité de l'offre	F 90 jrs	F 90 jrs	F 90 jrs	
45	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F	
46	Situation financière	F	F	F	
47	Capacité de financement	F	F	NF	
48	Acte d'engagement	F	F	F	
49	**Observations**				

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; SO : Sans Objet ; Non Applicable (NA)

La vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS

- des membres de la commission : RAS

- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance d'ouverture ainsi que les copies déchargées des lettres d'invitation adressées aux soumissionnaires sont jointes en annexes au présent procès-verbal de réouverture des plis.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 43 minutes.

Fait à Ouessè, le 20 Janvier 2025

Le Président

ATINKPAHOUN C. S. Francis

Le Rapporteur

WINNANON Hervé

LES MEMBRES

MONSIA Chabi Ganiou
(2e Adjoint au Maire)

EZINSOU Thimoté
(Conseiller communal)

DETONDE Didier
(SP-MP)

Gaston D. K. SOSSOU
(CCMP)

KORA Abdou Fadel
(DDLP)



Rubrique

ocès verbal d'attribution - Résultats d'évaluati

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

COMMUNE DE BONOU

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis N° 10 F/ 02 / PRMP /DAAF/CCMP/SPRMP du 27 NOVEMBRE 2024

Objet du dossier d'appel à concurrence :

ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA MAIRIE ET LES ARRONDISSEMENTS (ACCORD-CADRE SUR 03 ANS A BON DE COMMANDE)

JANVIER 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Acquisition des fournitures pour la mairie et les Arrondissements (ACCORD-CADRE SUR 03 ANS A BON DE COMMANDE)

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi 31 du mois de janvier, dans la salle de réunion de la Mairie de Bonou (BP 68 Adjohoun), la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°10F/34/SE/DAAF/PRMP/SA du 17 décembre 2024.

- **Président** : AGASSIN Elisée Gbènakpon, Personne Responsable des Marchés Publics
- **Rapporteur** : GODLOKLOUNON T. Josué
- **Membres :**
  - AFOHOUNHA G. Julien, Premier Adjoint au Maire ;
  - TODJINOU S. Edmond, Deuxième Adjoint au Maire ;
  - WIODE Abou Sidik (SPMP)
  - N'TCHAKEBA Maurice Keita, Directeur des Affaires Administrative et financière (DAAF) de la mairie de Bonou

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Tableau Synthèse

Intitulé : ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA MAIRIE ET LES ARRONDISSEMENTS (ACCORD-CADRE SUR 03 ANS A BON DE COMMANDE)	
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offre Ouvert**
Justification	***Fourniture***
Soumissionnaires	
BARACHIEL INNOVATIONS AKOREDE SERVICES INTER MELIA SEDJRO SARL BILL BUSNESS TECHNOLOGIE MIKEM TECHNOLOGIE ETS EFRATE ETS ADEWBANK ET FILS	

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
ETS ADEWBANK ET FILS	• L'Ets ADEWBANK ET FILS a présenté dans son offre, une lettre de soumission qui mentionne au point e) : « notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 18.1 des données particulières de la demande de renseignement et des prix DRP……a tout moment avant expiration de notre offre ».Dans le cas d'espèce, il s'agit d'un DAO et non d'une DRP et de plus, sa lettre de soumission fait référence à la clause 18.1 au lieu de 19.1 des DPAO concernant la période de validité de son offre. Ce qui modifie de façon substantielle le contenu du formulaire de la lettre de soumission indiqué dans section II du DAO. Ainsi, sa lettre de soumission n'est pas valide. • Le Nom du signataire du Bordereau des prix des fournitures déjà importées n'est pas conforme à celui habilité à signer l'offre du soumissionnaire. L'habilitation fournie par l'entreprise porte le nom de Moïse A. BANKOLE alors que le nom du signataire du Bordereau est ADEWBANK et Fils. Ce bordereau n'est donc pas valide. Considérant ces deux observations, la commission décide de **rejeter** son offre pour défaut de validité du bordereau des prix des fournitures déjà importées et la lettre de soumission.
MIKEM TECHNOLOGIE	Une discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix unitaires (BPU) et ceux du bordereau des prix pour les fournitures à importer à partir de la ligne 61à 67 (page 25 à 26 pour BPU et page 33 pour le bordereau des prix pour les fournitures à importer) de l'offre a été observée. Etant donné qu'il n'y a pas de divergence entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre du BPU, alors le prix unitaire du BPU prime sur celui du bordereau des prix pour les fournitures à importer. Ainsi, la COE a procédé à la correction du montant de son offre sur la base du prix unitaire mentionné dans son BPU. Le montant corrigé en Hors taxes de son offre passe désormais de 18 384 200 FCFA (lu publiquement) à 22 294 200 FCFA. Ce qui engendre une variation de 21,27% supérieure à 10%. Par conséquent, son offre est **écartée** conformément à la clause 31.3 des instructions aux candidats (IC) à la page 37 du DAO qui stipulent que « Le montant figurant dans la Soumission est ajusté par l'Autorité contractante …….. En tout état de cause, si la correction de l'offre entraîne une variation de plus de 10% en moins ou en plus du montant de l'offre financière lue à l'ouverture, l'offre dudit soumissionnaire sera écartée »

BARACHIEL INNOVATIONS	Offre économiquement moins avantageuse	
ETS EFRATE	Offre économiquement moins avantageuse	
AKOREDE SERVICE INTER	Offre économiquement moins avantageuse	
MELIA SEDJRO	Offre économiquement moins avantageuse	
Attributaire		
Nom	BILL BUSNESS TECHNOLOGIE	
Montant proposé	22 365 484 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	22 373 744 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	***Acquisition des fournitures de bureau pour la mairie et les arrondissements (accord-cadre sur 03 ans a bon de commande)***	
Prix	22 373 744 FCFA TTC	
Délai d'exécution	15 jours	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Sans objet	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Sans objet	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant TTC
LOT UNIQUE	BILL BUSNESS TECHNOLOGIE	22 373 744 FCFA

Le Président a clôturé la séance à 18heures 30 minutes à la satisfaction de tous.

Fait à Bonou, le 31 janvier 2025

Ont signé

La PRMP

AGASSIN Elisée Gbènakpon

Le DST Bonou

WIODE Abou Sidik

Le chef

Maurice KEITA

Le DAAF

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
(SONEB)

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres N°036/24/SONEB/DG/DECR/PRMP/SP-PRMP/CK
du 04/11/2024

Objet : *Acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension)*

Référence SIGMAP : *F_DECR_85615*

Source de financement : *Budget Autonome (Fonds propres)*

Gestion : *2024*

Commencé le : *09/12/2024*
Achevé le : *09/12/2024*

Décembre 2024

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres N°036/24/SONEB/DG/DECR/PRMP/SP-PRMP/CK relatif à l'acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi neuf décembre à quinze heures, dans la salle de conférence du 3ième étage de la Direction Générale de la SONEB, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°262/24/SONEB/DG/PRMP/SP du 19 novembre :

- Président : Hugues MEHOU, PRMP
- Rapporteur : Euphrem ZINSOU, représentant DECR ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	Chamchiatt KOFFE	Assistante/PRMP	*Avec voix délibérative*
DF	Gafari PADONOU	Représentant	*Avec voix délibérative*
DAJCDA	Max-Aurel AHOUANHOUN	Représentant (juriste)	*Avec voix délibérative*

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension)
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	BE N°2869 du 14 octobre 2024.
Soumissionnaires	
1. CAS LE ROCHER SARL 2. ARA ENGINEERING&SOLUTIONS (ARENSO) S.A 3. GLAS LAUSY BENIN	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
ARA ENGINEERING & SOLUTIONS (ARENSO) S.A	Non-conformité de la fiche technique du Régulateur de tension électrique 50 kVA (fourniture de fiche technique présentant plusieurs modèles de régulateurs parmi lesquels ne figurent pas celui de 50 kVA) ***Éliminatoire conformément aux dispositions de l'annexe A-1-2 des DPAO.***
GLAS LAUSY BENIN	• Non-conformité de la fiche technique de la pompe doseuse de 770 l/h, 10 bars, 1,1 kw (proposition d'une fiche de **498 – 642 l/h** au lieu de **770 l/h) ;** • Non-conformité du certificat de conformité sanitaire des pompes doseuses (fourniture des certificats de conformité sanitaire ne renseignant pas sur la conformité sanitaire des pompes doseuses du fabriquant ITC) ; • Non-conformité de l'autorisation du fabricant des pompes doseuses (fourniture des autorisations de fabriquant ne renseignant pas sur l'autorisation du fabricant des pompes doseuses de marque ITC. ***Eliminatoire conformément aux dispositions de l'annexe A-1-2 des DPAO.***

Attributaire		
Nom	**CAS LE ROCHER SARL**	
Montant proposé	218.763.032 F CFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	218.763.032 F CFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension)	
Prix	**218.763.032 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	**3 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Lot unique	Attributaire	Montant
Acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension)	CAS LE ROCHER SARL	218.763.032 F CFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 17 heures.

Fait à Cotonou, le 09 décembre 2024

Le Président

Hugues MEHOU

Le Rapporteur

Euphrem ZINSOU

Les membres

Gafari PADONOU

Chamchiatt KOFFE

Max-Aurel AHOUANHOUN

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°004/PRMP/S-PRMP du 27/12/2024

Objet : *Accord cadre à bons de commande pour la souscription d'une police d'assurance santé au profit du personnel de la Poste du Bénin S.A pour la période 2025-2026-2027*

Source de financement : *BUDGET AUTONOME*

Gestion : *2025-2026-2027*

Imputation budgétaire : *66 85 00 00 01*

Commencé le *24/01/2025*
Achevé le *27/01/2025*

Janvier 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** N°004/PRMP/S-PRMP du 27/12/2024 relatif à l'accord cadre à bons de commande pour la souscription d'une police d'assurance santé au profit du personnel de la Poste du Bénin S.A pour la période 2025-2026-2027.

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi 24 janvier à 16 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service: *N°010/LPB/PRMP/SPRMP du 21 Janvier 2025.*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Serge TOSSA (CD/RH)
- Membres :
- L. Thibaut N'VEKOUNOU (DAF)
- Antoine HOUNKPONOU (Spécialiste des Marchés Publics)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé : Accord cadre à bons de commande pour la souscription d'une police d'assurance santé au profit du personnel de la Poste du Bénin S.A pour la période 2025-2026-2027**
Procédures	
Mode de passation	***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N°33-13/DNCMP/CEA/DCMP-MISP/2024 du 16 Décembre 2024.**
Soumissionnaire en liste	
- SANLAM ASSURANCE BENIN - AFG ASSURANCES - L'AFRICAINE DES ASSURANCES - NSIA ASSURANCES	
Soumissionnaires écartés	

Soumissionnaires	Motifs
- SANLAM ASSURANCES Bénin	**Défaut de présentation** • Absence du document comportant les copies des conventions de partenariat. Conformément au point 9 de l'avis d'appel d'offre et à l'IC 21.1 des DPDAO « *Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandé est de un (01) ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB sous le format PDF* ***en plus d'un document comportant les copies des conventions de partenariat avec les prestataires agréés.*** ***Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire ».*** • Aussi, la garantie de soumission, garantie bancaire inconditionnelle présentée dans l'offre n'est pas valide. Elle porte le nom de SANLAM BENIN SA alors que le nom du candidat indiqué dans le formulaire de renseignement et dans tous les formulaires de soumission est SANLAM ASSURANCE BENIN.
- AFG ASSURANCES	**Défaut de présentation** • Les enveloppes intérieures ne comportent pas la mention **originale et la mention copie requises**. De même, on note en plus l'absence des deux documents distincts que sont la garantie de soumission ainsi que les renseignements sur le candidat. Confère Instructions aux Candidats **Scellage et marquage des offres** IC22.1 « Les offres doivent être soumises en personne ou par courrier recommandé. Le soumissionnaire placera l'original de son offre et toutes les copies, y compris les variantes éventuellement autorisées en application de la clause 13 des IC, dans des enveloppes séparées et fermées, portant la mention « ORIGINAL », « VARIANTE » ou « COPIE », selon le cas. Toutes ces enveloppes seront elles-mêmes placées dans une même enveloppe extérieure fermée comprenant également **deux documents distincts qui sont d'une part, les renseignements relatifs à la candidature et, d'autre part, la garantie de soumission requise ».** Aussi, sur les enveloppes intérieures, est inscrit ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN alors que le soumissionnaire qui a retiré et déposé l'offre est AFG ASSURANCES. Confère DPAO IC22.b « Enveloppe intérieure : Avis d'Appel

	d'Offre..... ». En plus de ces mentions, l'enveloppe intérieure doit comporter **le nom du soumissionnaire** ses adresses. » On note également l'absence du document comportant la copie des conventions avec les partenaires Confère DPAO IC21.1 « Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandé est de un (01) ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB sous le format PDF **en plus d'un document comportant les copies des conventions de partenariat avec les prestataires agrées.** **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** »
- NSIA ASSURANCES	**Défaut de présentation** • Absence des enveloppes intérieures et leurs mentions, • Absence de formulaire de renseignement sur le candidat, • Absence de la garantie de soumission. Confère d'une part Instructions aux Candidats **Scellage et marquage des offres** IC22.1 « *Les offres doivent être soumises en personne ou par courrier recommandé. Le soumissionnaire placera l'original de son offre et toutes les copies, y compris les variantes éventuellement autorisées en application de la clause 13 des IC, dans des enveloppes séparées et fermées, portant la mention* ***« ORIGINAL », « VARIANTE » ou « COPIE »****, selon le cas. Toutes ces enveloppes seront elles-mêmes placées dans une même enveloppe extérieure fermée comprenant également* ***deux documents distincts qui sont d'une part, les renseignements relatifs à la candidature et, d'autre part, la garantie de soumission requise*** **».** et d'autre part dans les DPADA l'IC22.b « *Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes : Enveloppe intérieure : Avis d'Appel d'Offre N°___/PRMP/S-PRMP du ...../...../2024. « Accord cadre à bon de commande pour la souscription d'une police d'assurance santé au profit du personnel de la Poste du Bénin S.A pour la période 2025-2026-2027 ». En plus de ces mentions, l'enveloppe intérieure doit comporter le nom du soumissionnaire et ses adresses.* »
Attributaire	
Nom	- L'AFRICAINE DES ASSURANCES

Montant proposé	516.022.650 FCFA	
Montant évalué (corrigé)	516.022.650 FCFA	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Accord cadre à bons de commande pour la souscription d'une police d'assurance santé au profit du personnel de la Poste du Bénin S.A pour la période 2025-2026-2027**	
Prix	516.022.650 FCFA	
Délai d'exécution	Trente-six (36) mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot unique	**L'AFRICAINE DES ASSURANCES**	516.022.650 FCFA

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30.

Fait à Cotonou, le 27/01/2025

Le Président (PRMP)

Brice ADOMAGNON

Le Rapporteur (CD/RH)

Serge POSSA

Les membres

L. Thibaut N'VEKOUNOU (DAF)

Antoine HOUNKPONOU (Spécialiste/MP)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 2 2 9 21 30 10 87
21 30 04 10
Site Web : www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
---
01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

RESULTATS DE REEVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES RELATIVES A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 028/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP DU 12 NOVEMBRE 2024 POUR LE RECRUTEMENT DE CABINET/BUREAU D'ETUDES POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE REALISATION DES INFRASTRUCTURES DE LA FILIERE AQUACOLE (LOTS 1 ET 2)

Au terme de l'évaluation des **offres techniques** de la Demande de Propositions (DP) et conformément aux dispositions du point 18.1 des Dispositions Particulières de la DP, l'Autorité Contractante déclare provisoires les résultats ainsi qu'il suit :

Lot 1

1- Liste des candidats retenus

Soumissionnaire	Note obtenue sur 100 points
CONCEPTIS SARL	100
EMIR BENIN	95
EXPERTS DEV SARL	94,75
Groupement AGECET BTP/GID/AGECET BENIN	94,75
Groupement GEK STUDIES/CI.P AFRIQUE	92,75
Groupement AFRIC-A/ CEITP	90
Groupement CACI-C/BEI Corp	90
Groupement CECI/ MYS-IDEE IC/BIRA	75,50

2- Offres rejetées et motifs

Aucune offre n'a été rejetée.

Lot 2

1- Liste des candidats retenus

Soumissionnaire	Note obtenue sur 100 points
CONCEPTIS SARL	100
EMIR BENIN	95
Groupement GEK STUDIES/CI.P AFRIQUE	92,45
Groupement AFRIC-A/ CEITP	90
EXPERTS DEV SARL	88,50
Groupement CACI-C/BEI Corp	88
Groupement AGECET BTP/GID/AGECET BENIN	81
Groupement CECI/ MYS-IDEE IC/BIRA	75,50

2- Offres rejetées et motifs

Aucune offre n'a été rejetée

Les résultats de la réévaluation ont été entérinés par la Cellule de Contrôle des Marchés de l'ATDA-OALM à travers son Procès-Verbal N°006/2025/ATDA-OALM/CCMP/Se en date du 10 février 2025.

Fait à Abomey-Calavi, le 11 février 2025

Agence Territoriale de Développement Agricole ATLANTIQUE-LITTORAL-KOUFFO La PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

COMMUNE DE BONOU

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis N° 10 F/ 02 / PRMP /DAAF/CCMP/SPRMP du 27 NOVEMBRE 2024

Objet du dossier d'appel à concurrence :

ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA MAIRIE ET LES ARRONDISSEMENTS (ACCORD-CADRE SUR 03 ANS A BON DE COMMANDE)

JANVIER 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Acquisition des fournitures pour la mairie et les Arrondissements (ACCORD-CADRE SUR 03 ANS A BON DE COMMANDE)

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi 31 du mois de janvier, dans la salle de réunion de la Mairie de Bonou (BP 68 Adjohoun), la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°10F/34/SE/DAAF/PRMP/SA du 17 décembre 2024.

- **Président** : AGASSIN Elisée Gbènakpon, Personne Responsable des Marchés Publics
- **Rapporteur** : GODLOKLOUNON T. Josué
- **Membres :**
  - AFOHOUNHA G. Julien, Premier Adjoint au Maire ;
  - TODJINOU S. Edmond, Deuxième Adjoint au Maire ;
  - WIODE Abou Sidik (SPMP)
  - N'TCHAKEBA Maurice Keita, Directeur des Affaires Administrative et financière (DAAF) de la mairie de Bonou

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Tableau Synthèse

Intitulé : ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA MAIRIE ET LES ARRONDISSEMENTS (ACCORD-CADRE SUR 03 ANS A BON DE COMMANDE)	
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offre Ouvert**
Justification	***Fourniture***
Soumissionnaires	
BARACHIEL INNOVATIONS AKOREDE SERVICES INTER MELIA SEDJRO SARL BILL BUSNESS TECHNOLOGIE MIKEM TECHNOLOGIE ETS EFRATE ETS ADEWBANK ET FILS	

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
ETS ADEWBANK ET FILS	• L'Ets ADEWBANK ET FILS a présenté dans son offre, une lettre de soumission qui mentionne au point e) : « notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 18.1 des données particulières de la demande de renseignement et des prix DRP……a tout moment avant expiration de notre offre ».Dans le cas d'espèce, il s'agit d'un DAO et non d'une DRP et de plus, sa lettre de soumission fait référence à la clause 18.1 au lieu de 19.1 des DPAO concernant la période de validité de son offre. Ce qui modifie de façon substantielle le contenu du formulaire de la lettre de soumission indiqué dans section II du DAO. Ainsi, sa lettre de soumission n'est pas valide. • Le Nom du signataire du Bordereau des prix des fournitures déjà importées n'est pas conforme à celui habilité à signer l'offre du soumissionnaire. L'habilitation fournie par l'entreprise porte le nom de Moïse A. BANKOLE alors que le nom du signataire du Bordereau est ADEWBANK et Fils. Ce bordereau n'est donc pas valide. Considérant ces deux observations, la commission décide de **rejeter** son offre pour défaut de validité du bordereau des prix des fournitures déjà importées et la lettre de soumission.
MIKEM TECHNOLOGIE	Une discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix unitaires (BPU) et ceux du bordereau des prix pour les fournitures à importer à partir de la ligne 61à 67 (page 25 à 26 pour BPU et page 33 pour le bordereau des prix pour les fournitures à importer) de l'offre a été observée. Etant donné qu'il n'y a pas de divergence entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre du BPU, alors le prix unitaire du BPU prime sur celui du bordereau des prix pour les fournitures à importer. Ainsi, la COE a procédé à la correction du montant de son offre sur la base du prix unitaire mentionné dans son BPU. Le montant corrigé en Hors taxes de son offre passe désormais de 18 384 200 FCFA (lu publiquement) à 22 294 200 FCFA. Ce qui engendre une variation de 21,27% supérieure à 10%. Par conséquent, son offre est **écartée** conformément à la clause 31.3 des instructions aux candidats (IC) à la page 37 du DAO qui stipulent que « Le montant figurant dans la Soumission est ajusté par l'Autorité contractante …….. En tout état de cause, si la correction de l'offre entraîne une variation de plus de 10% en moins ou en plus du montant de l'offre financière lue à l'ouverture, l'offre dudit soumissionnaire sera écartée »

BARACHIEL INNOVATIONS	Offre économiquement moins avantageuse	
ETS EFRATE	Offre économiquement moins avantageuse	
AKOREDE SERVICE INTER	Offre économiquement moins avantageuse	
MELIA SEDJRO	Offre économiquement moins avantageuse	
Attributaire		
Nom	BILL BUSNESS TECHNOLOGIE	
Montant proposé	22 365 484 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	22 373 744 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	***Acquisition des fournitures de bureau pour la mairie et les arrondissements (accord-cadre sur 03 ans a bon de commande)***	
Prix	22 373 744 FCFA TTC	
Délai d'exécution	15 jours	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Sans objet	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Sans objet	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant TTC
LOT UNIQUE	BILL BUSNESS TECHNOLOGIE	22 373 744 FCFA

Le Président a clôturé la séance à 18heures 30 minutes à la satisfaction de tous.

Fait à Bonou, le 31 janvier 2025

Ont signé

La PRMP

AGASSIN Elisée Gbènakpon

Le DST Bonou

WIODE Abou Sidik

Le chef

Maurice KEITA

Le DAAF

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
(SONEB)

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres N°036/24/SONEB/DG/DECR/PRMP/SP-PRMP/CK
du 04/11/2024

Objet : *Acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension)*

Référence SIGMAP : *F_DECR_85615*

Source de financement : *Budget Autonome (Fonds propres)*

Gestion : *2024*

Commencé le : *09/12/2024*
Achevé le : *09/12/2024*

Décembre 2024

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres N°036/24/SONEB/DG/DECR/PRMP/SP-PRMP/CK relatif à l'acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi neuf décembre à quinze heures, dans la salle de conférence du 3ième étage de la Direction Générale de la SONEB, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°262/24/SONEB/DG/PRMP/SP du 19 novembre :

- Président : Hugues MEHOU, PRMP
- Rapporteur : Euphrem ZINSOU, représentant DECR ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	Chamchiatt KOFFE	Assistante/PRMP	*Avec voix délibérative*
DF	Gafari PADONOU	Représentant	*Avec voix délibérative*
DAJCDA	Max-Aurel AHOUANHOUN	Représentant (juriste)	*Avec voix délibérative*

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension)
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	BE N°2869 du 14 octobre 2024.
Soumissionnaires	
1. CAS LE ROCHER SARL 2. ARA ENGINEERING&SOLUTIONS (ARENSO) S.A 3. GLAS LAUSY BENIN	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
ARA ENGINEERING & SOLUTIONS (ARENSO) S.A	Non-conformité de la fiche technique du Régulateur de tension électrique 50 kVA (fourniture de fiche technique présentant plusieurs modèles de régulateurs parmi lesquels ne figurent pas celui de 50 kVA) ***Éliminatoire conformément aux dispositions de l'annexe A-1-2 des DPAO.***
GLAS LAUSY BENIN	• Non-conformité de la fiche technique de la pompe doseuse de 770 l/h, 10 bars, 1,1 kw (proposition d'une fiche de **498 – 642 l/h** au lieu de **770 l/h) ;** • Non-conformité du certificat de conformité sanitaire des pompes doseuses (fourniture des certificats de conformité sanitaire ne renseignant pas sur la conformité sanitaire des pompes doseuses du fabriquant ITC) ; • Non-conformité de l'autorisation du fabricant des pompes doseuses (fourniture des autorisations de fabriquant ne renseignant pas sur l'autorisation du fabricant des pompes doseuses de marque ITC. ***Eliminatoire conformément aux dispositions de l'annexe A-1-2 des DPAO.***

Attributaire		
Nom	**CAS LE ROCHER SARL**	
Montant proposé	218.763.032 F CFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	218.763.032 F CFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension)	
Prix	**218.763.032 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	**3 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Lot unique	Attributaire	Montant
Acquisition de matériels de production (pompes de dosage, agitateurs, pompes immergées, variateurs, automates, régulateurs de tension)	CAS LE ROCHER SARL	218.763.032 F CFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 17 heures.

Fait à Cotonou, le 09 décembre 2024

Le Président

Hugues MEHOU

Le Rapporteur

Euphrem ZINSOU

Les membres

Gafari PADONOU

Chamchiatt KOFFE

Max-Aurel AHOUANHOUN

COMMUNE DE BANTE

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Avis d'appel d'offres n°**5A/003/F_PRMP_99822/CB/PRMP/ST/SP-MP/FADEC NON AFFECTE INVESTISSEMENT DU 30 Décembre 2024**

Dossier d'appel d'offres n°5A/003/F_PRMP_99822/CB/PRMP/ST/SP-MP/FADEC NON AFFECTE INVESTISSEMENT DU 30 Décembre 2024 relatif aux acquisitions ci – après :

LOTS	INTITULES
lot1	Acquisition de 1000 mobiliers scolaires pour les EPP dont 125 à Pira (Adjigo, Gando, Oke kagoure, pira centre A), 100 à Akpassi (Banon, kassola, akpassi centre A & B), 150 à Banté (Elébadé B et Adjantè), 100 à Agoua (Agoua centre, Cloubou et Ifédon), 100 à Bobé (Assaba A & B), 100 à Lougba (Kotakpa A & B, Agongni et Gotcha), 125 Gouka (Ilouamon, Zongo, Gouka centre A, Mayamon B) 100 à Koko (Akpaka, Issalé, Koko A, Koko centre B), 100 à Atokolibé (Atokolibé B, Odokoto A, Aloba B, Malomi B) de la Commune.
lot2	Fourniture de 1000 mobiliers scolaires adaptés aux écoles primaires et maternelles (900 EP & 100 EM).

Source de financement : FADEC NON AFFECTE INVESTISSEMENT (2023 & 2024)

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 2444

Accord de prêt : Non applicable

Commencé : le jeudi 06 février 2025

Achevé : le jeudi 06 février 2025

Février 2025

Scanné avec CamScanner

Procès - verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°5A/003/F_PRMP_99822/CB/PRMP/ST/SP-MP/FADEC NON AFFECTE INVESTISSEMENT DU 30 Décembre 2024 relatif aux acquisitions ci – après :

LOTS	INTITULES
lot1	Acquisition de 1000 mobiliers scolaires pour les EPP dont 125 à Pira (Adjigo, Gando, Oke kagoure, pira centre A), 100 à Akpassi (Banon, kassola, akpassi centre A & B), 150 à Bantè (Elébadé B et Adjantè), 100 à Agoua (Agoua centre, Cloubou et Ifèdon), 100 à Bobè (Assaba A & B), 100 à Lougba (Kotakpa A & B, Agongni et Gotcha), 125 Gouka (Ilouamon, Zongo, Gouka centre A, Mayamon B) 100 à Koko (Akpaka, Issalè, Koko A, Koko centre B), 100 à Atokolibé (Atokolibé B, Odokoto A, Aloba B, Malomi B) de la Commune.
lot2	Fourniture de 1000 mobiliers scolaires adaptés aux écoles primaires et maternelles (900 EP & 100 EM).

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert (AOO)

L'an deux mil vingt-cinq, et le jeudi cinq février à 15 heures 22 mn, dans la salle de dépouillement de la Mairie de Bantè, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service 5A/003/CB/SE/PRMP/SP-MP du 22 Janvier 2025:

- Président : Ganiou OKPE, la Personne Responsable des Marchés Publics et DAAF
- Rapporteur : Abdel Fataï BELLO, Directeur des Services Techniques
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Elus Communaux	ODJOUONI Seydou	CA/Bobè	*avec voix délibérative*

Scanné avec CamScanner

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N° 01	**Intitulé :** Acquisition de 1000 mobiliers scolaires pour les EPP dont 125 à Pira (Adjigo, Gando, Oke kagoure, pira centre A), 100 à Akpassi (Banon, kassola, akpassi centre A & B), 150 à Bantè (Elébadé B et Adjantè), 100 à Agoua (Agoua centre, Cloubou et Ifèdon), 100 à Bobè (Assaba A & B), 100 à Lougba (Kotakpa A & B, Agongni et Gotcha), 125 Gouka (Ilouamon, Zongo, Gouka centre A, Mayamon B) 100 à Koko (Akpaka, Issalè, Koko A, Koko centre B), 100 à Atokolibé (Atokolibé B, Odokoto A, Aloba B, Malomi B) de la Commune.
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offre Ouvert (AOO)**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N° 5A/016/CB/SE/CCMP du 19 décembre 2024**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]	
- ZENITH SERVICES - Société KADJOGBEY SARL - TORO-BTP - Société ME.K.F SARL - SOCIETE BG TOUT FOURNIS SARL - GROUP SMP - SHAMMAH CORPORATION - Entreprise la Grace - Société DAMILOLA SHOLA SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
ZENITH SERVICES	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe intérieure conformément aux IC 22.1 du dossier d'appel d'offre. (L'Entreprise a présenté son offre dans une seule enveloppe intérieure au lieu de deux).
Société KADJOGBEY SARL	Eliminée pour avoir présenté une lettre de soumission et une lettre de garantie de soumission non conformes au modèle type contenu dans le DAO (mention de la date du 06 janvier 2025 au lieu de la date du 27 janvier

Scanné avec CamScanner

	2025 tel qu'exigé par le DAO. De plus l'entreprise a présenté une lettre de soumission mentionnant un addendum alors que le DAO n'en a pas fait cas).
TORO-BTP	Eliminée pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme au modèle type contenu dans DAO. (L'entreprise a présenté au point « g » de sa lettre de soumission la clause 4.2 au lieu de la clause 4.3 tel qu'exigé par le DAO) ; en outre l'entreprise a fourni une lettre de déclaration de garantie et une lettre d'engagement du soumissionnaire non conformes au modèle du DAO.
Société ME.K.F SARL	Eliminée pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme au modèle type contenu dans DAO. (L'entreprise a manqué de présenter dans sa lettre de soumission le point « d » et son contenu).
GROUP SMP	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (L'Entreprise n'a pas mentionné ni l'adresse de l'Autorité Contractante ni l'objet de l'appel d'offre sur l'enveloppe extérieure).
SHAMMAH CORPORATION	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (L'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
Entreprise la Grace	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe intérieure conformément aux IC 22.1 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise a présenté son offre dans une seule enveloppe intérieure au lieu de deux).
Société DAMILOLA SHOLA SARL	Le montant de son offre est plus élevé que celui du soumissionnaire dont l'offre est classée première.
ATTRIBUTAIRE	
Nom	**SOCIETE BG TOUT FOURNIS SARL**
Montant proposé	**22 300 000 FCFA HT**
Montant évalué (corrigé)	**22 300 000 FCFA HT**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Intitulé :** Acquisition de 1000 mobiliers scolaires pour les EPP dont 125 à Pira (Adjigo, Gando, Oke kagoure, pira centre A), 100 à Akpassi (Banon, kassola, akpassi centre A & B), 150 à Bantè (Elébadé B et Adjantè), 100 à Agoua (Agoua centre, Cloubou et Ifèdon), 100 à Bobè (Assaba A & B), 100 à Lougba (Kotakpa A & B, Agongni et Gotcha), 125 Gouka (Ilouamon, Zongo, Gouka

Scanné avec CamScanner

	centre A, Mayamon B) 100 à Koko (Akpaka, Issalè, Koko A, Koko centre B), 100 à Atokolibé (Atokolibé B, Odokoto A, Aloba B, Malomi B) de la Commune.	
Prix	**22 300 000 FCFA HT**	Vingt-deux millions trois cent mille Francs CFA HT Hors Taxe
Délai d'exécution	Quatre (04)	mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	-
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	-
Autres	Néant	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot 1	**Attributaire**	**Montant**
Acquisition de 1000 mobiliers scolaires pour les EPP dont 125 à Pira (Adjigo, Gando, Oke kagoure, pira centre A), 100 à Akpassi (Banon, kassola, akpassi centre A & B), 150 à Bantè (Elébadé B et Adjantè), 100 à Agoua (Agoua centre, Cloubou et Ifèdon), 100 à Bobè (Assaba A & B), 100 à Lougba (Kotakpa A & B, Agongni et Gotcha), 125 Gouka (Ilouamon, Zongo, Gouka centre A, Mayamon B) 100 à Koko (Akpaka, Issalè, Koko A, Koko centre B), 100 à Atokolibé (Atokolibé B, Odokoto A, Aloba B, Malomi B) de la Commune.	**SOCIETE BG TOUT FOURNIS SARL**	**Vingt-deux millions trois cent mille (22 300 000) Francs CFA HT**
TOTAL		**22 300 000 FCFA HT**

Scanné avec CamScanner

Lot N° 2	**Intitulé :** Fourniture de 1000 mobiliers scolaires adaptés aux écoles primaires et maternelles (900 EP & 100 EM).
Procédures	
Mode de passation	**AOO**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N° 5A/016/CB/SE/CCMP du 19 décembre 2024**

Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]

- **Société KADJOGBEY SARL**
- **SOCIETE MORAK – BTP**
- **Ets TECH ECO POWER**
- **Société ME.K.F SARL**
- **KOBOG SARL**
- **SOCIETE BG TOUT FOURNIS SARL**
- **GROUP SMP**
- **SHAMMAH CORPORATION**
- **Entreprise la Grace**
- **CODIMACI SARL**

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
Société KADJOGBEY SARL	Eliminée pour avoir présenté une lettre de soumission et une lettre de garantie de soumission non conformes au modèle type contenu dans le DAO (mention de la date du 06 janvier 2025 au lieu de la date du 27 janvier 2025 tel qu'exigé par le DAO. De plus l'entreprise a présenté une lettre de soumission mentionnant un addendum alors que le DAO n'en a pas fait cas).
Ets TECH ECO POWER	Eliminée pour avoir présenté un Calendrier d'exécution non conforme aux exigences du DAO (Absence des plannings de mobilisation de matériels, de matériaux, de personnel et d'approvisionnement) et pour n'avoir pas fourni les plans des mobiliers.
Société ME.K.F SARL	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
KOBOG SARL	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).

Scanné avec CamScanner

SOCIETE BG TOUT FOURNIS SARL	Eliminée pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme au modèle type contenu dans le DAO. (L'entreprise a présenté au point « **g** » de sa lettre de soumission la clause 4.2 au lieu de la clause 4.3 tel qu'exigé par le DAO ; inversement elle a présenté au point « h » la clause 4.3 au lieu de la clause 4.2 ; l'entreprise a également manqué de présenter le point « i » et son contenu) ; en outre l'entreprise a fourni une lettre d'engagement du soumissionnaire non conforme au modèle du DAO.	
GROUP SMP	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné ni l'adresse de l'Autorité Contractante ni l'objet de l'appel d'offre sur l'enveloppe extérieure)	
SHAMMAH CORPORATION	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).	
Entreprise la Grace	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe intérieure conformément aux IC 22.1 du dossier d'appel d'offre (l'Entreprise a présenté son offre dans une seule enveloppe intérieure au lieu de deux).	
CODIMACI SARL	Eliminée pour avoir fourni une lettre d'engagement du soumissionnaire non conforme au modèle du DAO. (Le soumissionnaire a non seulement retranché du premier point la portion de phrase « **… sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet** » mais aussi rajouté au sixième point la portion de phrase « **… ou par tous les autres textes réglementaires en République du Benin…** »	
Attributaire		
Nom	**SOCIETE MORAK - BTP**	
Montant proposé	27 190 000 **FCFA HT**	
Montant évalué (corrigé)	27 190 000 **FCFA HT**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Intitulé** : Fourniture de 1000 mobiliers scolaires adaptés aux écoles primaires et maternelles (900 EP & 100 EM).	
Prix	**27 190 000 FCFA HT**	Vingt-sept millions cent quatre-vingt-dix mille

Scanné avec CamScanner

		(27 190 000) Francs CFA HT
Délai d'exécution	Quatre (04)	mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	-
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	-
Autres	Néant	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot 2	Attributaire	Montant
Fourniture de 1000 mobiliers scolaires adaptés aux écoles primaires et maternelles (900 EP & 100 EM).	**SOCIETE MORAK - BTP**	Vingt sept millions cent quatre vingt dix mille (27 190 000) Francs CFA HT
TOTAL		**27 190 000 FCFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 21 mn.

Fait à Bantè, le 06 février 2025

Le Rapporteur

Abdel Fataï BELLO

Le Président

Ganiou OKPE

Elu

Seydou ODJOUONI

Scanné avec CamScanner

MINISTERE
DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

INStaD

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD)

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offre ouvert n° 008 du 19/11/2024

Objet : Sélection d'un prestataire pour la réfection et l'aménagement des bureaux et des couloirs du bâtiment de l'INStaD

Source de financement : Budget National (Subvention)

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 027005001

Commencé le 16 décembre 2024
Achevé le 20 décembre 2024

Décembre 2024

Procès-verbal attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence n° 008 relatif à la sélection d'un prestataire pour la réfection et l'aménagement des bureaux et des couloirs du bâtiment de l'INStaD

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil-vingt-trois et le 20 décembre à 17 heures 20 minutes, dans la salle de réunion **227** de l'**INStaD**, **deuxième étage, sis dans l'enceinte du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Tél. : 21 30 82 44 / 21 30 82 45**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°421/MEF/DC/SGM/INStaD/PRMP/SP du 13 décembre 2024, les personnes dont les noms suivent :

- **Président** : Ousmane ISSIFOU MAMA, Personne Responsable des Marchés Publics
- **Rapporteur** : Jean-Luc AKAKPO, Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
INStaD	GOGAN Gillis	Directeur de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Méthodologie	**Voix délibérative**
INStaD	TCHANVOEDOU Prosper	Représentant du Directeur Administratif et Financier	**Voix délibérative**
INStaD	KPAVODE Ingrid	Représentant du Directeur des Systèmes d'Information et des Bases de Données	**Voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Sélection d'un prestataire pour la réfection et l'aménagement des bureaux et des couloirs du bâtiment de l'INStaD
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National (AOON)
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	n°11-17/CCMP-MEF/HM/2024 du 08 novembre 2024
Soumissionnaires *en liste*	
- ANDES GROUPE - CDMS SERVICES	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
CDMS SERVICES	L'offre n'est pas la moins disante.
Attributaire	
Nom	ANDES GROUPE
Montant proposé TTC	243 821 455 TTC
Montant évalué TTC	206 628 352 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Sélection d'un prestataire pour la réfection et l'aménagement des bureaux et des couloirs du bâtiment de l'INStaD
Prix	243 821 455 TTC
Délai d'exécution (mois)	04
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non
Variante pris en compte (cas échéant)	Non
Autres	Non

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC
Sélection d'un prestataire pour la réfection et l'aménagement des bureaux et des couloirs du bâtiment de l'INStaD	ANDES GROUPE	243 821 455

Le Président a clôturé la séance le vendredi 20 décembre à 17 heures 35 minutes.

Fait à Cotonou, le 26 décembre 2024

Ont signé :

Le Président

Ousmane ISSIFOU MAMA
PRMP/INStaD

Le Rapporteur

Jean-Luc AKAKPO
Assistant/PRMP/INStaD

Les Membres

Gillis GOGAN
DCSFM/INStaD

Prosper TCHANVOEDOU
Représentant/DAF/INStaD

Ingrid KPAVODE
Représentant/DSIBD/INStaD

MAIRIE DE ZOGBODOMEY
REPUBLIQUE DU BENIN

+229 40 121 121
zogbodomey@mairie.bj
www.zogbodomey.mairie.bj

Commune de Zogbodomey

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres n°12I/015/PRMP/SP-PRMP/2024 du 27/12/2024

Objet : *Construction de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipement dans les EPP de Dénou lissèzin et Koussoukpa ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM Zogbodomey centre ; d'un module de trois (03) salles de classes plus BME à l'EPP Cana Gbangnanmè-C dans l'arrondissement de Cana 2 ; d'un (01) module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extérieures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable...) à l'EM de Massi ; d'une toilette publique dans l'enceinte de la mairie ; Réhabilitation d'un module de salles de classes à l'EPP Hlanhonou dans l'arrondissement de Zoukou et de deux modules de salles de classes aux EPP GBEDIN et AHOUANDJITOME dans l'arrondissement de Kpokissa ; Réfection de deux module de trois classe plus BM dans les EPP de Togbin et Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza.*

Source de financement : FADeC Affecté MEMP 2022, FADeC Non Affecté 2022 et 2023, FADeC MEMP réhabilitation 2022, FADeC Affecté MEMP Entretien 2021.

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : *231313, 2338 et 62414*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Commencé le *31/01/2025*

Achevé le *31/01/2025*

Janvier 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°121/015/PRMP/SP-PRMP/2024 du 27/12/2024 relatif aux travaux de construction de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipement dans les EPP de Dénou lissèzin et Koussoukpa ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM Zogbodomey centre ; d'un module de trois (03) salles de classes plus BME à l'EPP Cana Gbangnanmè-C dans l'arrondissement de Cana 2 ; d'un (01) module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extérieures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable ...) à l' EM de Massi ; d'une toilette publique dans l'enceinte de la mairie ; Réhabilitation d'un module de salles de classes à l'EPP Hlanhonou dans l'arrondissement de Zoukou et de deux modules de salles de classes aux EPP GBEDIN et AHOUANDJITOME dans l'arrondissement de Kpokissa ; Réfection de deux module de trois classe plus BM dans les EPP de Togbin et Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouverts National

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi trente-un janvier à 10 heures, dans la salle de délibération de la Mairie de Zogbodomey, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°121/007/SE/PRMP/DST/SA du 15 Janvier 2025 :

- Présidente : AZAÏNON Carmen, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- Rapporteur : GBESSEMEHLAN D. François Xavier, Directeur des Services Techniques ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Zogbodomey	KAKPO Rachid	DAAF	**Voix délibérative**
	BONOU Pierre Isaac	Juriste	**Voix délibérative**
	DOSSOU-HLA Cyprien	Conseiller communal	**Voix délibérative**
	SEHA Cyrille	Conseiller communal	**Voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot N° 1 :	**Intitulé :** Construction d'un module de deux salles de classe plus BME à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè plus un bloc de latrine à double cabine et construction d'un module de deux salles de classe plus BME à l'EM Zogbodomey centre dans l'arrondissement de Zogbodomey plus un bloc de latrine à double cabine.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	**Non requise**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 194-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 24 décembre 2024.
Soumissionnaire en liste	
- BGL - AGYDE BTP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
BGL	L'offre du soumissionnaire **BGL** est **rejetée** pour la non-conformité de la méthode d'exécution et du calendrier de construction conformément à l'annexe A-1-2 du dossier d'appels d'offres. En effet, le soumissionnaire a abordé dans sa méthode d'exécution, l'équipement en mobilier table-bancs pour écolier du primaire contrairement au DQE, BPU et spécifications techniques contenu dans le DAO. En outre, le soumissionnaire n'a pas signé ni cacheté les calendriers de construction relatif aux travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus BME à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè, construction d'un bloc de latrine à double cabine et construction d'un module de deux salles de classe plus BME à l'EM Zogbodomey centre dans l'arrondissement de Zogbodomey.
Attributaire	
Nom	**AGYDE BTP**
Montant proposé	**44 070 803 Francs CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**44 070 803 Francs CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipement dans les EPP de Dénou lissèzin et Koussoukpa ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM Zogbodomey centre ; d'un module de trois (03) salles de classes plus BME à l'EPP Cana Gbangnanmè-

	C dans l'arrondissement de Cana 2 ; d'un (01) module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extérieures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable...) à l'EM de Massi ; d'une toilette publique dans l'enceinte de la mairie ; Réhabilitation d'un module de salles de classes à l'EPP Hlanhonou dans l'arrondissement de Zoukou et de deux modules de salles de classes aux EPP GBEDIN et AHOUANDJITOME dans l'arrondissement de Kpokissa ; Réfection de deux module de trois classe plus BM dans les EPP de Togbin et Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza (**Lot 1 : Construction d'un module de deux salles de classe plus BME à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè plus un bloc de latrine à double cabine et construction d'un module de deux salles de classe plus BME à l'EM Zogbodomey centre dans l'arrondissement de Zogbodomey plus un bloc de latrine à double cabine)**
Prix	**44 070 803 Francs CFA TTC**
Délai d'exécution	**Trois (03) mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Néant**
Variante pris en compte (cas échéant)	**Néant**
Autres	**Néant**

Lot N° 2 :	**Intitulé :** Construction de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipement dans les EPP de Dénou lissèzin/B et Koussoukpa/B.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	**Non requise**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 194-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 24 décembre 2024.
Soumissionnaire en liste	
- Groupement CDS NEGOCE CERCLE EDEN - LA MONTAGNE D'HEBRON - BGL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Groupement CDS NEGOCE CERCLE EDEN	L'offre du soumissionnaire Groupement CDS NEGOCE CERCLE EDEN est rejetée pour la non production de la liste du matériel conformément à l'annexe A-

	1-2 du dossier d'appels d'offres qui stipule que la non production de la liste du matériel entraine le rejet de l'offre.
BGL	L'offre du soumissionnaire BGL est rejetée pour la non-conformité du calendrier de construction conformément à l'annexe A-1-2 du dossier d'appels d'offres. En effet, le soumissionnaire n'a pas signé ni cacheté les calendriers de construction relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipements à l'EPP de Dénou-Lissèzin/B dans l'arrondissement d'Akiza.
Attributaire	
Nom	**LA MONTAGNE D'HEBRON**
Montant proposé	**52 958 958 Francs CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**52 958 958 Francs CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipement dans les EPP de Dénou lissèzin et Koussoukpa ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM Zogbodomey centre ; d'un module de trois (03) salles de classes plus BME à l'EPP Cana Gbangnanmè-C dans l'arrondissement de Cana 2 ; d'un (01) module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extérieures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable...) à l'EM de Massi ; d'une toilette publique dans l'enceinte de la mairie ; Réhabilitation d'un module de salles de classes à l'EPP Hlanhonou dans l'arrondissement de Zoukou et de deux modules de salles de classes aux EPP GBEDIN et AHOUANDJITOME dans l'arrondissement de Kpokissa ; Réfection de deux module de trois classe plus BM dans les EPP de Togbin et Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza **(Lot 2 : Construction de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipement dans les EPP de Dénou lissèzin/B et Koussoukpa/B).**
Prix	**52 958 958 Francs CFA TTC**
Délai d'exécution	**Trois (03) mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Néant**
Variante pris en compte (cas échéant)	**Néant**
Autres	**Néant**

Lot N° 3 :	**Intitulé :** Construction d'un (01) module de trois (03) salles de classes plus BME à l'EPP Cana Gbangnanmè-C dans l'arrondissement de Cana 2 et Construction d'un (01) module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extérieures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable...) à l'EM de Massi dans l'arrondissement de Massi.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	**Non requise**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 194-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 24 décembre 2024.
Soumissionnaire en liste	
- DFS INNOVATION - LA MONTAGNE D'HEBRON - BGL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
DFS INNOVATION	L'offre du soumissionnaire **DFS INNOVATION** est **rejetée** pour défaut de production de la preuve d'appartenance au MPME et pour non-conformité du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif et du sous détail des prix unitaires conformément à l'Annexe A-1-1 du dossier d'appel d'offres. En effet, le soumissionnaire a produit dans son offre la lettre de déclaration de garantie qui est réservée au MPME mais n'a pas produit la preuve d'appartenance au MPME conformément au point 11 de l'avis d'appel d'offres et à l'Annexe A-1-1 du dossier d'appel d'offres. Aussi, au niveau du poste N°001 du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif et du sous détail des prix unitaires, il est écrit : « Installation de chantier (nettoyage, débroussaillage et dessouchage du site, réalisation de baraque et de panneau de chantier) » en lieu et place de « Installation de chantier (nettoyage, débroussaillage et dessouchage du site, réalisation de baraque et de panneau de chantier) et repli du chantier » contenu dans le dossier d'appel d'offres.
LA MONTAGNE D'HEBRON	L'offre du soumissionnaire **LA MONTAGNE D'HEBRON** est rejetée pour non-conformité du devis quantitatif et estimatif (DQE) conformément à l'Annexe A-1-1 du dossier d'appel d'offres. En effet, le devis quantitatif et estimatif (DQE) relatif à la construction d'un module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extérieures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable...) à l'EM de Massi, n'est pas cacheté par le soumissionnaire contrairement aux dispositions du dossier d'appel d'offres (Voir annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre, qui dispose que le devis quantitatif et estimatif doit être daté, signé et cacheté et la non production ou la non-conformité à cette disposition entraîne le rejet de l'offre).

Attributaire	
Nom	**BGL**
Montant proposé	**59 000 000 Francs CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**59 000 000 Francs CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipement dans les EPP de Dénou lissèzin et Koussoukpa ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM Zogbodomey centre ; d'un module de trois (03) salles de classes plus BME à l'EPP Cana Gbangnanmè-C dans l'arrondissement de Cana 2 ; d'un (01) module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extérieures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable...) à l'EM de Massi ; d'une toilette publique dans l'enceinte de la mairie ; Réhabilitation d'un module de salles de classes à l'EPP Hlanhonou dans l'arrondissement de Zoukou et de deux modules de salles de classes aux EPP GBEDIN et AHOUANDJITOME dans l'arrondissement de Kpokissa ; Réfection de deux module de trois classe plus BM dans les EPP de Togbin et Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza **(Lot 3 : Construction d'un (01) module de trois (03) salles de classes plus BME à l'EPP Cana Gbangnanmè-C dans l'arrondissement de Cana 2 et Construction d'un (01) module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extérieures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable...) à l'EM de Massi dans l'arrondissement de Massi)**
Prix	**59 000 000 Francs CFA TTC**
Délai d'exécution	**Trois (03) mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Néant**
Variante pris en compte (cas échéant)	**Néant**
Autres	**Néant**

Lot N° 4 :	**Intitulé :** Réhabilitation d'un module de salles de classes à l'EPP Hlanhonou dans l'arrondissement de Zoukou et de deux modules de salles de classes aux EPP GBEDIN et AHOUANDJITOME dans l'arrondissement de Kpokissa et Refection de deux modules de trois classes plus BM dans les EPP de Togbin et Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	**Non requise**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 194-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 24 décembre 2024.
Soumissionnaire en liste	
- DGT	
Soumissionnaires écartés	
Néant	
Attributaire	
Nom	**DGT**
Montant proposé	**34 230 189 Francs CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**34 230 189 Francs CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipement dans les EPP de Dénou Iissèzin et Koussoukpa ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM Zogbodomey centre ; d'un module de trois (03) salles de classes plus BME à l'EPP Cana Gbangnanmè-C dans l'arrondissement de Cana 2 ; d'un (01) module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extéricures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable...) à l'EM de Massi ; d'une toilette publique dans l'enceinte de la mairie ; Réhabilitation d'un module de salles de classes à l'EPP Hlanhonou dans l'arrondissement de Zoukou et de deux modules de salles de classes aux EPP GBEDIN et AHOUANDJITOME dans l'arrondissement de Kpokissa ; Réfection de deux module de trois classe plus BM dans les EPP de Togbin et Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza **(Lot 4 : Réhabilitation d'un module de salles de classes à l'EPP Hlanhonou dans l'arrondissement de Zoukou et de deux modules de salles de classes aux EPP GBEDIN et AHOUANDJITOME dans l'arrondissement de Kpokissa et**

	Refection de deux modules de trois classes plus BM dans les EPP de Togbin et Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza)
Prix	**34 230 189 Francs CFA TTC**
Délai d'exécution	**Trois (03) mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Néant**
Variante pris en compte (cas échéant)	**Néant**
Autres	**Néant**

Lot N° 5 :	**Intitulé :** Construction d'une toilette publique dans l'enceinte de la mairie.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	**Non requise**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 194-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 24 décembre 2024.
Soumissionnaire en liste	
- GLEVIVI - YAHWHE ET YESHUA - ENEC	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
GLEVIVI	L'offre du soumissionnaire **GLEVIVI** est rejetée pour la non-conformité du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif et du sous détail des prix unitaires conformément à l'Annexe A-1-1 du dossier d'appel d'offres. En effet, les désignations mentionnées par le soumissionnaire dans son offre au niveau des postes N°101, 310, 403, 404, 501 et 502 du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif et du sous détail des prix unitaires ne sont pas conformes aux désignations contenues dans le dossier d'appel d'offres au niveau de ces postes.
YAHWHE ET YESHUA	L'offre du soumissionnaire YAHWHE ET YESHUA est rejetée pour la non-conformité de la lettre de soumission et pour défaut de production de la preuve d'appartenance au MPME conformément à l'Annexe A-1-1 du dossier d'appel d'offres. En effet, la lettre de soumission produite par le soumissionnaire dans son offre ne contient pas le nom de l'Autorité Contractante ainsi que le numéro de la

	variante conformément au formulaire de la lettre de soumission contenu dans le dossier d'appel d'offres. Aussi, le soumissionnaire a produit dans son offre la lettre de déclaration de garantie qui est réservée au MPME mais n'a pas produit la preuve d'appartenance au MPME conformément au point 11 de l'avis d'appel d'offres et à l'Annexe A-1-1 du dossier d'appel d'offres.
ENEC	L'offre du soumissionnaire **ENEC** est **rejetée** pour défaut de présentation de l'offre conformément à l'IC 21.1 et l'IC 22.2 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres et de la CIRCULAIRE N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA DU 12 DECEMBRE 2024 PORTANT CLARIFICATION DES MODALITES DE PRESENTATION DES PLIS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EN REPUBLIQUE DU BENIN. En effet, à l'ouverture de l'enveloppe extérieur, il est remarqué qu'elle ne comporte qu'une seule enveloppe intérieure.
Attributaire	
Nom	**Néant**
Montant proposé	**Néant**
Montant évalué (corrigé)	**Néant**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin avec équipement dans les EPP de Dénou lissèzin et Koussoukpa ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM ALLADAHO dans l'arrondissement d'Avlamè ; d'un module de deux salles de classe plus BME et un bloc de latrine à double cabine à l'EM Zogbodomey centre ; d'un module de trois (03) salles de classes plus BME à l'EPP Cana Gbangnanmè-C dans l'arrondissement de Cana 2 ; d'un (01) module de deux (02) salles de classes plus BME avec installations extérieures (toboggan, balançoire, échelle à grimper, tourniquet, poutre à équilibre, bac à sable...) à l'EM de Massi ; d'une toilette publique dans l'enceinte de la mairie ; Réhabilitation d'un module de salles de classes à l'EPP Hlanhonou dans l'arrondissement de Zoukou et de deux modules de salles de classes aux EPP GBEDIN et AHOUANDJITOME dans l'arrondissement de Kpokissa ; Réfection de deux module de trois classe plus BM dans les EPP de Togbin et Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza **(Lot 5 : Construction d'une toilette publique dans l'enceinte de la mairie.)**
Prix	**Néant**
Délai d'exécution	**Néant**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Néant**
Variante pris en compte (cas échéant)	**Néant**
Autres	**Néant**

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant TTC
Lot 1	AGYDE BTP	44 070 803
Lot 2	LA MONTAGNE D'HEBRON	52 958 958
Lot 3	BGL	59 000 000
Lot 4	DGT	34 230 189
Lot 5	Néant	Néant
TOTAL		**190 259 950**

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 53 minutes.

Fait à Zogbodomey, le 31 janvier 2025

La Présidente

AZAÏNON Carmen
PRMP

Le Rapporteur

GBESSEMEHLAN D. François Xavier
DST

Membres

Rachid KAKPO
DAAF

BONOU Pierre Isaac
Juriste

DOSSOU-HLA Cyprien
Conseiller Communal

SEHA Cyrille
Conseiller Communal

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
DEPARTEMENT DES COLLINES

REPUBLIQUE DU BENIN

MAIRIE DE OUESSE
BP : 01 Tel : 96 91 74 81
97 04 94 16
mairieouesse@gmail.com

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres n°5i/ 21 /CO/PRMP-RST/SP-MP/2024 du 27/12/2024

Objet du dossier d'appel à concurrence :

Travaux de Construction de caniveau sur l'axe ancienne RNIE (maison AGANI Franck jusqu'au niveau de Caveca) dans l'arrondissement de Touï (lot1) ; sur les deux ailles gauche et droite sur l'axe carrefour (RN27-Danigbé) vers maison Chabi à Danigbé dans l'arrondissement de Ouéssè (lot2) ; Achèvement de caniveaux en moellons et rechargement de la voie « awounoudé-maison adjogno à N'gbéhouédo (voie SBEE) dans l'arrondissement de Odougba (lot 3) ; Réalisation de caniveaux quittant la maison de Boni Eugène pour aller vers le cimetière de l'église catholique dans l'arrondissement de Ikemon (lot4) ; Construction de caniveaux sur le tronçon carrefour CV Laminou vers CAVECA Gbémè-Kpassa dans l'arrondissement de Laminou (lot5) repartis en 5 lots dans la Commune de Ouessè.

Janvier 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel d'offres n° T_ST_99215 du 27/12/2024** relatifs aux **Travaux de Construction de caniveau sur l'axe ancienne RNIE (maison AGANI Franck jusqu'au niveau de Caveca) dans l'arrondissement de Touï (lot1) ; sur les deux ailles gauche et droite sur l'axe carrefour (RN27- Danigbé) vers maison Chabi à Danigbé dans l'arrondissement de Ouéssè (lot2) ; Achèvement de caniveaux en moellons et rechargement de la voie « awounoudé-maison adjogno à N'gbéhouédo (voie SBEE) dans l'arrondissement de Odougba (lot 3) ; Réalisation de caniveaux quittant la maison de Boni Eugène pour aller vers le cimetière de l'église catholique dans l'arrondissement de Ikemon (lot4) ; Construction de caniveaux sur le tronçon carrefour CV Laminou vers CAVECA Gbémè-Kpassa dans l'arrondissement de Laminou (lot5) repartis en 5 lots dans la Commune de Ouessè**

Mode de passation : AOO

Délai d'exécution du marché : quatre (04) mois pour tous les lots 1, 2, 3, 4 et 5.

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi trente-un janvier à 12 heures, dans la salle de réunion de la mairie de Ouessè, la commission ad 'hoc a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°5i//17/MCO/SE/DAAF/PRMP/SA en date du 15 Janvier 2025.**

Président : Francis C. S. ATINKPAHOUN, **PRMP**

- **Rapporteur** : Hervé WINANNON, **DST**
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie	DETONDE Didier	SP-MP	**Avec voix délibérative**
Mairie	KORA Abdou Fadel	DDLP	**Avec voix délibérative**
Mairie	MONSIA Chabi Ganiou	2e Adjoint au Maire	**Avec voix délibérative**
Mairie	EZINSOU Thimoté	Conseiller Communal	**Avec voix délibérative**
Mairie	SOSSOU K. D. Gaston	CCMP	**Avec voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N° 1	**Intitulé : Travaux de Construction de caniveau sur l'axe ancienne RNIE (maison AGANI Franck jusqu'au niveau de Caveca) dans l'arrondissement de Toui**
Procédures	
Mode de passation	**AOO**
Justification	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	
Soumissionnaire(s)	
FREE TRADE INTER SARL **DJRO GBENON TON BTP (DGT-BTP)** **RAF - BULDING SERVICE (RAS-BS)**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
FREE TRADE INTER SARL	- Non-conformité du programme de mobilisation et de construction (absence du programme de mobilisation du personnel, de matériaux et de construction) ; - Non-conformité du calendrier de mobilisation (absence du calendrier du matériel et celui de matériaux) ; - Matériel : Non-conformité de la liste du matériel (absence d'équipement d'hygiène et lot d'équipements topographiques). De plus, elle n'a pas fourni les preuves des matériels suivants : **Boite de pharmacie, râteau, cache nez, Equipement d'hygiène (dispositif de lavage de mains, fourniture d'eau potable), Lot d'équipements topographiques** ; - Pas d'expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) sur le CV de chef chantier (**Mme AZANKPOSSO Ida**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024. De plus le cumul d'année

	d'expériences générales de cette dernière sur le CV n'atteint pas 5 ans ; - Sur le CV du Topographe (**Mr YEHOUENOU Romuald C.**), il n'y a pas deux expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024 ; - Sur le CV du 1er Chef Coffreur (**Mr. ZOUNVO Hugues**), du 2ème Chef Ferrailleur (**Mr. HONFFO Dorothée**) et du 2ème Chef Maçon (**Mr. AKA Mohamed**), le cumul d'année d'expériences générales de ces derniers n'atteint pas 5 ans ; - Sur le CV du 2ème Chef Coffreur (**Mr. BIAOU Yves**), du 1er Chef Ferrailleur (**Mr. OBAOGOU Victorin**) et du 1er Chef Maçon (**Mr. YAROU Aliou**), le cumul d'année d'expériences générales de ces derniers n'atteint pas 5 ans ; Pas d'expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024 en cours ;
DJRO GBENON TON BTP (DGT-BTP)	L'entreprise **DJRO GBENON TON BTP (DGT-BTP)** n'a pas proposé l'offre économiquement la plus avantageuse
Attributaire	
Nom	**RAF - BULDING SERVICE (RAS-BS)**
Montant proposé	**11 349 742**
Montant évalué (corrigé)	**12 948 642**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Travaux de Construction de caniveau sur l'axe ancienne RNIE (maison AGANI Franck jusqu'au niveau de Caveca) dans l'arrondissement de Toui**
Prix	**12 948 642**
Délai d'exécution	**04 Mois**

Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Non applicable**	
Variante pris en compte (cas échéant)	**Non applicable**	
Autres	**Non applicable**	

Lot N° 2	**Intitulé : Travaux de Construction de caniveau sur les deux ailles gauche et droite sur l'axe carrefour (RN27- Danigbé) vers maison Chabi à Danigbé dans l'arrondissement de Ouéssè**	
Procédures		
Mode de passation	**AOO**	
Justification		
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle		
Soumissionnaire(s)		
- **ENTREPRISE BGL**		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
NEANT	**NEANT**	
Attributaire		
Nom	**ENTREPRISE BGL**	
Montant proposé	**13 507 460**	
Montant évalué (corrigé)	**13 908 660**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Travaux de Construction de caniveau sur les deux ailles gauche et droite sur l'axe carrefour (RN27- Danigbé) vers maison Chabi à Danigbé dans l'arrondissement de Ouéssè**	
Prix	**13 908 660**	
Délai d'exécution	**04 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Non applicable**	
Variante pris en compte (cas échéant)	**Non applicable**	
Autres	**Non applicable**	

Lot N° 3	**Intitulé : Travaux d'Achèvement de caniveaux en moellons et rechargement de la voie « awounoudé-maison adjogno à N'gbéhouédo (voie SBEE) dans l'arrondissement de Odougba**
Procédures	
Mode de passation	**AOO**
Justification	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	
Soumissionnaire(s)	
- **FREE TRADE INTER SARL** - **SIANA SARL**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
FREE TRADE INTER SARL	- Non-conformité du programme de mobilisation et de construction (absence du programme de mobilisation du personnel, de matériaux et de construction) ; - Non-conformité du calendrier de mobilisation (absence du calendrier du matériel et celui de matériaux) ; - Matériel : Non-conformité de la liste du matériel (absence d'équipement d'hygiène et lot d'équipements topographiques). De plus, elle n'a pas fourni les preuves des matériels suivants : **Boite de pharmacie, râteau, cache nez, Equipement d'hygiène (dispositif de lavage de mains, fourniture d'eau potable), Lot d'équipements topographiques** ; - Pas d'expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) sur le CV de chef chantier (**Mme AZANKPOSSO Ida**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024. De plus le cumul d'année d'expériences générales de cette dernière sur le CV n'atteint pas 5 ans ;

	- Sur le CV du Topographe (**Mr YEHOUENOU Romuald C.**), il n'y a pas deux expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024 ; - Sur le CV du 1er Chef Coffreur (**Mr. ZOUNVO Hugues**), du 2ème Chef Ferrailleur (**Mr. HONFFO Dorothée**) et du 2ème Chef Maçon (**Mr. AKA Mohamed**), le cumul d'année d'expériences générales de ces derniers n'atteint pas 5 ans ; - Sur le CV du 2ème Chef Coffreur (**Mr. BIAOU Yves**), du 1er Chef Ferrailleur (**Mr. OBAOGOU Victorin**) et du 1er Chef Maçon (**Mr. YAROU Aliou**), le cumul d'année d'expériences générales de ces derniers n'atteint pas 5 ans ; Pas d'expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024 en cours.
Attributaire	
Nom	**SIANA SARL**
Montant proposé	**19 263 998**
Montant évalué (corrigé)	**19 263 998**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Travaux d'Achèvement de caniveaux en moellons et rechargement de la voie « awounoudé-maison adjogno à N'gbéhouédo (voie SBEE) dans l'arrondissement de Odougba**
Prix	**19 263 998**
Délai d'exécution	**04 mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Non applicable**
Variante pris en compte (cas échéant)	**Non applicable**
Autres	**Non applicable**

Lot N° 4	Intitulé : Travaux de Réalisation de caniveaux quittant la maison de Boni Eugène pour aller vers le cimetière de l'église catholique dans l'arrondissement de Ikemon
Procédures	
Mode de passation	**AOO**
Justification	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	
Soumissionnaire(s)	
- LEADER SERVICE - FREE TRADE INTER SARL - RAF - BULDING SERVICE (RAS-BS) - SIANA SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
LEADER SERVICE	- Non-conformité du calendrier de mobilisation (absence du calendrier de matériaux) - Non-conformité du programme de mobilisation et de construction (absence du programme de mobilisation du personnel, de matériaux et de construction).
FREE TRADE INTER SARL	- Non-conformité du programme de mobilisation et de construction (absence du programme de mobilisation du personnel, de matériaux et de construction) ; - Non-conformité du calendrier de mobilisation (absence du calendrier du Matériel et celui du matériau) - Matériel : Non-conformité de la liste du matériel (absence d'équipement d'hygiène et lot d'équipements topographiques). De plus, elle n'a pas fourni les preuves des matériels suivants : **Boite de pharmacie, râteau, cache nez, Equipement d'hygiène (dispositif de lavage de mains, fourniture d'eau potable), Lot d'équipements topographiques** ;

	- Pas d'expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) sur le CV de chef chantier (**Mme AZANKPOSSO Ida**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024. De plus le cumul d'année d'expériences générales de cette dernière sur le CV n'atteint pas 5 ans ; - Sur le CV du Topographe (**Mr YEHOUENOU Romuald C.**), il n'y a pas deux expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024 ; - Sur le CV du 1er Chef Coffreur (**Mr. ZOUNVO Hugues**), du 2ème Chef Ferrailleur (**Mr. HONFFO Dorothée**) et du 2ème Chef Maçon (**Mr. AKA Mohamed**), le cumul d'année d'expériences générales de ces derniers n'atteint pas 7 ans ; - Sur le CV du 2ème Chef Coffreur (**Mr. BIAOU Yves**), du 1er Chef Ferrailleur (**Mr. OBAOGOU Victorin**) et du 1er Chef Maçon (**Mr. YAROU Aliou**), le cumul d'année d'expériences générales de ces derniers n'atteint pas 7 ans ; Pas d'expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024.
RAF - BULDING SERVICE (RAS-BS)	- Non-conformité du programme de mobilisation et de construction (absence du programme des matériaux et de matériel). Elle n'a pas fourni le planning d'approvisionnement des matériaux ; - Absence de ''**Latérite**'' dans le calendrier d'approvisionnement des matériaux ; - Matériel : absence des preuves des matériels suivants : **cache nez, chaussures adaptées, boite à pharmacie, gilets** ;

	- Personnel : Sur les attestations de travail délivrées par l'entreprise **RAF - BULDING SERVICE (RAS-BS),** les ouvriers spécialisés ne totalisent pas 7 ans d'expériences. Sur le certificat de travail délivré par l'Etablissement **LES MERVEILLES D'ALLAH SAUVEUR** à Monsieur **ADEBYI Taïrou Bio,** le poste occupé par ce dernier est le **Chef Charpentier.** Le CV du Chef Maçon **M. KOHOUNDO Yèkini** a été signé par **M. HOUNGBEDJI Pierre**. Les diplômes des deux coffreurs fournis dans le dossier sont de spécialité '' **Menuiserie**'' (**Attestation de fin d'apprentissage et CAP en Menuiserie**).	
Attributaire		
Nom	**SIANA SARL**	
Montant proposé	**15 323 067**	
Montant évalué (corrigé)	**15 323 067**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Travaux de Réalisation de caniveaux quittant la maison de Boni Eugène pour aller vers le cimetière de l'église catholique dans l'arrondissement de Ikemon**	
Prix	**15 323 067**	
Délai d'exécution	**04 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Non applicable**	
Variante pris en compte (cas échéant)	**Non applicable**	
Autres	**Non applicable**	

Lot N° 5	**Intitulé : Travaux de Construction de caniveaux sur le troncon carrefour CV Laminou vers CAVECA Gbémè-Kpassa dans l'arrondissement de Laminou**	
Procédures		
Mode de passation	**AOO**	
Justification		
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle		
Soumissionnaire(s)		
- **LEADER SERVICE** - **ENTREPRISE BGL** - **ELITE DE LA PLANETE**		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
ENTREPRISE BGL	**ENTREPRISE BGL** n'a pas proposé l'offre économiquement la plus avantageuse	
ELITE DE LA PLANETE	Les CV du personnel ne sont pas signés. De plus, le personnel n'a pas d'expériences spécifiques (**travaux d'assainissement avec construction d'ouvrage de franchissement à hauteur de vingt dix-sept millions cinq cent (17 500 000) F CFA**) porter sur les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou 2024	
Attributaire		
Nom	**LEADER SERVICE**	
Montant proposé	**18 996 937**	
Montant évalué (corrigé)	**19 492 551**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Travaux de Construction de caniveaux sur le troncon carrefour CV Laminou vers CAVECA Gbémè-Kpassa dans l'arrondissement de Laminou**	
Prix	**19 492 551**	
Délai d'exécution	**04 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**Non applicable**	
Variante pris en compte (cas échéant)	**Non applicable**	
Autres	**Non applicable**	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant (TTC)
Lot 1	RAF - BUILDING SERVICE (RAS-BS)	12 948 642
Lot 2	ENTREPRISE BGL	13 908 660
Lot 3	SIANA SARL	19 263 998
Lot 4	SIANA SARL	15 323 067
Lot 5	LEADER SERVICE	19 492 551
	TOTAL	**80 936 918**

Le Président a clôturé la séance à 13 heures 35 minutes.

Fait à Ouessè, le 31 Janvier 2025

Ont signé :

Le Président

ATINKPAHOUN C. S. Francis

Le Rapporteur

WINANNON Hervé

LES MEMBRES

MONSIA Chabi Ganiou
(2e Adjoint au Maire)

EZINSOU Thimoté
(Conseiller communal)

DETONDE Didier
(SP-MP)

KORA Abdou Fadel
(DDLP)

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI.

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME REATTRIBUTION PROVISOIRE
Avis d'Appel d'offres n°031-2023/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 20/12/2023.

Objet du dossier d'appel à concurrence :

Recrutement de prestataires pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).

Source de financement : Budget autonome UAC

Gestion : 2023

Imputation budgétaire : 6371810120

Accord de prêt : Néant

Commencé le : **28/01/2025**

Achevé le : **31/01/2025**

Janvier 2025

Procès–verbal de la deuxième réattribution provisoire.

Objet : Dossier d'appel d'offres n°031-2023/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 20/12/2023 relatif au recrutement de prestataires pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans.).

Mode de passation : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (DAO).

L'an deux mil vingt-quatre et mardi 31 décembre à 15 heures 00 minute, dans la salle de réunion du Secrétariat Permanent de la PRMP de l'UAC, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la réattribution des six (06) lots du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° : 001-2024/UAC/AC/PRMP/SP/PRMP du 05/01/2024, les membres de la commission ci-après :

- Président : **Yannick S. G. DOSSOU,** Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC ;
- Rapporteur : **Djébis Giboul SEGNON,** Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC
- Membres :

Administration	Prénom(s) et Nom	Qualité	Observations
Rectorat/UAC	**Episthème J. AGLOBOE**	SA-SPM/PRMP/UAC	AVEC VOIX DELIBERATIVE
Rectorat/UAC	**Gildas Luc S. DANLEHONDJI**	APM/ PRMP/UAC	
Rectorat/UAC	**Elie GOUDJO**	C/SCSB/UAC	
Rectorat/UAC	**Cyprien KODONON**	C/SAF/UAC	
Rectorat/UAC	**Rofi TOSSOU**	C/SCVSA/UAC	
Rectorat/UAC	**William SEGNON**	Personne-Ressource	SANS VOIX DELIBERATIVE
Rectorat/UAC	**Sènami Cyndia AGONNOUDE**	Personne-Ressource.	
Rectorat/UAC	**François NOUMONVI**	Stagiaire SPM/PRMP/UAC	

CONTEXTE DE LA DEUXIEME REEVALUATION DES OFFRES

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 31 janvier et faisant suite à l'avis n°32-07/DNCMP/DSIAS/AB-ACH/2024 de la DNCMP portant étude de résultats de jugement des offres, la commission a procédé à la deuxième réattribution des lots du marché cité en objet.

Il faut noter que les résultats de la première réévaluation relatifs au dossier indiqué en objet et soumis à la DNCMP ont fait objet d'avis réservé sur deux lots (Voir PV N°02-27/DNCMP/DSIAS/AB-ZS/2025) portant réexamen de résultats d'évaluation des offres. En effet, suivant ledit PV, la DNCMP a entériné les résultats sur les lots R 2, R 4, R 5 et R 6 mais a émis un avis réservé sur ceux des lots R 1 et R3 (Lots non entérinés). C'est en vue de lever les observations relatives aux lots non entérinés que la COE a procédé au deuxième réexamen du rapport ainsi qu'à la réattribution :

Il faut noter que la présente réattribution des lots a modifié les résultats d'attribution provisoire.

Les résultats issus de la réévaluation des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lots multiples (06 lots)	**Intitulés :** - lot R1 : ZONE A LABORATOIRES DE LA FSA ; - lot R2 : ZONE B LABORATOIRES DE LA FSA ; - lot R3 : AMPHITHEÂTRES UEMOA ET MODULES PIP, BLOCS PEDAGOGIQUES, BATIMENT G ET SALLES DE COURS DE LA ZONE EX FLASH/FAST ; - lot R4 : AMPHITHEÂTRES ET SALLES DE COURS DE LA ZONE EPAC ET CECURI ; - lot R5 : BALAYAGE, DESHERBAGE ET ELAGAGE DE LA ZONE INE, CECURI, FERME FSA ; - lot R6 : BALAYAGE, DESHERBAGE ET ELAGAGE DE LA ZONE RECTORAT, EPAC, FADESP.
Procédures	
Mode de passation	**DAO**
Justification	**NEANT**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	DAO validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) le 22/11/2023 suite au PV N°37-30/DNCMP/DSIAS/AN/2023 du 22/11/2023.

LOT R 1 : ZONE A LABORATOIRES DE LA FSA

Soumissionnaire(s)	
COGEP Sarl, NOUVELLES TECHNIQUES DE PRESTATION, SERVICES.COM, STE HAVILA BDELLIUM ET FILS, CBAG et HAP GLOBAL SERVICES.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
COGEP Sarl.	L'offre de COGEP Sarl est écartée à la conformité technique. Les motifs sont les suivants : **Sur le programme d'activité** Il n'a pas : - Fait une description quantitative détaillée du matériel ; - Evoqué aucun des éléments du type d'encadrement et de suivi (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents, informations des services de l'administration) dans son programme d'activité ainsi que dans sa méthodologie ; - Fait une répartition des agents sur site conformément aux exigences du point 6 (EFECTIF) des spécifications techniques détaillées et normes à la page 155 du DAO ; - Evoqué la confidentialité dans sa méthodologie conformément aux exigences du point 11 (CONFIDENTILITE) des spécifications techniques détaillées et normes à la page 157 du DAO. ▪ **Sur méthodologie d'exécution** **Il n'a pas :** - Fait une description quantitative détaillée du matériel ; - Evoqué des éléments du type d'encadrement et de suivi (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents, informations des services de l'administration) dans son programme d'activité ainsi que dans sa méthodologie. ▪ Il n'a pas fourni description technique des services.
NOUVELLES TECHNIQUES DE PRESTATIONS	L'offre de NOUVELLES TECHNIQUES DE PRESTATIONS est écartée à la recevabilité. Les motifs sont les suivants. Sur la lettre de soumission: Il a adressé sa lettre de soumission à l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques au lieu de l'autorité contractante qu'est l'Université d'Abomey-Calavi. De même, il a omis une partie du point j.) « Nous nous engageons à ne pas octroyer…en vue d'obtenir le marché, ». Il s'agit des divergences substantielles par rapport aux formulaires qui entraînent la non validité de la lettre de soumission **(Cf IC 30.2)**.
SERVICES.COM	L'offre de SERVICES.COM est écartée à la recevabilité. Les motifs sont les suivants : **Sur la lettre de soumission** :

	Au point b), il a mentionné « Nous nous engageons à fournir ou exécuter ou conformément au … » au lieu de « Nous nous engageons à exécuter et achever conformément au… » tel que prévu par le modèle contenu dans le DAO. Ainsi, le soumissionnaire a omis le mot « achever » ; ce qui constitue une omission substantielle (Cf IC 30.2) et entraine la non validité de la lettre de soumission. **Sur la lettre de déclaration de garantie d'offre :** - Au niveau du point a) il a mentionné « si nous retirons … dans le formulaire d'offre » au lieu de « si nous retirons … dans la lettre de soumission», Ainsi il a remplacé «la lettre de soumission » par « le formulaire » ce qui constitue une divergence (Cf IC30.2) entrainant de ce fait, la non validité de la déclaration de garantie d'offre. - Au niveau point du 2-b/ alinéa 4, il a mentionné « …, si nous ne sommes pas…», au lieu de« …, si nous sommes …». Ainsi il a changé le sens de la phrase créant de ce fait une divergence par rapport aux stipulations du DAO. Ceci entraine la non-validité de la lettre de déclaration (Cf IC30.2).
SOCIÉTÉ HAVILA BDELLIUM ET FILS	L'offre de SOCIÉTÉ HAVILA BDELLIUM ET FILS est écartée à la recevabilité. Les motifs sont les suivants : **Sur la lettre de soumission :** Au niveau du point l) il a mentionné « il est entendu par nous que … l'offre évaluée la moins-disante » au lieu de « il est entendu par nous que … l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse », Ainsi, il a substitué le mode d'évaluation de l'offre (moins disante au lieu de économiquement la plus avantageuse). Ceci crée une divergence par rapport aux stipulations du DAO entrainant de ce fait, la non validité de la lettre de soumission (Cf IC 30.2).
HAP GLOBAL SERVICES	L'offre de HAP GLOBAL SERVICES est écartée à la recevabilité. Les motifs sont les suivants : **Sur la lettre de soumission :** Au point f) il n'a pas mentionné le groupe de mot « …et à la clause 3.9 du CCAG… ». Il s'agit d'une non acceptation de cette disposition ce qui constitue une réserve substantielle (Cf IC 30.2) qui entraine la non validité de la lettre de soumission ; **Sur la lettre de déclaration de garantie d'offre.** - Il a adressé la lettre de déclaration de garantie, à l'attention de HAP GLOBAL SERVICES au lieu d'indiqué le nom de l'autorité contractante qu'est l'Université d'Abomey-Calavi. Il s'agit d'une divergence substantielle (Cf IC 30.2) qui entraine la non validité de la lettre de déclaration de garantie d'offre. - Au point 1, il est mentionné « Nous reconnaissons que les chiffres … » au lieu de « Nous reconnaissons que les offres … » Il s'agit d'une divergence substantielle par rapport aux stipulations du DAO. (Cf IC 30.2) qui entraine la non validité de la lettre de déclaration de garantie d'offre ; - Au premier point du 2-b, il est mentionné « … n'acceptons pas les médications de notre … » contrairement au modèle « … n'acceptons pas les modifications de notre … » ; - Au troisième point du 2-b, il est mentionné « … ne l'exécutions pas ; ou » contrairement au modèle « … ne l'exécutons pas ; ou ».

	<u>Sur l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique</u> : Au sixième point de l'engagement du soumissionnaire, il n'a pas mentionné dans la phrase le groupe de mot « …ou par tous les autres textes règlementaires en République du Bénin, … », il s'agit d'une omission substantielle (Cf IC 30.2) qui entraine la non validité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique.
CBAG	L'offre de **CBAG** est écartée à la qualification pour non-conformité de l'attestation de capacité financière (N/Référence : AF/0124/DG/DJUR/SAG/SV/HOY/AFC/008) conformément à **l'annexe A-3 du DAO (La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre).** En effet, le type de la procédure indiqué dans la référence du dossier mentionnée sur ladite attestation délivrée par la banque Orabank Bénin n'est pas conforme à celle du DAO. Il est écrit Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) » au lieu de « Avis d'Appel d'Offres (AAO) » requis. Par conséquent, la ladite pièce est non conforme.
Attributaire	
Nom	**Néant**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	LOT R 1 (ZONE A LABORATOIRES DE LA FSA) du marché relatif au recrutement de prestataires pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).
Prix	-
Délai d'exécution	Trois ans par accord-cadre.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) déclaré le lot R 1 infructueux.

Désignation	Attributaire	Montant
L'entretien des bureaux, salles de cours, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC du LOT R 1 (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).	Néant	-

LOT R 2 : ZONE B LABORATOIRES DE LA FSA

Soumissionnaire(s)	
SERVICES.COM, STE HAVILA BDELLIUM ET FILS et Ets SEGANHO BTP.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SERVICES.COM	L'offre de SERVICES.COM est écartée à la recevabilité. Les motifs sont les suivants : **Sur la lettre de soumission :** Au point b de la lettre de soumission il a omis le mot « achever » ; ce qui constitue une omission substantielle (Cf IC 30.2) et entraine la non validité de la lettre de soumission. **Sur la déclaration de garantie d'offre :** - Au niveau du point a) de sa lettre de déclaration de garantie, il a remplacé «la lettre de soumission » par « le formulaire » ce qui constitue une divergence (Cf IC30.2). - Au niveau point du 2-b/ alinéa 4 de la lettre de déclaration, il a inséré deux mots (… ne … pas…) qui ont changé le sens de la phrase créant de ce fait une divergence par rapport aux stipulations du DAO. (Cf IC30.2).
STE HAVILA BDELLIUM ET FILS	L'offre de SOCIÉTÉ HAVILA BDELLIUM ET FILS est écartée à la recevabilité. Les motifs sont les suivants : **Sur la lettre de soumission :** Au niveau du point i) de sa lettre de soumission, il a substitué le mode d'évaluation de l'offre **(moins disante au lieu de économiquement la plus avantageuse)** entrainant de ce fait, la non validité de la lettre de soumission: Divergence de la lettre de soumission par rapport aux stipulations du DAO. (Cf IC 30.2).
Attributaire	
Nom	**Ets SEGANHO BTP**
Montant proposé (Trois ans)	**77 090 580 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**77 090 580 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	LOT R 2 (ZONE B LABORATOIRES DE LA FSA) du marché relatif au recrutement de prestataires pour l'entretien des bureaux, salles de cours, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).
Prix	**77 090 580 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Trois ans par accord-cadre.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
L'entretien des bureaux, salles de cours, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC du LOT R 2 (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).	**Ets SEGANHO BTP**	**77 090 580 F CFA TTC**

LOT R 3 : AMPHITHEÂTRES UEMOA ET MODULES PIP, BLOCS PEDAGOGIQUES, BATIMENT G ET SALLES DE COURS DE LA ZONE EX FLASH/FAST

Soumissionnaire(s)	
COGEP Sarl, SOBECOP SARL, SAINTE MAIN DE DIEU, BIOMAH SARL et Ets OLAMIDE Multi Services	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
	L'offre de COGEP Sarl est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité du programme d'activités, de la méthode d'exécution, de la liste du matériel, du calendrier d'exécution et de la description technique. Les motifs sont les suivants : **Sur le programme d'activité** Le soumissionnaire n'a pas décrit les étapes ou phases de déroulement des différentes prestations contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur méthode d'exécution**

COGEP Sarl	Le soumissionnaire dans sa méthode n'a pas fait mention de l'organisation qui sera mise en place et démarche qualité… contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur la liste du matériel :** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du matériel, des informations telles que : la nature de matériel, le descriptif technique, le rôles et fonctionnalité de chaque matériel, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente…) **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans son calendrier d'exécution, des informations telles que : chronologie des interventions de chaque acteur impliqué dans l'exécution des prestations, la période, la durée et l'horaire des différentes prestations prévues. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur la description technique** Le soumissionnaire a proposé une description technique non conforme ; en effet, il a fait une photocopie de la description contenue dans le DAO au lieu de reprendre la description des services et l'adapter au lot pour lequel il soumissionne.
SOBECOP SARL	L'offre de SOBECOP SARL est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité du programme d'activités, de la méthode d'exécution, de la liste du personnel et du matériel, du calendrier d'exécution et de la description technique. Les motifs sont les suivants : **Sur le programme d'activité** Le soumissionnaire a proposé un planning d'exécution en lieu et place du programme d'activités. Ce qui entraine la non-conformité de son programme d'activités. **Sur méthode d'exécution** Le soumissionnaire dans sa méthode n'a pas évoqué dans sa méthode d'exécution le lavage des rideaux pour tous les bureaux, les opérations de dératisation et désinsectisation, la démarche qualité. En conséquence, cette omission entraine la non-conformité de la méthode d'exécution par rapport aux exigences du DAO. (Cf IC 30.2 NB de l'Annexe A-1-2: La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.) **Sur la liste du matériel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du matériel, des informations telles que : la nature de matériel, le descriptif technique, le rôles et fonctionnalité de chaque matériel, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente…)

	Sur liste du personnel Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du personnel, des informations telles que : le niveau de qualification (diplôme exigé) et le nombre d'année d'expérience. Ainsi sa liste du personnel n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans son calendrier d'exécution, des informations telles que : chronologie des interventions de chaque acteur impliqué dans l'exécution des prestations, la période, la durée et l'horaire des différentes prestations prévues. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur la description technique** Le soumissionnaire n'a pas proposé pour le lot R3, la description technique des différentes phases pratique des prestations d'entretien telle qu'exige le DAO. Il a juste inséré la partie de spécifications techniques du DAO ayant reçue bon à lancer dont il devrait se servir pour proposer ladite description technique. Ainsi sa description technique n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).
SAINTE MAIN DE DIEU	L'offre de SAINTE MAIN DE DIEU est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité du programme d'activités, de la liste du personnel, du calendrier d'exécution et de la description technique. Les motifs sont les suivants : **Sur le programme d'activité** Le soumissionnaire a proposé un programme d'activité qui ne décrit pas les étapes ou phases de déroulement des différentes prestations contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur liste du personnel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du personnel, des informations telles que: le niveau de qualification (diplôme exigé) et le nombre d'année d'expérience. Ainsi sa liste du personnel n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans son calendrier d'exécution, des informations telles que : chronologie des interventions de chaque acteur impliqué dans l'exécution des prestations et l'horaire des différentes prestations prévues. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO ((Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).

	Sur la description technique Le soumissionnaire ETS SAINTE MAIN DE DIEU n'a pas proposé dans sa description technique, des différentes phases de pratique des prestations d'entretien telle qu'exige le DAO. Il a juste inséré la partie de spécifications techniques du DAO ayant reçue bon à lancer dont il devrait se servir pour proposer ladite description technique. Ainsi sa description technique n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).
BIOMAH SARL	L'offre de BIOMAH SARL est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité du programme d'activités, méthode d'exécution, de la liste du personnel et du matériel, et du calendrier d'exécution. Les motifs sont les suivants : **Sur le programme d'activité** Le soumissionnaire a proposé un programme d'activité qui ne décrit pas les étapes ou phases de déroulement des différentes prestations contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). Ce qui entraine la non-conformité de son programme d'activités. **Sur méthode d'exécution** Le soumissionnaire dans sa méthode n'a pas fait mention de l'organisation qui sera mise en place, l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager et démarche qualité… contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le matériel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du matériel, des informations telles que : la nature de matériel, le descriptif technique, le rôles et fonctionnalité de chaque matériel, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente…) **Sur liste du personnel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du personnel, des informations telles que: le niveau de qualification (diplôme exigé) et le nombre d'année d'expérience. Ainsi sa liste du personnel n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire a proposé un calendrier d'exécution limité à trois mois (mois 1, mois 2 et moins 3) alors que la période d'exécution est d'un (01) an renouvelable deux fois. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).

OLAMIDE MULTI SERVICES	L'offre de **OLAMIDE MULTI SERVICES** est écartée à la qualification pour non-conformité de l'attestation de capacité financière **(N/Référence : DPB/GAC/RAA/0001/24/VMTATH53832)** conformément **à l'annexe A-3 du DAO (La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre). En effet, ladite attestation fournie par le soumissionnaire et délivrée par la BOA,** est en copie scannée. Par conséquent, la COE déclare ladite pièce non conforme.
Attributaire au terme de la vérification	
Nom	**Néant**
Montant proposé (Trois ans)	-
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	LOT R 3 (AMPHITHEATRES UEMOA ET MODULES PIP, BLOCS PEDAGOGIQUES, BATIMENT G ET SALLES DE COURS DE LA ZONE EX FLASH/FAST) du marché relatif au recrutement de prestataires pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).
Prix	-
Délai d'exécution	Trois ans par accord-cadre.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) déclaré le lot R 3 infructueux.

Désignation	Attributaire	Montant
L'entretien des bureaux, salles de cours, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC du LOT R 3 (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).	Néant	-

LOT R 4 : AMPHITHEÂTRES ET SALLES DE COURS DE LA ZONE EPAC ET CECURI

Soumissionnaire(s)	
SOBECOP SARL, BIOMAH SARL, ETABLISSEMENT AGBANTCHEKPO et 2AC PRESTATIONS-SERVICES.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SOBECOP SARL	L'offre de SOBECOP SARL est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité du programme d'activités, méthode d'exécution, de la liste du personnel et du matériel, et du calendrier d'exécution et description technique. Les motifs sont les suivants : **Sur programme d'activité** Le soumissionnaire a proposé un programme d'activité qui ne décrit pas les étapes ou phases de déroulement des différentes prestations contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). Ce qui entraine la non-conformité de son programme d'activités. **Sur méthode d'exécution** Le soumissionnaire dans sa méthode n'a pas fait mention de l'organisation qui sera mise en place, l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager et démarche qualité… contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le matériel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du matériel, des informations telles que : la nature de matériel, le descriptif technique, le rôles et fonctionnalité de chaque matériel, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente…) **Sur liste du personnel**

	Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du personnel, des informations telles que: le niveau de qualification (diplôme exigé) et le nombre d'année d'expérience. Ainsi sa liste du personnel n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire a proposé un calendrier d'exécution limité à trois mois (mois 1,mois 2 et moins 3) alors que la période d'exécution est d'un (01) an renouvelable deux fois. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur la description technique** Le soumissionnaire n'a pas proposé pour le lot R4, la description technique des différentes phases pratique des prestations d'entretien telle qu'exige le DAO. Il a juste inséré la partie de spécifications techniques du DAO ayant reçu bon à lancer dont il devrait se servir pour proposer ladite description technique. Ainsi sa description technique n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).
BIOMAH SARL	L'offre de **BIOMAH SARL** est écartée au terme de l'examen de la recevabilité pour non-conformité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie pour le motif suivant : **Sur l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie** Sur « l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie », il a écrit « **Nous soussignés ADINOU Véronique** » qu'est le nom du signataire de l'offre au lieu de « **Nous soussignés BIOMAH** ». Ce qui constitue une divergence (Cf IC30.2) entrainant de ce fait, la non validité de ladite pièce.
2AC PRESTATIONS-SERVICES	L'offre de 2AC PRESTATIONS-SERVICES est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité du programme d'activités, méthode d'exécution, de la liste du personnel et du matériel, du calendrier d'exécution et description technique. Les motifs sont les suivants : **Sur le programme d'activité.** Le soumissionnaire a proposé un programme d'activité qui ne décrit pas les étapes ou phases de déroulement des différentes prestations contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). Ce qui entraine la non-conformité de son programme d'activités. **Sur méthode d'exécution** Le soumissionnaire dans sa méthode n'a pas fait mention de l'organisation qui sera mise en place, l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager et démarche qualité... contrairement aux exigences du DAO. ((Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le matériel**

	Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du matériel, des informations telles que : la nature de matériel, le descriptif technique, le rôle et fonctionnalité de chaque matériel, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente...) **Sur liste du personnel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du personnel, des informations telles que: le niveau de qualification (diplôme exigé) et le nombre d'année d'expérience. Ainsi sa liste du personnel n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans son calendrier d'exécution, des informations telles que : chronologie des interventions de chaque acteur impliqué dans l'exécution des prestations, la période, la durée et l'horaire des différentes prestations prévues. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur la description technique** Le soumissionnaire n'a pas proposé, la description technique des différentes phases pratique des prestations d'entretien tel qu'exige le DAO. Il a juste inséré la partie de spécifications techniques du DAO ayant reçu bon à lancer dont il devrait se servir pour proposer sa description technique. Ainsi sa description technique n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).
Attributaire	
Nom	**ETABLISSEMENT AGBANTCHEKPO**
Montant proposé (Trois ans)	**128 308 631 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**128 308 644 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	LOT R 4 (AMPHITHEÂTRES ET SALLES DE COURS DE LA ZONE EPAC ET CECURI) du marché relatif au recrutement de prestataires pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).
Prix	**128 308 644 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Trois ans par accord-cadre.

Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
L'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC du LOT R 4 (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).	**ETABLISSEMENT AGBANTCHEKPO**	**128 308 644 F CFA TTC**

LOT R 5 : BALAYAGE, DESHERBAGE ET ELAGAGE DE LA ZONE INE, CECURI, FERME FSA.

Soumissionnaire(s)	
SOBECOP SARL, 2AC PRESTATIONS-SERVICES, LE FONDAMENTAL et HAP GROBAL SERVICES.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SOBECOP SARL	L'offre de SOBECOP SARL est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité du programme d'activités, méthode d'exécution, de la liste du personnel et du matériel, et du calendrier d'exécution. Les motifs sont les suivants : Sur le programme d'activité. **Sur programme d'activité** Le soumissionnaire a proposé un planning en lieu et place du programme d'activités. Ce qui entraine la non-conformité son programme d'activités. **Sur méthode d'exécution** Le soumissionnaire pour le lot R5 a proposé une méthode d'exécution pour l'entretien des locaux au lieu d'une méthodologie pour le balayage, sarclage, désensablement des voies internes, désherbage et élagage des arbres. Par ailleurs, il n'a pas abordé dans sa méthodologie la plupart des aspects exigés au niveau de la partie II / Section III programme d'activité/ spécification de performance et dessins tels que le

	niveau de qualification et de formation du personnel, description quantitatif détaillé du matériel, description des produits et intrants à utiliser, la démarche qualité… En conséquence, sa méthode d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO. **Sur la liste du matériel** Le soumissionnaire n'a pas proposé la Houe dans la liste des matériels tel qu'exige le DAO. Il a proposé entre autres Coupe-Coupe, Râteaux et Roues. Il n'a pas fait également mention des informations telles que : la nature de matériel, le descriptif technique, le rôles et fonctionnalité de chaque matériel, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente…). En conséquence, cette omission entraine la non-conformité de la liste du matériel par rapport aux exigences du DAO. (Cf IC 30.2 NB de l'Annexe A-1-2: La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.) **Sur liste du personnel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du personnel, des informations telles que: le niveau de qualification (diplôme exigé) et le nombre d'année d'expérience. Ainsi sa liste du personnel n'est pas conforme aux exigences du DAO ((Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans son calendrier d'exécution, des informations telles que : chronologie des interventions de chaque acteur impliqué dans l'exécution des prestations, la période, la durée et l'horaire des différentes prestations prévues. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur la description technique** Le soumissionnaire n'a pas proposé pour le lot R5, la description technique des différentes phases de pratique des prestations d'entretien telle qu'exige le DAO. Il a juste inséré la partie de spécifications techniques du DAO ayant reçu bon à lancer dont il devrait se servir pour proposer ladite description technique. Ainsi sa description technique n'est pas conforme aux exigences du DAO ((Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).
HAP GROBAL SERVICES	L'offre de HAP GROBAL SERVICES est écartée à la recevabilité. Les motifs sont les suivants : **Sur la lettre de soumission** Le soumissionnaire, au point f) de sa lettre de soumission, il n'a pas mentionné le groupe de mot « …et à la clause 3.9 du CCAG… ». Il s'agit d'une non acceptation de cette disposition ; ce qui constitue une réserve substantielle (Cf IC 30.2) et entraine la non validité de la lettre de soumission. **Sur la déclaration de garantie d'offre**

	- Le soumissionnaire, il a adressé sa lettre de déclaration de garantie à l'attention de "HAP GROBAL SERVICES " au lieu d'indiqué le nom de l'autorité contractante qu'est l'Université d'Abomey-Calavi. Il s'agit d'une divergence substantielle (Cf IC 30.2) qui entraine la non validité de la lettre de déclaration de garantie d'offre. - Le soumissionnaire, au point 1, il a mentionné « Nous reconnaissons que les chiffres … » au lieu de « Nous reconnaissons que les offres …» Il s'agit d'une divergence substantielle par rapport aux stipulations du DAO. (Cf IC 30.2) qui entraine la non validité de la lettre de déclaration de garantie d'offre.
2AC PRESTATIONS-SERVICES	L'offre de 2AC PRESTATIONS-SERVICES est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité du programme d'activités, méthode d'exécution, de la liste du personnel et du matériel, du calendrier d'exécution et description technique. Les motifs sont les suivants : **Sur le programme d'activité.** Le soumissionnaire a proposé un programme d'activité qui ne décrit pas les étapes ou phases de déroulement des différentes prestations contrairement aux exigences du DAO. (Cf. Partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). Ce qui entraine la non-conformité de son programme d'activités. **Sur méthode d'exécution** Le soumissionnaire dans sa méthode n'a pas fait mention de l'organisation qui sera mise en place, l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager et démarche qualité… contrairement aux exigences du DAO. (Cf. Partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur la liste du matériel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du matériel, des informations telles que : la nature de matériel, le descriptif technique, le rôles et fonctionnalité de chaque matériel, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente…) **Sur liste du personnel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du personnel, des informations telles que : le niveau de qualification (diplôme exigé) et le nombre d'année d'expérience. Ainsi sa liste du personnel n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire a n'a pas fait mention dans son calendrier d'exécution, des informations telles que : chronologie des interventions de chaque acteur impliqué dans l'exécution des prestations, la période, la durée et l'horaire des différentes prestations prévues. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).

	Sur la description technique Le soumissionnaire n'a pas proposé pour le lot R5, la description technique des différentes phases pratique des prestations d'entretien tel qu'exige le DAO. Il a juste inséré la partie de spécifications techniques du DAO ayant reçu bon à lancer dont il devrait se servir pour proposer sa description technique. Ainsi sa description technique n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).
Attributaire	
Nom	**LE FONDAMENTAL**
Montant proposé (Trois ans)	**101 196 918 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**101 196 936 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	LOT R 5 (BALAYAGE, DESHERBAGE ET ELAGAGE DE LA ZONE INE, CECURI, FERME FSA) du marché relatif au recrutement de prestataires pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).
Prix	**101 196 936 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Trois ans par accord-cadre.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
L'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC du LOT R 5 (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).	**ETABLISSEMENT LE FONDAMENTAL**	**101 196 936 F CFA TTC**

LOT R 6 : BALAYAGE, DESHERBAGE ET ELAGAGE DE LA ZONE RECTORAT, EPAC, FADESP

Soumissionnaire(s)	
Ets AYODELE IFE, NOUVELLES TECHNIQUES DE PRESTATION, 2AC PRESTATIONS-SERVICES et Trinidad consulting.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
NOUVELLES TECHNIQUES DE PRESTATION	L'offre de NOUVELLES TECHNIQUES DE PRESTATION est écartée à la recevabilité. Les motifs sont les suivants : **Sur la lettre de soumission :** Il a adressé sa lettre de soumission à **l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques** au lieu de l'autorité contractante qu'est l'Université d'Abomey-Calavi. Il s'agit d'une divergence substantielle par rapport aux formulaires qui entraîne la non validité de la lettre de soumission (Cf IC 30.2).
TRINIDAD CONSULTING	L'offre de Trinidad consulting est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité de la liste du personnel et du matériel et calendrier d'exécution. Les motifs sont les suivants : **Sur liste du personnel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du personnel, des informations telles que : le niveau de qualification (diplôme exigé) et le nombre d'année d'expérience. Ainsi sa liste du personnel n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le matériel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du matériel, des informations telles que : la nature de matériel, le descriptif technique, le rôles et fonctionnalité de chaque matériel, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente...) **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire a n'a pas fait mention de la chronologie des interventions de chaque acteur impliqué dans l'exécution des prestations dans son calendrier d'exécution. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).
	L'offre de 2AC PRESTATIONS-SERVICES est écartée au terme de l'examen de la conformité technique pour non-conformité du programme d'activités, méthode d'exécution, la liste du matériel, du calendrier d'exécution et description technique. Les motifs sont les suivants : **Sur le programme d'activité.**

2AC PRESTATIONS-SERVICES	Le soumissionnaire a proposé un programme d'activité qui ne décrit pas les étapes ou phases de déroulement des différentes prestations contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). Ce qui entraine la non-conformité de son programme d'activités. **Sur méthode d'exécution** Le soumissionnaire dans sa méthode n'a pas fait mention de l'organisation qui sera mise en place, l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager et démarche qualité… contrairement aux exigences du DAO. (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur le matériel** Le soumissionnaire n'a pas fait mention dans sa liste du matériel, des informations telles que : la nature de matériel, le descriptif technique, le rôles et fonctionnalité de chaque matériel, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente…) **Sur le calendrier d'exécution** Le soumissionnaire a n'a pas fait mention dans son calendrier d'exécution, des informations telles que : chronologie des interventions de chaque acteur impliqué dans l'exécution des prestations, la période, la durée et l'horaire des différentes prestations prévues. Ainsi son calendrier d'exécution n'est pas conforme aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique). **Sur la description technique** Le soumissionnaire n'a pas fait la description des différentes phases des pratique de prestations (balayage, désherbage, élagage …) contrairement aux exigences du DAO (Conformément aux exigences de la partie II : programme d'activités/ formulaire de présentation de l'offre technique).
Attributaire	
Nom	**ETABLISSEMENT AYODELE-IFE« ADIFE».**
Montant proposé (Trois ans)	**30 868 416 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**33 003 180 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	LOT R 6 (BALAYAGE, DESHERBAGE ET ELAGAGE DE LA ZONE RECTORAT, EPAC, FADESP) du marché relatif au recrutement de prestataires pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).
Prix	**33 003 180 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Trois ans par accord-cadre.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
L'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC du LOT R 6 (Accord-Cadre à bon de commande pour une période de trois ans).	**ETABLISSEMENT AYODELE-IFE« ADIFE»**	**33 003 180 F CFA TTC**

Fait à Abomey-Calavi, le 31 janvier 2025

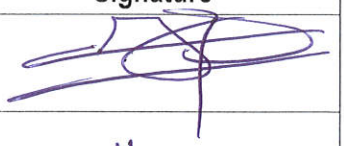
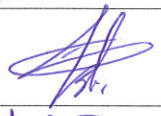
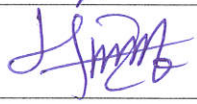
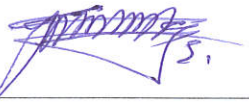
Le Président

Yannick S. G. DOSSOU

Le Rapporteur

Djébis Giboul SEGNON

Les membres présents

N°	Prénom(s) et Nom	Fonction/Qualité	Signature
01	Cyprien KODONON	C/SAF/UAC	
02	Elie GOUDJO	C/SCSB/UAC	
03	Episthème J. AGLOBOE	SA-SPM/PRMP/UAC	
04	Gildas Luc S. DANLEHONDJI	APM/ PRMP/UAC	
05	Rofi TOSSOU	C/SCVSA/UAC	
06	SOSSOU K.V. Jacques	CD/AE/SCVSA	
07	William SEGNON	Personne ressource	
08	François NOUMONVI	Stagiaire SPM/PRMP/UAC	





Rubrique

Avis d'attribution définitive

ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
00229 21 31 10 13
contact@asin.bj

Cotonou le 20 décembre 2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

OBJET : Renouvellement de licence Gouv hébergés au Data Center et les équipements PNI/PNS 2024.

Faisant suite à l'appel d'offres relatif au Renouvellement de licence Gouv hébergés au Data Center et les équipements PNI/PNS 2024, conformément au procès-verbal n°161-10/CCMP/ASIN/S-CCMP/2024 en date du 25 octobre2024, la société GRAFNET est attributaire définitif du marché pour un montant de **soixante-cinq millions trois cent quarante-huit mille neuf cent trente-deux (65 348 932) F CFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de trente (30) jours.**

La Personne Responsable

des Marchés Publics

Carole Rachel A. GBAGUIDI

Université d'Abomey- Calavi

République du Bénin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTFIQUE
(MESRS)
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Personne Responsable des Marchés Publics

N°.030-2025/UAC/PRMP/SPM

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIFS DE MARCHES

Les marchés énumérés dans le tableau ci-dessous sont définitivement attribués au moyen du présent avis qui sera publié conformément aux dispositions de l'article 87 de la loi N° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

N°	Référence des marchés	Objet	Mode de passation	Autorité contractante	Bénéficiaire	Financement	Montant TTC F CFA	Titulaire du marché	Adresse	Date d'approbation	Date de notification du marché	Délai d'exécution
1.	Réf. SIGMAP : F_UAC_94772 Marché N°2258-2024/MEF/MESRS/DNCMP/UAC/CCMP/PRMP/SP du 31/12/2024	Accord cadre à bon de commande pour la fourniture d'imprimés de feuilles, enveloppes pour examens et autres imprimés pour fonctionnement au profit de certaines entités de l'UAC pour une période de deux (02) ans	DAO	UAC	Certaines entités de l'UAC	Budget autonome	- (A déterminer sur la base de l'expression des besoins)	Etablissement IMPRIMERIE PRESSE INDEPENDANTE (IPI)	Ilot : 148-A, Maison DOVONOU Bachirou, Quartier Attrokpocodji, Abomey-calavi.Tél: 01 97 11 61 54	31/12/2024	31/12/2024	Deux (02) ans suivant l'émission des bons de commande
2.	Réf. SIGMAP : T_IFRI_94914 Marché N°2257-2024/MEF/MESRS/DNCMP/UAC/CCMP/PRMP/ SP du 31/12/2024	Travaux de construction d'un bloc de laboratoire au profit de l'IFRI (Poursuite)	DAO	UAC	IFRI	Budget autonome	138 062 287	Groupement Société OBB-TP SARL et Société CIET SARL	Ilot : Carré sans borne-Maison GOUGLA Marcel comlan, Quartier Ossomou. BP 23 Pobè. Tél : 01 97 22 5 76	31/12/2024	31/12/2024	Cinq (05) mois

La PRMP

Yannick S.G. DOSSOU
Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC
Abomey-Calavi, le 24/04/2025

Scanné avec CamScanner

MAIRIE DE SEME-PODJI
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 Sèmè-Podji
BENIN
Tél : +229 99 42 62 64
Fax : +229 20 24 00 26
email : contact.semepodji@mairie.bj
site web : www.villedesemepodji.com

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)

N°10 – J/ 075 /SPMP

Sèmè-Podji, le 31/01/2025

A
Monsieur le Gérant de l'Entreprise
FAMIS SERVICE SARL
Tel : +229 01 95 00 92 90

AKPRO MISSERETE

Objet : Notification d'attribution définitive

Réf : Marché N°10-J/010/PRMP/DST/DAAF/SPMP du 12/12/2024 relatif aux travaux de Construction d'un module de trois salles de classe + bureau + Magasin + bloc de latrines à quatre (04) cabines + équipement à l'EPP (EPP Djèffa G/A) (Lot 1) et construction de deux modules de trois salles de classe + bureau + Magasin + bloc de latrines à quatre (04) cabines + équipement dans les EPP de la Commune (EPP AGBALILAME G/C, EPP Djrèrègbé G/B) (Lot 2) : **Travaux de Construction d'un module de trois salles de classe + bureau + Magasin + bloc de latrines à quatre (04) cabines + équipement à l'EPP (EPP Djèffa G/A) (Lot 1).**

Monsieur,

Faisant suite à la notification provisoire du marché sus-référencé, j'ai l'honneur de vous informer que l'Entreprise **FAMIS SERVICE SARL** est **titulaire** du marché pour la somme de **vingt-quatre millions huit cent soixante-dix mille six cent trente-six (24 870 636) FCFA HT.**

En conséquence, je vous informe que la présente notification intervient à la suite des diligences accomplies dans le cadre de l'entrée en vigueur de ce marché.

Vous voudriez bien prendre contact avec la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Sèmè-Podji dès réception de la présente lettre afin de démarrer les travaux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La PRMP Par Intérim,

PRMP

Jacques Z. OUSSOU KICHO

MAIRIE DE SEME-PODJI
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 Sèmè-Podji
BENIN
Tél : +229 99 42 62 64
Fax : +229 20 24 00 26
email : contact.semepodji@mairie.bj
site web : www.villedesemepodji.com

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)

N°10 – J/ 074 /SPMP

Sèmè-Podji, le 31/01/2025

Reçu ce 31/01/25
Blue
BONOU Bernard
Tel 96000010

A
Monsieur le Gérant de l'Entreprise
SANG NEUF GROUP
Tel : +229 01 97 61 97 74

AKPRO MISSERETE

Objet : Notification d'attribution définitive

Réf : Marché N°10-J/008/PRMP/DST/DAAF/SPMP du 12/12/2024 relatif aux travaux de construction de cinq (05) modules de trois salles de classe + équipements dans les EPP de la commune (1 EPP Kpodji 1, 1 EPP Podji 2, 1 EPP Kétomè, 1 EPP Kraké plage 1 G/B, 1 Kraké plage 1G/C)

Monsieur,

Faisant suite à la notification provisoire du marché sus-référencé, j'ai l'honneur de vous informer que l'Entreprise **SANG NEUF GROUP** est **titulaire** du marché pour la somme de **cent vingt-quatre millions vingt-cinq mille cent vingt-cinq (124 025 125) FCFA HT.**

En conséquence, je vous informe que la présente notification intervient à la suite des diligences accomplies dans le cadre de l'entrée en vigueur de ce marché.

Vous voudriez bien prendre contact avec la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Sèmè-Podji dès réception de la présente lettre afin de démarrer les travaux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La PRMP Par Intérim,

PRMP

Jacques Z. OUSSOU KICHO

MAIRIE DE SEME-PODJI
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 Sèmè-Podji
BENIN
Tél : +229 99 42 62 64
Fax : +229 20 24 00 26
email : contact.semepodji@mairie.bj
site web : www.villedesemepodji.com

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS (PRMP)

N°10 – J/ 069 /SPMP

Sèmè-Podji, le 30/01/2025

A
Monsieur le Gérant de l'Entreprise
TAMIEL SARL
Tel : +229 01 95 95 33 02

COTONOU

Objet : Notification d'attribution définitive

Réf : Marché N°10-J/006/PRMP/DADE/DAAF/SPMP du 22/11/2024 relatif aux recrutement d'un prestataire pour l'identification du patrimoine immobilier (réserves administratives) et leur matérialisation par des plaquez (Lot1) et réalisation de la cartographie des domaines appartenant à la Commune et des domaines privés de l'Etat sur le territoire communal(Lot2) : **Recrutement d'un prestataire pour l'identification du patrimoine immobilier (réserves administratives) et leur matérialisation par des plaquez (Lot1)**

Monsieur,

Faisant suite à la notification provisoire du marché sus-référencé, j'ai l'honneur de vous informer que l'Entreprise **TAMIEL SARL** est **titulaire** du marché pour la somme de **quinze millions cinq cent soixante-six mille cinq cent (15 566 500) FCFA HT.**

En conséquence, je vous informe que la présente notification intervient à la suite des diligences accomplies dans le cadre de l'entrée en vigueur de ce marché.

Vous voudriez bien prendre contact avec la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Sèmè-Podji dès réception de la présente lettre afin de démarrer les travaux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La PRMP Par Intérim,

Jacques Z. OUSSOU KICHO

Reçu ce 30/01/25

Léonce GOBONOU



Rubrique

ution de liste restreinte pour les demandes de

MAIRIE DE BEMBEREKE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 32 Bembéréké
Tél : +229 59524790
contact.bembereke@mairie.bj

Avis public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation
Commune de Bembéréké

AVIS N° 001/MC-BKE/PRMP/SP-PRMP du 11 Février 2025

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la commune de Bembéréké publié sur le SIGMaP le 24 janvier 2025.

2. La commune de Bembéréké a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget de l'année 2025 des fonds, afin de financer les projets contenus dans le budget, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Demandes de Cotations relatives au marchés ci-après :

- Marchés de travaux.

Référence SIGM@P du marché	Objet
T_DST_102917	Réfection d'un module de classes au CEG Gando

- Marchés de fournitures.

Référence SIGM@P du marché	Objet
F_DST_102948	Acquisition d'un podium couvert de 40 m2 au moins avec acquisition d'équipement de 112 chaises plastiques pour les manifestations officielles
F_DST_102957	Acquisition de matériels et équipements en réponse aux catastrophes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de contingence

Scanné avec CamScanner

- Marchés de services.

Référence SIGM@P du marché	Objet
S_DST_102958	Entretien et aménagement des cimetières
S_DST_102965	Recrutement d'une structure de surveillance et de gardiennage du stade omnisport de Bembéréké (Accord cadre à bons de commande sur deux ans)
S_DST_103161	Recrutement d'un prestataire pour le curage des caniveaux, le désensablement des rues, l'entretien des rues pavées et non pavées

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; E-mail : prmpbembereke@mairie.bj et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels au secrétariat permanent des marchés publics sis au Bloc Administratif de la Mairie de Bembéréké en face du bureau de l'Etat civil tous les jours ouvrables de 08heures 00 à 12heures 30minutes et de 14heures00 à 17heures 30 minutes.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du 14/02/2025. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au Bloc Administratif de la Mairie de Bembéréké en face du bureau de l'Etat civil, Tél : 58 80 79 41. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par poste normale ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat fasse la demande de retrait du dossier.

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat

Scanné avec CamScanner

Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP), au plus tard le 27.../02/2025 à 10 heures précises. **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste des candidats potentiels pour les demandes de cotation au profit de la commune de Bembéréké.

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

   - la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
   - le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
   - pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
   - pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).
   - **NB : Le modèle de la lettre de manifestation d'intérêt sera envoyé simultanément avec le dossier de l'avis public à manifestation d'intérêt à tout candidat qui fait la demande du dossier. Tout autre modèle de lettre utilisé entrainera le rejet de la manifestation d'intérêt.**

Scanné avec CamScanner

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Bembéréké, le 11 Février 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics



Aymare T. S. HOUNAHO

Scanné avec CamScanner

Avis N°5/040/CO/PRMP/SPPRMP

Avis Public à Manifestation d'Intérêt pour la constitution de la liste de potentiels candidats aux procédures de demande de cotation

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ouidah en cours de publication *au titre de* 2025.

2. La Commune de Ouidah *a prévu, dans le cadre de l'exécution de son budget, gestion 2025, des* fonds, afin de financer *ses projets de développement* et, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de demande de cotation qui sont inscrits dans le Plan de Passation des Marchés Publics 2025. Ces procédures de demande de cotation concernent les marchés ci-après :

2-1 Marchés de travaux
2-2 Marchés de fournitures
2-3 Marchés de services physiques
2-4 Prestations Intellectuelles

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics; *email :* raimi.bachabi@mairie.bj et prendre connaissance des documents de demande de cotation au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, MAIRIE DE OUIDAH -B.P. 11 OUIDAH - TEL : (00229) 59 66 06 01,** *E.mail :* spprmp.ouidah@gmail.com,

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de constitution de la liste de candidats potentiels **de 08 Heures à 12h30 et de 14h à 17h30,** tous les jours ouvrés à partir, à compter **du 12 février 2025**. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics, **MAIRIE DE OUIDAH -B.P. 11 OUIDAH - TEL : (00229) 59 66 06 01,** *E.mail :* spprmp.ouidah@gmail.com. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigés en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, sis à l'Hôtel de Ville de Ouidah, au rez-de-chaussée du bâtiment principal dans l'aile droite (Bureau I-9)- B.P. 11 OUIDAH - TEL : (00229) 59 66 06 01, E.mail : spprmp.ouidah@gmail.com*, ***au plus tard le 26 février 2025 à 09 heures*** GMT+1. **Le défaut de présentation de la manifestation d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les manifestations d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines, sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention **"Manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels de demande de cotation** au profit de la Commune de Ouidah.

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

   - la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
   - le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;

- pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
- pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Ouidah, le 12 février 2025
La personne Responsable des Marchés Publics

MAIRIE DE OUIDAH * PRMP * Personne Responsable des Marchés Publics

Raïmi A. BACHABI

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur la/le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilité]*

Madame/Monsieur la/le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants]* ou les preuves d'expériences du personnel d'encadrement [*copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution*] ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Tél : 59 66 06 00
contact.ouidah@mairie.bj

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du candidat]*

En date du _____ jour de *[insérer la date de signature]*

Avis public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation de travaux, de fournitures et de services physiques.

*_*_*_*

PREMIER SEMESTRE 2025

N°111 /2025/SoBAPS/PRMP/SPRMP

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics de la Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A publié sur le portail web des marchés publics le 27 janvier 2025.

2. La Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget 2025 des fonds, afin de financer des travaux, fournitures, services et prestations intellectuelles et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après à réaliser suivant la procédure de demande de cotation :

N°	Référence SIGMAP	Intitulé du marché
Marchés de fournitures		
1	F_DAF_101474	Achat de consommables automobiles : Pneus pour les véhicules de la SoBAPS S.A
2	F_DAF_101586	Fourniture et installation de matériels et mobiliers de bureau au profit de la SoBAPS S.A
Marchés de Travaux		
3	T_DAF_103710	Travaux d'entretien périodiques des installations électriques de la SoBAPS (Accord-cadre de deux ans à bons de commande)
Marchés de prestations intellectuelles		
4	PI_CSI_101553	Réalisation du Plan de continuité d'activités informatiques au profit de la SoBAPS S.A

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Email : spprmp@sobaps.bj, et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : Siège de la SoBAPS S.A (Bureau 211), sis au quartier Enagnon (Akpakpa/Cotonou) à droite sur le prolongement de la voie pavée qui passe devant la société Grands Moulins du Bénin (GMB) de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du **mercredi 12 février 2025**. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : Siège de la SoBAPS S.A, Bureau 211, sis au quartier Enagnon (Akpakpa/Cotonou) à droite sur le prolongement de la voie pavée qui passe devant la société Grands Moulins du Bénin (GMB). Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : **(Non Applicable)** ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

SOCIÉTÉ BÉNINOISE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE SANTÉ S.A
Capital : 11 872 380 000 FCFA
RCCM RB/COT/21 B 28980
IFU : 3202112446712

DIRECTION GENERALE
Quartier Enagnon - Cotonou,
01 BP 3280 RP Cotonou-Bénin
Tél. : (229) 95 77 32 32
67 04 33 33
Email : contact@sobaps.bj
Site web : www.sobaps.bj

AGENCES REGIONALES
Cotonou : (229) 91 48 40 40
99 43 03 03
Parakou : (229) 91 48 42 42
99 43 04 04
Natitingou : (229) 23 82 01 23
91 48 46 46
99 43 05 05

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la (PRMP) (Bureau 211), sis au quartier Enagnon (Akpakpa/Cotonou) à droite sur le prolongement de la voie pavée qui passe devant la société Grands Moulins du Bénin (GMB),au plus tard **le jeudi 27 février 2025 à 10 heures précises**. **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour *[insérer le nom du projet et le nom et numéro du marché].*

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

- la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
- le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme «**Diverses prestations**» ne seront pas considérés ;
- **pour les anciennes entreprises**, les preuves de l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
- **pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Fait à Cotonou, le 10 FEV 2025

Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) — Personne Responsable des Marchés Publics — La PRMP / A

Léopold C. AFFEDJOU
Personne Responsable des Marchés Publics /Approvisionnements

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

ANIP AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Palais de la Marina
01BP2028
Cotonou-Bénin

La Personne Responsable des Marchés Publics

Cotonou, le ..11../..02../2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION ET CONSULTATION SOUS SEUILS DE DISPENSE (PREMIER SEMESTRE 2025)

AMI N°2025-...050.....-/PR/ANIP/PRMP/SP-PRMP du 11 /02/2025

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes.

2. L'Agence Nationale d'Identification des Personnes a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer ses prestations et diverses acquisitions, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des cotations et consultations sous seuil de dispense. A ce titre elle sollicite les manifestations pour constituer le répertoire des prestataires potentiels à consulter à cet effet.

   Les principaux domaines non limitatifs concernés sont :

   - Mise en place des outils de gestion des archives au profit de l'ANIP ;
   - Diverses prestations de menuiserie au profit de l'ANIP ;
   - Mise en œuvre des actions de modernisation du pool colisage de personnalisation au profit de l'ANIP ;
   - Elaboration, validation, édition et multiplication du rapport national sur l'identification des personnes physiques au cours de l'année 2024 au profit de l'ANIP ;
   - Réalisation de spots publicitaires et doublage au profit de l'ANIP ;
   - Fournitures consommées et assimilées ;
   - Consommables informatiques et assimilés ;
   - Etudes et domaines connexes ;
   - Acquisition de matériels, équipements informatiques et assimilés ;
   - Acquisition de mobiliers et équipements de bureau et assimilés ;
   - Services d'entretien des locaux ;
   - Froid et climatisation ;
   - Entretien et Maintenance du parc automobile ;
   - Plomberie ;
   - Ingénierie informatique et Identification des personnes ;
   - Menuiserie ;
   - Autres acquisitions et services (à préciser par le candidat).

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après dessous « **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes, sis au Rez-de-Chaussée du 3ème bâtiment de la Direction**

Générale en face du Stade Général Mathieu KEREKOU, Kouhounou » de 8h à 12h30 le matin et 14h à 17h30 l'après-midi (heure de Cotonou).

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du 11 / 02 /2025. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après dessous « **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes, sis au Rez-de-Chaussée du 3ème bâtiment de la Direction Générale en face du Stade Général Mathieu KEREKOU, Kouhounou** » de 8h à 12h30 le matin et 14h à 17h30 l'après-midi (heure de Cotonou). Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être rédigés en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après «**Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes, sis au Rez-de-Chaussée du 3ème bâtiment de la Direction Générale en face du Stade Général Mathieu KEREKOU, Kouhounou**» au plus tard le 25 /02 /2025 à 10 h 00 (heure de Cotonou). Le défaut de présentation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les dossiers de manifestation d'intérêt qui parviendront en retard ne sont pas acceptés.

6. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être soumis par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs des domaines listés au point 2, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ces dossiers spécifiques pour chacun de ces marchés sont jugés satisfaisants.

7. Chaque dossier de manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention « ***Manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation et consultations sous seuils de dispense*** ».

8. Chaque dossier de manifestation d'intérêt doit comporter au minimum :

a. Pour les personnes physiques

- Une lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription sur la liste, datée, signée et cachetée ;
- Un curriculum vitae du consultant daté, signé et cacheté ;
- Une copie de l'Identifiant Fiscal Unique ;
- Une copie du diplôme présenté ;
- Une note détaillée sur les expériences au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution/ de service fait des prestations intellectuelles effectuées.

b. Pour les personnes morales

- Une lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription sur la liste, datée, signée et cachetée ;

- Le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « Diverses prestations » ne seront pas considérés ;
- Pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins un (01) marché similaire au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution et/ou des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.
10. L'Agence Nationale d'Identification des Personnes est libre de ne pas donner suite à ce présent avis.
11. L'inscription sur la liste ne constitue nullement une obligation de consultation par l'autorité contractante.

ANIP AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
La Personne Responsable des Marchés Publics

Aquilas FATCHINA.-
La Personne Responsable des Marchés Publics

II- MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la préqualification pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*] ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité de l'entreprise)



Rubrique

Autres

Tel : +229 01 48 18 18 58
Email : atda.pole5@gouv.bj

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

ZOU-COUFFO

Siège : ex DRE SONAPRA Saclo, Bohicon **IFU : 4 2018 1032 8255**

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

****

AVIS DE NOTIFICATION DE RESULTAT D'EVALUATION DE L'AMI N°PI_DP_99245/017/ATDA-ZC/PRMP/SP-PRMP du 05 DECEMBRE 2024 AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE PRIVE DE CONSEIL AGRICOLE (PPCA) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL TECHNIQUE SPECIALISE DE PRODUCTION VEGETALE (CTS-PV/MANGUE) AU PROFIT DES PRODUCTEURS DE MANGUES

FEVRIER 2025

AVIS DE QUALIFICATION

N° 038 /ATDA-ZC/PRMP/SP-PRMP Bohicon, le 07 FEV 2025

Objet : Recrutement d'un Prestataire Privé de Conseil Agricole (PPCA) pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé de Production Végétale (CTS-PV/Mangue) au profit des producteurs de mangues.

Autorité contractante : ATDA-ZC

Source de financement : Budget National (PNDF-AF)

Mode de passation : DAO PI / AMI

Suite aux travaux d'évaluation des offres issues de l'AMI **N°PI_DP_99245/017/ATDA-ZC/PRMP/SP-PRMP du 05 décembre 2024** relatif au recrutement d'un Prestataire Privé de Conseil Agricole (PPCA) pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé de Production Végétale (CTS-PV/Mangue) au profit des producteurs de mangues et à la validation des résultats de l'évaluation par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ATDA-ZC par PV N°007-02/ATDA-ZC/CCMP/2025 du 05 février 2025, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo par la présente, informe le public des résultats de l'évaluation de l'Avis à Manifestation d'Intérêt des cabinets ayant déposés leurs offres pour la présélection en vue de la constitution de la liste restreinte dudit marché.

Aux date et heure limites de dépôts des avis, neuf (09) soumissionnaires ont déposé leurs plis dont sept (07) candidats pour les deux (02) lots et deux (02) candidats ont déposés pour le lot 2 uniquement. Il s'agit de :

LOT 1

- **Soumissionnaires restés en lice**

1- **INUDE ONG** avec 100 points
2- **GRADEL ONG-IMPACT PLUS BENIN** avec 100 points
3- **ONG MRJC-BÉNIN** avec 100 points
4- **PJUD ONG avec** 100 points
5- **EXPERTS DEV SARL avec** 100 points

- **Soumissionnaires écartés**

6- **ONG CERD - BÉNIN** avec 40 points
7- **FENAPROM-BENIN** avec 50 points

LOT 2

- **Soumissionnaires restés en lice**

1- **INUDE ONG** avec 100 points
2- **ALDIPE ONG** avec 95 points
3- **AFRIS-ONG** avec 100 points
4- **ONG MRJC-BÉNIN** avec 100 points
5- **EXPERTS DEV SARL avec** 100 points
6- **PJUD ONG avec** 100 points
7- **APRODESE ONG** avec 100 points
8- **GRADEL ONG-IMPACT PLUS BENIN** avec 100 points

❖ **Soumissionnaires écartés**

9- **FENAPROM-BENIN** avec 50 points

Conformément aux prescriptions de l'AMI N°PI_DP_99245/017/ATDA-ZC/PRMP/SP-PRMP du 05 décembre 2024 ci-dessus référencé, il est écrit : la note minimum T(s) requise pour être présélectionné, est : 70 sur 100. En dessous de cette note, la proposition sera rejetée. A cet effet, les candidats ayant une note supérieure ou égale 70% sont présélectionnés et seront ultérieurement invités à retirer le dossier de Demande de Propositions dudit marché pour la suite de la procédure.

Agence Territoriale de Développement Agricole * Personne Responsable des Marchés Publics * (ATDA) Zou/Couffo * La Personne Responsable

Gilbert Dossou KODJORI
Personne Responsable des Marchés Publics

ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
00229 21 31 10 13
contact@asin.bj

AVIS DE RELANCE POUR COMPLEMENT DE LISTE

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Etude pour définition de la stratégie d'approche dynamique de subventions aux acteurs assurant les objectifs de service universel (appel à projets) / (RELANCE).

Avis de relance n°004/2025/ASIN/DG/PRMP/SPRMP du 04 février 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) informe les soumissionnaires que l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) relatif à l'étude pour définition de la stratégie d'approche dynamique de subventions aux acteurs assurant les objectifs de service universel (appel à projets)/ (RELANCE)est relancé pour un délai de dix (10) jours ouvrables au moins. Le dépôt des plis est désormais fixé 18/02/2025 **à 10 heures précises** à l'adresse : Secrétariat PRMP/ASIN sis au 4ème étage de immeuble JUMMY PALACE CENTER),C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, Tél : (229) 96 21 58 88/94 66 29 74.

L'ouverture des plis est prévue pour le même jour à **10 heures 30 minutes** dans la salle de réunion de l'ASIN, sis au 5ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER) sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, Tél.+ (229) 21 31 10 13 / 44 75 47 34.

Pour toutes informations, s'adresser au secrétariat de la PRMP de l'Agence. Email : crgbaguidi@presidence.bj ; de 8 h 30 mn à 12 heures et de 14 h à 17 h 30 mn.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Carole Rachel A. GBAGUIDI

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN

Avis public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB)

AVIS N° : *2025/* 000092 /SAB/COO/PRMP/SPMP du 05/02/2025

Constitution de la liste de candidats potentiels

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget 2025, la Société des Aéroports du Bénin (SAB) lance le présent appel à manifestation pour la constitution du répertoire de fournisseurs, prestataires, consultants et entrepreneurs régulièrement installés ou des personnes physiques de compétences avérées pour la mise en œuvre de ses différentes activités au titre du premier semestre 2025.

2. Les principaux domaines concernés sont :

   - **Communication ;**
   - **Informatique ;**
   - **BTP ;**
   - **Surveillance et contrôle ;**
   - **Imprimerie.**

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société des Aéroports du Bénin (SAB) : Mohamed BONI BIAO, Email : mbonibiao@sab.bj et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels au secrétariat permanent des marchés publics : **08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 01 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande** de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures tous les jours ouvrés (lundi au vendredi) et /ou sur le site web *: Néant.*

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du 05/02/2025 Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *:* **08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 01 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande**. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par voie aérienne. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : Néant* ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

SOCIÉTÉ DES
AÉROPORTS DU
BÉNIN

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 01 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande** au plus tard le 26/02/25 à ***12h00*. Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour **« la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation (1er semestre)** ».

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

- la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
- le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
- pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
- pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).

Cotonou, le 05/02/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

PRMP

Mohamed BONI BIAO

SOCIÉTÉ DES
AÉROPORTS DU
BÉNIN

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation [*indiquer nature de la prestation].*

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants*] ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*
En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ ***[insérer la date de signature)***

Tel : +229 01 48 18 18 58
Email : atda.pole5@gouv.bj

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

ZOU-COUFFO

Siège : ex DRE SONAPRA Saclo, Bohicon **IFU : 4 2018 1032 8255**

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

****

AVIS DE NOTIFICATION DE RESULTAT D'EVALUATION DE L'AMI N°PI_DP_99245/017/ATDA-ZC/PRMP/SP-PRMP du 05 DECEMBRE 2024 AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE PRIVE DE CONSEIL AGRICOLE (PPCA) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL TECHNIQUE SPECIALISE DE PRODUCTION VEGETALE (CTS-PV/MANGUE) AU PROFIT DES PRODUCTEURS DE MANGUES

FEVRIER 2025

AVIS DE QUALIFICATION

N° 038 /ATDA-ZC/PRMP/SP-PRMP Bohicon, le 07 FEV 2025

Objet : Recrutement d'un Prestataire Privé de Conseil Agricole (PPCA) pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé de Production Végétale (CTS-PV/Mangue) au profit des producteurs de mangues.

Autorité contractante : ATDA-ZC

Source de financement : Budget National (PNDF-AF)

Mode de passation : DAO PI / AMI

Suite aux travaux d'évaluation des offres issues de l'AMI **N°PI_DP_99245/017/ATDA-ZC/PRMP/SP-PRMP du 05 décembre 2024** relatif au recrutement d'un Prestataire Privé de Conseil Agricole (PPCA) pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé de Production Végétale (CTS-PV/Mangue) au profit des producteurs de mangues et à la validation des résultats de l'évaluation par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ATDA-ZC par PV N°007-02/ATDA-ZC/CCMP/2025 du 05 février 2025, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo par la présente, informe le public des résultats de l'évaluation de l'Avis à Manifestation d'Intérêt des cabinets ayant déposés leurs offres pour la présélection en vue de la constitution de la liste restreinte dudit marché.

Aux date et heure limites de dépôts des avis, neuf (09) soumissionnaires ont déposé leurs plis dont sept (07) candidats pour les deux (02) lots et deux (02) candidats ont déposés pour le lot 2 uniquement. Il s'agit de :

LOT 1

- **Soumissionnaires restés en lice**

1- **INUDE ONG** avec 100 points
2- **GRADEL ONG-IMPACT PLUS BENIN** avec 100 points
3- **ONG MRJC-BÉNIN** avec 100 points
4- **PJUD ONG avec** 100 points
5- **EXPERTS DEV SARL avec** 100 points

- **Soumissionnaires écartés**

6- **ONG CERD - BÉNIN** avec 40 points
7- **FENAPROM-BENIN** avec 50 points

LOT 2

- **Soumissionnaires restés en lice**

1- **INUDE ONG** avec 100 points
2- **ALDIPE ONG** avec 95 points
3- **AFRIS-ONG** avec 100 points
4- **ONG MRJC-BÉNIN** avec 100 points
5- **EXPERTS DEV SARL avec** 100 points
6- **PJUD ONG avec** 100 points
7- **APRODESE ONG** avec 100 points
8- **GRADEL ONG-IMPACT PLUS BENIN** avec 100 points

❖ **Soumissionnaires écartés**

9- **FENAPROM-BENIN** avec 50 points

Conformément aux prescriptions de l'AMI N°PI_DP_99245/017/ATDA-ZC/PRMP/SP-PRMP du 05 décembre 2024 ci-dessus référencé, il est écrit : la note minimum T(s) requise pour être présélectionné, est : 70 sur 100. En dessous de cette note, la proposition sera rejetée. A cet effet, les candidats ayant une note supérieure ou égale 70% sont présélectionnés et seront ultérieurement invités à retirer le dossier de Demande de Propositions dudit marché pour la suite de la procédure.

Agence Territoriale de Développement Agricole * Personne Responsable des Marchés Publics * (ATDA) Zou/Couffo * La Personne Responsable

Gilbert Dossou KODJORI
Personne Responsable des Marchés Publics



Rubrique

Addendum

ASIN AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN

ASIN / CCMP
BON A LANCER
Retiré le 07/02/2025
Nom DASSI
Prénoms Agbimanre
SIGNATURE :

01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

ADDENDUM N°1

Réhabilitation des salles numériques dans l'enseignement primaire/secondaire : Phase 2

BON A LANCER

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : Exercice 2024

Imputation budgétaire : Service Universel

Référence PPMP : T_IN_95042

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 07 Février 2025
Pour lancement Avis d'Appel d'Offres

Février 2025

UE CHEF CELLULE [illegible] DES MARCHES [illegible]
Joachim MADOHONAN

ASIN AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

ADDENDUM N°01

RELATIF A L'AAO N°006/2025/ASIN/DPIN/PRMP/SPRMP DU 06/01/2025

INTITULE	AU LIEU DE	LIRE
SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES Au point n°9	Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 4ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale) au plus tard le 07 janvier 2025 à 10 heures précises (heures locales). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.	Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique, **suivant la note circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/ DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin** au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 4ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale) au plus tard le 20/02/2025 à 10 heures précises (heures locales). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
Annexe A-3-2 : Pièces nécessaires pour	Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire	Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de

BON A LANCER

<table>
<tr><td>l'examen de la capacité financière</td><td>pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de soixante-seize millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (76 333 333) Francs CFA, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission</td><td>crédits bancaires à hauteur de soixante-six millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cent quarante-quatre (66 444 444) francs CFA, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission
BON A LANCER</td></tr>
<tr><td>Devis Quantitatif et estimatif Tableau :</td><td><table><tr><td>IV - 1</td><td>Dépose de parquet ou des carreaux</td><td>16</td><td>Ens</td><td>1</td></tr></table></td><td><table><tr><td>IV - 1</td><td>Dépose de parquet ou des carreaux</td><td>12</td><td>Ens</td><td>1</td></tr></table></td></tr>
<tr><td>Devis Quantitatif et estimatif Tableau :</td><td><table><tr><td>IV - 2</td><td>Traitement anti-termites de la plateforme et toutes autres protections nécessaires</td><td>16</td><td>m²</td><td>65</td></tr></table></td><td><table><tr><td>IV - 2</td><td>Traitement anti-termites de la plateforme et toutes autres protections nécessaires</td><td>15</td><td>m²</td><td>65</td></tr></table></td></tr>
<tr><td>Section III. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES : V. Matériels nécessaires (Pages 127)</td><td><table><tr><td>2</td><td>Véhicule de liaison</td><td>3</td></tr></table></td><td><table><tr><td>2</td><td>Véhicule de liaison</td><td>2</td></tr></table></td></tr>
</table>

NB : Excepté les points du présent addendum n°1, les autres points Du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) demeurent valables.

Cotonou, le 07/02/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Carole Rachel A GBAGUIDI